

LA REVUE DE TERREBONNE

BIMENSUEL DEVOUE AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIE LE PREMIER ET LE TROISIEME VENDREDI DU MOIS
6ème ANNEE — No 13

TERREBONNE, VENDREDI, LE 6 NOVEMBRE 1964

Directeur: AIME DESPATIE

Terrebonne-Paroisse et la future usine

PEUGEOT-RENAULT

— NOTRE ARTICLE EN PAGE 3 —

La SSJB élit son conseil d'administration

Subvention de \$100,000 du ministère de la Voirie pour le futur boulevard au nord de notre ville

Le Gouvernement provincial versera une subvention fixe de \$100,000 à la Ville de Terrebonne pour l'aider à aménager le grand boulevard de 80 pieds au nord. Ce boulevard conduira directement au pont en construction.

NOS INFORMATIONS EN PAGE 8

Commémoration de l'Armistice dimanche

VOUS ETES INVITES A PARTICIPER A LA CEREMONIE QUI
AURA LIEU AU CENOTAPHE DU BOULEVARD
DES BRAVES, A 3 H. APRES LA PARADE

Le président et le conseil de l'Amicale des Vétérans de Terrebonne commémoreront dimanche, 8 novembre, l'armistice des deux grandes guerres mondiales.

Le rassemblement des vétérans se fera à 2 h. à l'hôtel de ville et il y aura parade dans les rues de Terrebonne pour se rendre au cenotaphe du boulevard des Braves à 3 h. Participeront à la parade et à la cérémonie, le corps de clairons et tambours des Fusilliers Mont-Royal et la Garde d'Honneur du 22e régiment sous la présidence du lieutenant-colonel Demers.

Plusieurs dignitaires déposeront des gerbes de fleur au pied du monument aux morts. L'hon. Lionel Bertrand, député de Terrebonne et ministre du Tourisme, sera présent, de même que d'autres personnalités et présidents d'associations.

Après la cérémonie, un banquet réunira les invités d'honneur à l'hôtel de ville, vers 4 h. 30.

Le président de l'Amicale, M. J.-Edouard Vaillancourt, invite tous les vétérans à participer activement à ces cérémonies.

La section locale de la Société St-Jean-Baptiste se réunissait le 22 octobre afin d'élire le conseil d'administration qui dirigera les destinées de l'organisme durant le prochain mandat.



M. MARCEL GAGNON,

responsable de l'Information scolaire et professionnelle, service d'Orientation, Commission scolaire régionale de Duvernay a été élu président. Il remplace à ce poste, Me Claude Paquette. Les autres membres de l'administration seront MM. Jean-Louis Héroux, et Normand Tourangeau, vice-présidents; Onésime Bourassa, secrétaire; Eddy Pilon, trésorier; Philippe Lachapelle et Augustin Papineau, directeurs. M. l'abbé Gaston Hurtubise sera l'aumônier du groupement.

Le premier geste du président
(à suivre à la page 2)

L'ingénieur de la ville a remis sa démission au conseil municipal

M. Jean G. Curzi, ingénieur professionnel, qui était entré en fonction le 15 juillet dernier à l'hôtel de ville, a remis sa démission au Conseil municipal au début de la semaine. L'information a été confirmée hier soir. M. Curzi aurait transmis un certificat médical aux autorités, mentionnant son incapacité physique actuelle de continuer

le travail.

D'après les témoignages recueillis hier soir à la séance du Conseil, il semble improbable que les échevins songent à remplacer l'ingénieur tout de suite. On conviendrait d'attendre après les élections du début de février 1965 afin de laisser au nouveau Conseil la décision qui s'imposera dans cette affaire.

Service postal le 11 novembre

Voici l'horaire pour la distribution du courrier dans les bureaux de poste de la région de Terrebonne:

TERREBONNE — Aux guichets : de 9 h. à 11 h. a.m., de 3 h. à 5 h. p.m.; aux cases postales : jusqu'à 6 h. p.m.; route rurale No 1 : service complet régulier.

LACHENAIE — Aux guichets : de 1 h. à 4.30 h. et de 6.45 h. à 7.45 h. p.m.; route rurale : service complet régulier.

MASCOUCHE — Aux guichets : de 8.30 h. à 12.30 h.; routes rurales : service complet régulier.

Nouveaux noms de chemins dans la paroisse de Terrebonne

Le Conseil de Terrebonne-Paroisse adoptera bientôt les nouveaux noms des différents chemins et rues de son territoire. Déjà, à la séance de lundi, le conseiller Gabriel Lamoureux proposait les nouveaux noms suivants: CHEMIN GASCON au lieu de Montée Pincourt; CHEMIN COMTOIS au lieu de Rang Sud; CHEMIN MARTIN au lieu de Rang Nord. Ces trois noms honoreront MM. Edouard Gascon, Athanase Comtois et Joseph Martin, trois anciens maires. Nous

aurons d'autres nouvelles à propos des autres chemins dans notre prochaine édition.

Bon de garantie exigé

Sur une proposition Dubé-Paquin, hier soir, au Conseil, nos édiles ont décidé d'exiger à l'avenir de tout entrepreneur qui soumissionne pour la Ville un bon de garantie équivalent à 100% de la valeur de ce contrat.

SECURITE POUR NOS ECOLIERS

Les Chevaliers de Colomb ont formé récemment un comité qui s'occupera de la sécurité des écoliers. Le porte-parole de l'organisme, M. C.A. Roberge, a fait un exposé du programme à l'assemblée de la Commission scolaire, mercredi :

- Confection d'un trottoir, rue Ouimet, demandé le 19 octobre et non encore commencé;
- Constable en devoir à la sortie et à l'entrée des élèves;
- La réorganisation des brigadiers scolaires;
- Entretien du chef de police dans les écoles pour qu'il recommande certaines pratiques de sécurité;

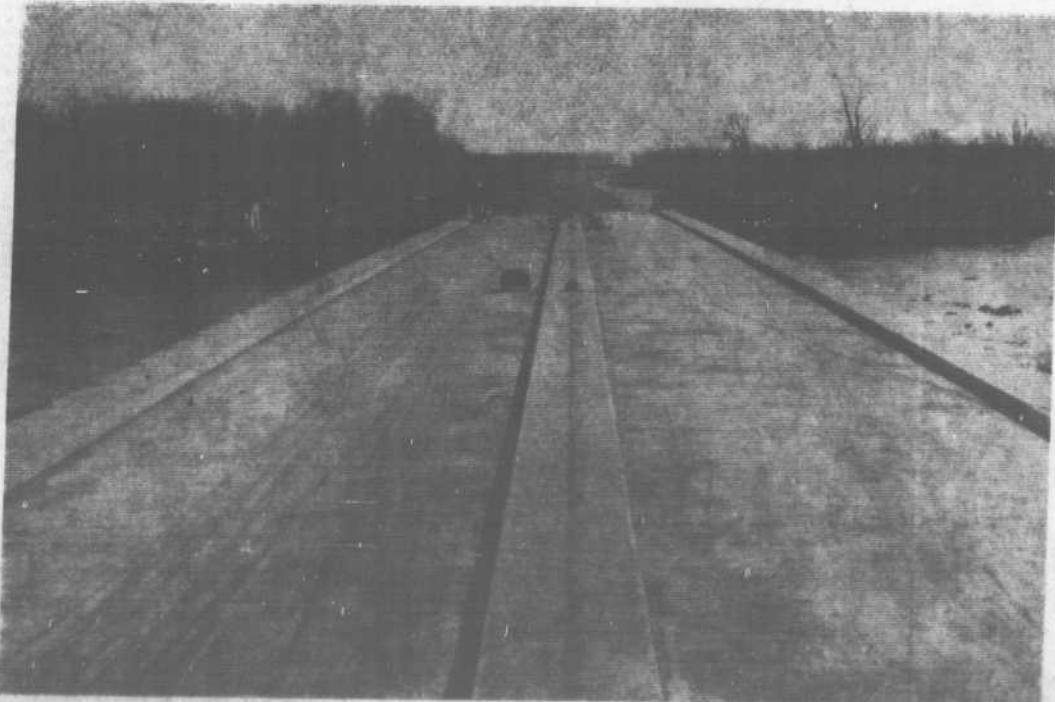
- Meilleur stationnement des autobus scolaires du côté des écoles afin que les écoliers n'aient pas à traverser les rues. La Commission scolaire exigera de plus que chaque chauffeur produise un certificat médical.

- Meilleure signalisation au rond-point de la rue Masson et plus d'affiches de sécurité près des écoles.

M. Roberge a dit que la sécurité de 2000 enfants était en jeu. Un membre du comité a déjà qualifié la situation actuelle d'alarmante et il semble bien que des mesures plus efficaces seront prises très bientôt.

Les membres du Comité des Loisirs St-Roch offrent une très grande récompense à toute personne qui donnera des renseignements pour amener l'arrestation et l'inculpation du ou des responsables de l'incendie suspect du local des Loisirs St-Roch survenu le 21 octobre 1964. Toute personne pouvant fournir des renseignements à ce sujet pourra communiquer avec la Sûreté Provinciale à Saint-Jérôme.

Le nouveau pont est presque terminé



Le nouveau pont de Terrebonne sera terminé d'ici une quinzaine de jours. On voit ici la chaussée qui sera pavée par la suite. Des garde-fous seront posés bientôt. Au fond, la nouvelle route qui mène sur l'île St-Jean et vers St-François. Lagabé Construction pave actuellement une partie de la route 18, à Duvernay.

L'Harmonie préparera un programme pour son 10e anniversaire de fondation

Lors de l'assemblée du 14 octobre dernier, les directeurs ont étudié avec attention une suggestion qui avait été faite par le professeur-directeur musical, M. Roland Marcoux, soit le 10e anniversaire de fondation de ce corps musical en juillet 1965.

Il a été proposé par M. Clément Lacelle, secondé par M. Gilles Bouchard et appuyé à l'unanimité qu'un programme soit préparé en prévision du 10e anniversaire de fondation de l'Har-

monie. Les manifestations devraient avoir lieu vers les 8, 9 ou 10 juillet 1965. Les directeurs ont mentionné qu'à cette occasion il serait de mise de remettre des décorations aux membres qui font partie de l'Harmonie depuis 5 ou 10 ans. Il y aurait aussi remise d'une plaque souvenir à l'initiateur de la fondation. Plusieurs autres propositions et suggestions ont aussi été apportées et feront l'objet de discussions durant les mois à venir.

Au hockey : La ligue des Francs-Amis

Une Ligue de hockey a été formée récemment qui réunit 3 équipes de Montréal et une de

notre ville. Les parties sont disputées à l'aréna de St-Vincent le dimanche matin, à 10.30 h. ou 11.30 h. A cette date, le André 5-10-15 de Terrebonne a remporté 7 victoires en autant de rencontres. Les joueurs de l'équipe sont MM. Ronald Sauvé, André Daunais, Lucien Paquette, Pierre Galipeau, André Martel, Gilles Lauzon, André Bisson, Gilles Oumet, Normand Daunais, Paul Hébert et Jacques Gauthier.

Agrandissement

Le contrat pour l'agrandissement du magasin Donat St-Yves Inc., de la rue St-François, a été accordé à M. J.-Roch Beaudoin, entrepreneur général de notre ville. L'établissement sera agrandi de 30 pieds par 46 pieds de profondeur par 10 pieds de hauteur, à un étage, en bois et brique. Un sous-sol complet de la même grandeur a été creusé. La charpente sera en acier et l'entrepreneur prévoit la fin des travaux pour le début de décembre.

Le magasin une fois terminé pourra permettre un meilleur étalage des marchandises et les propriétaires ajouteront un plus grand choix de chaussures, lineries et merceries.

Bière et Vin

M. Louis-Paul Collette, propriétaire de Ti-Kit Casse-Croûte et de la salle à manger Chez Louis-Paul, désire aviser la population de Terrebonne et de la région qu'il peut maintenant servir la bière et le vin à ses établissements de la rue Chapleau. M. Collette fera aussi des changements majeurs à ses menus afin de satisfaire sa nombreuse clientèle.

LA REVUE DE TERREBONNE

JOURNAL BIMENSUEL

DEVOUE AUX INTERETS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Imprimé par l'imprimerie des Editions Joliette-Ltée, Joliette

ABONNEMENTS: \$1.00 PAR ANNEE — DU PREMIER AOUT

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT : 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR: AIME DESPATIE

Du français, s.v.p.

A l'assemblée de la Commission scolaire mercredi soir, le commissaire Philippe Sanscartier a demandé que toutes les inscriptions sur les autobus scolaires soient rédigées en bon français. Il a fait état de mots comme SCHOLAIRE au lieu de SCOLAIRE, CETTE au lieu de CET AUTOBUS et au jargon souvent employé dans ces inscriptions. M. Sanscartier a demandé qu'une lettre soit adressée aux propriétaires d'autobus afin que le langage soit en bon français. — Bravo!

• La COMMISSION SCOLAIRE a versé un montant de \$250. à l'oeuvre de la cantine scolaire des Filles d'Isabelle et paiera en plus le lait en poudre.

• Il se peut que CLAUDE-HENRI GRIGNON, le romancier bien connu, vienne rendre visite à la Bibliothèque municipale durant la semaine du livre pour la jeunesse, en novembre.

• L'ASSOCIATION CULTURELLE réunira ses membres au début de la semaine prochaine en vue de l'organisation d'une soirée au cours de laquelle on évoquera certains aspects de l'Histoire de Terrebonne.

La S.S.J.B. élit...

(suite de la page 1)

sera d'organiser la visite étudiante du 9 novembre pour le Prêt d'Honneur. S. H. le maire Léon Martel a accepté la présidence honoraire de cette campagne.

L'ex-président a fait une rétrospective de l'année écoulée et a souligné les manifestations qui ont eu lieu, dont le congrès diocésain de 1963 à Terrebonne.

Lors d'une entrevue à notre bureau, M. Gagnon a mentionné que la grande enquête sur la Culture, le Frait français et la

Vie économique de notre milieu avance et qu'elle sera terminée cette année.

Signalons que le congrès diocésain aura lieu cette année les 21 et 23 novembre à Lachute. Le programme prévoit des séances d'étude durant les deux jours, la soirée Gilles Vigneault et le dîner officiel du congrès à 7.30 heures, dimanche soir le 22.

Renseignez-vous en lisant "La Revue"

LES ASSEMBLEES DU MOIS

Conseil de la Paroisse St-Louis	1er lundi
Conseil de Lachenaie	1er lundi
Cercle Lacordaire (conseil)	1er mardi
Commission scolaire (ville)	1er mercredi
Filles d'Isabelle	1er mercredi
Conseil de l'Harmonie	1er mercredi
Conseil municipal (ville)	1er jeudi
Commission scolaire (Lachenaie)	2è lundi
Commission scolaire (Mascouche)	2è lundi
Amicale des Vétérans	2è mercredi
Chevaliers de Colomb (conseil)	1er jeudi
Chevaliers de Colomb (membres)	2è jeudi
Société St-Jean-Baptiste (conseil)	2è jeudi
Chambre de Commerce	3è lundi
Régionale Duvernay	3è mardi
Cercle Lacordaire (membres)	3è mardi
Etat-major de l'Harmonie	3è mercredi
Commission scolaire (Paroisse)	4è lundi
Ligue Sacré-Coeur : Dim. précédant le 1er ven. du mois	

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR

Lionel Grenier Automobile Inc.

VENTE — SERVICE — PIECES
Pontiac - Buick - Acadian - Vauxhall
Camions G.M.C. - Handi-Van
TERREBONNE

93 ST-LOUIS (angle Théberge)

666-3747 - 48

Tous les fromages que vous aimez maintenant à votre Supermarché DANCLOSE



FROMAGES DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE : St-Paulin — NecPlusUltra au Kirsch — Brie — Munster — Régat de Banons — Secret des Moines — Pont-L'Evêque — Gervais Boursault — Roquefort — Camembert — Gruyère — Gouda Véritable fondue suisse — Oka — Etc.

CHOISISSEZ VOS FAVORIS A NOTRE COMPTOIR LAITIER

Super Marché DANCLOSE
45 St-Joseph Terrebonne
666-3792

Toutes les marques de BIÈRE et PORTER

Ferrermerie

Jean Raymond

Quincaillerie

Vaisselle, Cadeaux, Bibelots

Jouets

- Huile à chauffage -
- Gaz propane -

NO. 6-3737 257 St-Louis

Richelieu SUPER MARCHÉ

LE SUPER-MARCHE IDEAL DE TERREBONNE OU L'ON TROUVE DE TOUT

- LES MEILLEURES VIANDES A BAS PRIX
- UN CHOIX INCOMPARABLE D'EPICERIES
- LES PROVISIONS POUR LA FAMILLE
- UN ASSORTIMENT DES MEILLEURS FRUITS ET LEGUMES

et...

- UN ACCUEIL CORDIAL
- UNE ATMOSPHERE DETENDUE PROPICE A VOS EMPLETTES.

Toutes vos marques préférées de

BIERE et PORTER

Livraison gratuite | TÉL.: 3792
45 rue St-Joseph | 666

DANCLOSE

Terrebonne-paroisse s'intéresse à la future usine Peugeot-Renault

Un citoyen de la Paroisse aurait même offert 300 arpents de terrain gratuitement pour que l'usine s'établisse dans ce territoire



LES INVITES D'HONNEUR lors du lancement des services de la Société des Infirmières Visiteuses à Terrebonne. Sur la première rangée, de g. à d. M. J. Edouard Vaillancourt, échevin, S.H. le maire Léon Martel, Mme Richard B. Ayers, MM. Jean-Marc Fontaine, échevin, Me Maurice Labelle, n.p. Dr François Paquin, échevin, M. le chanoine Léo Clément, curé.

Sur la deuxième rangée, M. André Aubert, de la diocésaine, M. Arthur Dubé, échevin, M. l'abbé Gaston Hurtubise, vicaire, M. Jean Rivet, conseiller de Terrebonne-Paroisse. Sur la troisième rangée, Mlle Gertrude Blanchard, Mlle Solange Blanchard, Mme Lise Paoli, Mlle Lise Labonville.

(Photo Studio Richard)

La déclaration fortuite du ministre des Finances, M. Gordon, au sujet de l'établissement de l'usine d'automobiles Peugeot-Renault dans le comté ou le district de Terrebonne, a fait couler beaucoup d'encre. La plupart des villes de la province de Québec y sont allées de leur couplet sur les avantages d'établir cette usine dans leurs limites. Il semble toutefois que la décision finale favoriserait notre comté. Où exactement? on ne le sait pas encore et on attend la déclaration de la Société Générale de Financement avec anxiété.

Terrebonne-Paroisse a de fortes chances

La municipalité voisine a d'immenses terrains à sa disposition. Sa population est établie sur un pourtour de territoire de 25 milles environ et le centre du secteur est inhabité. Il semble que les yeux de la SGF se soient dirigés de ce côté pour des raisons faciles à comprendre.

Le prix des terrains serait abordable, à comparer avec ceux d'autres villes des alentours. Un citoyen qui a d'immenses terrains dans Terrebonne-Paroisse serait même prêt à DONNER jusqu'à 300 arpents à la future société. C'est la déclaration qu'a

faite M. le maire Alfred Alexander à l'assemblée de lundi dernier.

D'après les déclarations de la SGF, l'usine sera construite sur un lot de 500,000 pieds carrés et aura environ 145,000 pieds carrés de surface. Elle emploierait 250 ouvriers spécialisés pour fabriquer environ 8,000 autos par année.

Le ministre Gordon a déclaré que tous les efforts des gouvernements pour situer cette usine dans une région sous-développée se sont avérés inutiles car la société Peugeot-Renault est intéressée à la région de Montréal seulement.

La SGF déciderait en fin novembre seulement où sera située cette usine.

Fond Industriel de \$500,000.

Le Conseil de Terrebonne-Paroisse pourra obtenir la permission de créer un fond industriel de \$500,000 très bientôt. Le ministère des Affaires municipales a demandé au Conseil si des demandes avaient été faites par des industriels.

Il semble toutefois que le fond industriel n'entre pas en ligne de compte pour les usines Peugeot-Renault car c'est la Société (à suivre à la page 10)

La Société des infirmières visiteuses est inaugurée

● La cérémonie d'inauguration officielle a eu lieu dimanche le 25 octobre à l'hôtel de ville en présence de plusieurs invités.

La Société des Infirmières Visiteuses est une œuvre de bienfaisance subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité du diocèse de St-Jérôme et le service est maintenant prêt à répondre à toutes les demandes d'assistance que les personnes de la région lui feront parvenir.

Mme Richard B. Ayers, présidente de la société, a déclaré qu'un bureau est à la disposition des diocésains qui habitent la région de Terrebonne, Ville Lorraine, Lachenaie, Bois-des-Filion et Rosemère. Ce bureau est situé à 2 rue Paré, à Ste-Thérèse. On pourra communiquer avec l'infirmière, Mme Lise Paoli en signalant ZENITH 8-8920, sans frais. Ce service est à la portée de tous, sans distinction de langue, de religion ou de classe et il consiste à confier à des infirmières licenciées le soin d'exécuter à domicile les traitements prescrits par le médecin.

Il convient tout particulièrement aux patients hospitalisés

que le médecin pourrait renvoyer à leur domicile, si ce dernier était certain que ceux-ci pourraient recevoir, dans leur foyer, les soins adéquats qui les obligent à demeurer à l'hôpital.

Toute personne est entièrement libre de s'adresser au bureau de la société. Tous les jours, l'infirmière fait ses visites entre 8 h. 30 du matin et 5 h. de l'après-midi.

DEPUIS MOINS D'UN AN

La Société des Infirmières Visiteuses du diocèse est organisée depuis avril dernier et déjà les infirmières ont fait 1,508 visites dans les familles. Terrebonne en profitera dès maintenant malgré les nombreuses demandes d'autres parties de notre diocèse. Le service est organisé à St-Jérôme, Ste-Thérèse, Lachute et Ste-Adèle.

LA REUNION

C'est S. H. le maire Léon Mar-

tel qui a souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs. M. Jean-Marc Fontaine, échevin, agissait comme maire de cérémonies et a présenté les personnes qui ont dit quelques mots lors de la réunion.

Signalons la présence de M. le chanoine Clément, curé, de M. l'abbé Gaston Hurtubise, vicaire, des échevins de Terrebonne, Me Léopold Gravel, n.p. président de la Commission scolaire, M. Jean Rivet, conseiller, représentant de S. H. le maire Alfred Alexander, le chef de la police, M. Aimé Charron et des présidents et présidentes de nos associations locales.

Me Maurice Labelle, n.p., ex-président de la campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres a dit quelques mots, de même que M. André Aubert, de cette Fédération.

LES SERVICES OFFERTS

La Société des Infirmières Visiteuses offre les services suivants: les soins généraux, les pansements, les injections hypodermiques ou intramusculaires, irrigations et autres traitements, enseignement à la maman des soins au nouveau-né, surveillance, réhabilitation. Notons toutefois que chaque cas doit faire l'objet d'une prescription médicale car les infirmières visiteuses ont pour rôle de seconder le médecin de famille auprès du malade.

On pourra donc s'adresser dès maintenant à ce service en signalant "0" pour l'interurbain et demander ZENITH 8-8920. Il n'y a aucun frais pour la personne qui appelle. Tous les renseignements pourront être obtenus de la société sans aucun frais.

OU L'EXPERIENCE EST VOTRE GARANTIE

BELISLE

AUTO

ELECTRIC

Produits

'Prestolite'

10 Lepage



Terrebonne



Résidence Funéraire St-Louis Enrg.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Administrateur: Roland Thuot

193 St-Louis

Terrebonne

666-4092

666-3231

Dr GABRIEL MORO

CHIRURGIEN - DENTISTE

45, rue St-Pierre

Terrebonne

ENSEIGNEMENT CORRECTIF

FRANÇAIS - MATHÉMATIQUES - SCIENCES - ETC.

Cours privés ou par petits groupes donnés par des spécialistes

POUR TOUTE INFORMATION, COMPOSEZ :

666-4155 ou 666-8372



La pharmacie la mieux assortie à Terrebonne.

Aux mêmes prix qu'à Montréal...

MEDICAMENTS — CADEAUX

PRODUITS DE BEAUTE — SERVICE DE PHOTOS

SERVICE D'AMBULANCE

LIVRAISON GRATUITE — 9.30 A.M. à 9.30 P.M. pour toute commande de \$2.00 et plus

Pharmacie

Dr François Paquin

96 ST-JOSEPH

NO. 6-3762

TERREBONNE



Confiez à nos artistes le soin d'accentuer votre charme... d'encadrer votre beauté naturelle d'une savante coiffure qui conviendra exactement à votre personnalité.

Salon Jean

Jean-Noël HEROUX, propriétaire
COIFFURE — COUPES DE CHEVEUX
TEINTURES — PERMANENTES
60 ST-ANTOINE 666-8262 TERREBONNE



SECTION DES ARTS

Dernier-né de "Miss Publicité"

A grands coups de publicité, le yé-yé et les Beatles nous sont tombés sur la tête. Tous les jours on lance de nouvelles vedettes. On les lance si fort qu'elles s'envolent et disparaissent dans le firmament de la chanson.

Certains me disent : "Il faut vivre avec son siècle". Moi je veux bien, mais je refuse d'applaudir et de m'extasier devant des navets. Le yé-yé je trouve ça drôle, ... enfin pas plus de ... deux minutes. Faudrait finir un jour par se déniaiser et sortir un peu de notre "trou".

Et ça se croit original ! Je me demande si se pâmer devant les Beatles ... Passe encore pour la danse, mais se bourrer le crâne toute la journée des commerciaux de CJMS entrecoupés de quelques yé-yé, là je me demande où nous allons.

Vous les "yéyéco-maniques", essayez donc un jour de supporter une chanson de Jean-Pierre Ferland ou de Claude Léveillée. Peut-être finirez-vous par y comprendre quelque chose. Le rythme, vous savez, ce n'est pas seulement une question de tapocher sur une batterie.

Il m'est venu une idée folle : j'allais vous parler de la musique classique !!! Cette fois, c'est à moi de revenir sur terre !

Richard CLARK,
Angéline CLARK.

Rencontres jeunes-adultes

Les parents invités à la danse

Parents, ne croyez-vous pas qu'il vaudrait la peine de consacrer un bon samedi soir, non à l'habituelle partie de hockey, mais à venir voir ce que font vos jeunes ? Pourquoi ne pas venir seulement un soir, mais qui peut-être changera beaucoup l'avenir de vos jeunes, qui aimeraient bien vous voir ne serait-ce qu'un instant ?

Les parents qui viennent sur place sont assez rares, mais on voit dans les yeux des jeunes tant de joie et de bonheur qui se lisent sur ces visages rayonnants. Ces quelques parents sont fiers eux aussi. Alors parents, un petit effort qui vous vaudra bien du succès ! C'est une invitation et un rendez-vous à "Jeunes en fête" un bon samedi soir pour tous les parents qui sont capables de faire un petit effort pour leurs jeunes.

Gérard Brouillette

Jeunesse '64

Un supplément : dans quel but ?

La jeunesse moderne est devenue non seulement un fait mais encore un phénomène social qui prend de plus en plus d'importance et d'envergure. Il devient alors impératif que cette jeunesse s'exprime et prenne position dans le monde où elle vit et qu'elle devra assumer lorsqu'elle prendra la relève à la direction de la société. C'est pourquoi un supplément paraît pour la première fois dans ce journal, supplément qui se veut consacré à une ouverture de la jeunesse sur le monde pour son intégration dans la société.

Ce supplément, rédigé par l'équipe "Jeunesse en fête" et publié mensuellement par la "Revue de Terrebonne", poursuit les buts suivants :

être le reflet de la jeunesse contemporaine, susciter l'expression de la jeunesse face aux problèmes de notre monde moderne et aux diverses questions d'actualité,

susciter une prise de position de notre jeunesse guidée par un oeil critique mais toujours avec la main du bâtisseur, proposer à cette jeunesse un certain idéal commun.

Il convient, c'est bien évident, que ce supplément respecte les lois et les exigences ordinaires du journalisme, mais son accent sera nettement porté sur le lancement d'une idéologie.

Ce supplément ne s'adresse pas à un public en particulier ; tout lecteur désireux de prendre contact avec la jeunesse moderne y trouvera le moyen. D'ailleurs, la jeunesse n'est pas un âge mais un climat du cœur. Ce supplément offrira à chacune de ses éditions mensuelles un éditorial, un reportage, des nouvelles concernant la jeunesse, une section des arts, une section des sports, un mot d'un adulte, un mot de l'aumônier.

Puissiez-vous y trouver une lecture intéressante et enrichissante, et puisse notre jeunesse être un ferment pour le monde !
L'EQUIPE "JEUNESSE EN FETE"

EDITO

Le problème du centre de loisirs, fait de notre irresponsabilité

par Jean-Claude Clark, Maurice Vézina,

Richard Lafrenière

Le problème du Centre des Loisirs a été discuté sur tous les tons : plusieurs y sont allés de leurs critiques acerbes faisant maintes allusions à un passé qui malheureusement est vécu et ne reviendra jamais ; d'autres y ont apporté un jugement valable ; et rares furent ceux qui parvinrent à conclure sur des modes de solutions avantageux. Aujourd'hui, la jeunesse prend position, et à bon droit, puisque c'est beaucoup à son intention que ses aînés ont érigé ce Centre.

UNE SITUATION DE FAITS

D'abord, des faits existent : tout le monde a beaucoup de loisirs à notre époque moderne ; notre population de Terrebonne s'est donnée un Centre qui se veut le noyau de l'organisation structurée des loisirs et qui est tombé dans une période de léthargie financière. Or tout le monde a admis et admet encore le principe d'un Centre des Loisirs à Terrebonne, et chacun aimerait bien, au fond du cœur, le conserver. Encore faut-il avoir des raisons pour ce faire. A date dans la discussion du problème actuel, on est demeuré plutôt terre-à-terre ; c'est pourquoi nous croyons important d'apporter une motivation qui viendra rétablir en quelque sorte notre échelle des valeurs.

LE CENTRE : UN BESOIN

Il s'agit donc de nous poser la question : le Centre est-il un besoin ? Pour les jeunes, il n'y a pas d'équivoque ; le Centre vient répondre à un besoin essentiel et fondamental. Il répond d'abord à un besoin pratique. Le sage disait avec raison que "l'oisiveté est la mère de tous les vices" ; il faut donc occuper ses moments libres, c'est-à-dire ces heures nombreuses où l'individu est dégagé de ses obligations naturelles, professionnelles, familiales, religieuses et sociales. L'individu peut y aller en ce

domaine de son initiative personnelle, mais il faut noter ici son impuissance à y parvenir pleinement et efficacement. "Nous constatons qu'il existe dans la vie de chaque homme une liberté de choix de plus en plus luxuriante en ce qui touche l'emploi de ses moments de loisirs. En même temps, nous constatons qu'il existe peut-être davantage encore à notre époque une certaine atmosphère de désœuvrement et d'impuissance en face des possibilités aussi immenses ouvertes par la civilisation contemporaine" (1). Alors, seule une formule de loisirs organisés peut sauver l'homme d'une liberté mal occupée et du danger de l'oisiveté. Certes, les jeunes représentent la partie de la population la plus susceptible de souffrir de ce mal et c'est pourquoi un Centre des Loisirs à Terrebonne s'impose comme un besoin essentiel et fondamental pour eux.

Le Centre répond ensuite à un besoin éducatif. Notre civilisation contemporaine à l'heure d'une automatisation de plus en plus conquérante tend vers une civilisation du loisir. Non seulement l'automatisation réduit de plus en plus le temps alloué au travail, mais encore elle astreint l'homme à un travail monotone en lui ravissant l'aspect créateur de son travail et en faisant le plus souvent de lui une seconde machine au service de celle qu'il manipule. C'est avec raison que notre curé posait la formation par les loisirs comme complément essentiel de la formation par la famille et par l'école. Notre jeunesse, qui demain vivra cette époque de loisir, doit donc être formée à un loisir de santé mentale, donc créateur et expressif, et à un loisir de santé physique. C'est pour

quoi encore un Centre des Loisirs est un besoin essentiel et fondamental pour notre jeunesse.

UN ARGUMENT PRATIQUE ET IRREFUTABLE

De toute façon, il faut aussi considérer un fait brutal : la population de Terrebonne devra, de gré ou non, déboursier de son argent pour son Centre, qu'il opère ou non, car le Centre est la propriété de la Fabrique. Qu'il opère ou non, il faudra continuer de payer sa construction, ses assurances, son chauffage, ses réparations, etc... Pourrait-on le vendre ? Qui risquerait de l'acheter ? Et encore serions-nous vraiment justifiés de le faire ?

Devant ce fait brutal, il y a deux façons de réagir. D'abord, "faire la moue" et "critiquer" en nous cantonnant dans une attitude infantile et ridicule. Que nous sert de tenter de nous justifier dans cette attitude en évoquant les ombreuses images d'un passé qui est le fait de notre propre irresponsabilité et qui consacre l'indifférence d'une population qui n'a pas su assurer un contrôle démocratique de ses propres entreprises ? Que ce passé nous serve de leçon pour aiguïser dans l'avenir notre clairvoyance, et non de prétexte à négliger le Centre envers lequel nous nous sommes déjà engagés. Quiconque se montrerait indifférent envers cette institution valable agirait comme cet homme stupide qui s'achèterait une maison pour coucher ensuite "à la belle étoile". Une autre façon de réagir serait plus normale : elle consiste pour la population de notre ville à se voir, face à son Centre, comme devant une "obligation acceptée", en comprenant bien le cœur du

problème et en replaçant l'échelle des valeurs, pour s'engager ensuite dans un esprit renouvelé et responsable au relèvement de cette institution.

LA SOLUTION DE CET EPINEUX PROBLEME

La solution de cet épineux problème se retrouve dans l'attitude adulte et responsable de réagir devant le fait brutal que nous venons de citer. D'une part, que ceux qui ont des deniers, conscients du service essentiel et fondamental que représente le Centre, conscients du droit qu'ont les jeunes à l'éducation et conscients de l'obligation et de l'engagement dans lesquels ils se trouvent face au Centre, souscrivent généreusement. D'ailleurs, l'occasion nous est donnée durant la souscription organisée en faveur de notre Centre. D'autre part, que chacun réalise bien que le Centre est "SIEN", et par conséquent, que chacun relève hardiment ses manches et s'engage dans une participation active à la vie du Centre tant en prenant part aux activités elles-mêmes qu'à leur organisation. Et dans ce domaine nous lançons un appel spécial à la jeunesse : puissent nos jeunes trouver au Centre l'occasion de se former à l'initiative et à la responsabilité ! Il y a place pour une foule de gens ; d'ailleurs le Centre a déjà démontré qu'il est ouvert à tous : notre épicière Riche-lieu, "Jeunesse en fête" et d'autres encore peuvent en témoigner.

Citoyens, soyons responsables et assumons le monde pour le bonheur de l'humanité ! Ainsi, puisse notre Centre vivre longtemps et voir se réaliser sa devise : "Se grandir par les loisirs".

Jean-Claude Clark,
Richard Lafrenière,
Maurice Vézina.

(1) Action Catholique Canadienne, Voies nouvelles du loisir, p. 5.

LE MOT DE L'AUMONIER

Un aumônier au Centre!... Pourquoi?

J'aimerais ici amorcer une réflexion sur la personne du prêtre s'insérant dans un des aspects marquants de notre société contemporaine, l'aspect Loisir et sa structure.

Où se situe le fait Loisir dans notre société? Comme plusieurs autres secteurs de la vie moderne, celui des loisirs prend de plus en plus d'ampleur et commence à se structurer de plus en plus, en prenant une plus grande indépendance. Il entre dans ce pluralisme de notre société, pluralisme qui est, de fait, un certain cloisonnement des différents secteurs de la vie sociale, dans des cadres plus définis et imperméables, comme cela arrive présentement dans tout le secteur d'éducation scolaire, dans le secteur économique, dans le secteur politique, avec une plus grande centralisation régionale.

Alors le prêtre qui vit dans cette société, qui a un message à apporter, qui croit à ce message, doit tenir compte de ce changement de la société, et s'il veut assurer la présence nécessaire à la transmission de son message, propre à recouper tous les aspects de la vie humaine, il doit assurer une présence de fait à ces différents secteurs.

Et c'est là que se situe la question: un aumônier au Centre! pourquoi? C'est premièrement parce que des personnes y sont présentes et qu'elles ont des besoins; l'aumônier est sur place pour y être sensibilisé.

C'est parce que les structures ont nécessairement besoin d'une animation chrétienne, car ce sont des chrétiens qui en font partie; évidemment, en tant que chrétiens, ils ont leurs responsabilités propres dans l'animation chrétienne de ces structures. L'aumônier, lui, joue le rôle d'un catalyseur, d'un réacteur, afin de les sensibiliser à ce qui dépasse les structures mêmes et qui touche aux impératifs fondamentaux de la foi chrétienne, de la vie de charité en acte. C'est lui qui essaie, et c'est un peu là sa spécialité, de joindre, sur place, la réalité de tous les jours au Centre avec cette autre réalité, la vie chrétienne, qui doit passer dans tout ce quotidien.

En guise de conclusion, l'aumônier du Centre doit assurer une présence aux personnes, s'il veut établir les relations indispensables à une vie chrétienne authentique et qui tienne compte du réel, dans ce secteur. Et il a un rôle à jouer dans toute la structure pour y apporter cette interrogation réflexive, nécessaire pour ne pas oublier que le Centre est en vue de l'épanouissement des personnes et des personnes chrétiennes; et je crois que cette conception des Loisirs est éminemment humaine.

JEAN LAROCHE,
aumônier.

Semaine du Livre pour la jeunesse canadienne

DU 15 AU 22 NOVEMBRE 1964

PROGRAMME DES ACTIVITES A TERREBONNE

Les 16 - 18 et 20 novembre : Exposition du Livre à la Bibliothèque Municipale de même que des ouvrages encyclopédiques.

Le 17 novembre :

Projection, à 8.30 hres p.m., de diapositives sur la France. Tout le monde est invité à participer à ce "Tour de France" en image. Les commentaires seront donnés par Mlles Monique Lapierre et Lise Faubert.

La jeunesse et le sport

Le sport est la pratique méthodique des exercices physiques, non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'esprit et de certaines qualités telles que la loyauté, l'énergie, la persévérance, la décision. En lui-même, le sport peut se pratiquer à tous les âges et, tout en le choisissant pour sa catégorie.

Toute personne de nos jours a besoin de pratiquer un sport ou d'avoir un "hobby" selon ses possibilités. Après une bonne journée de travail ou d'étude, les gens ont besoin de se changer les idées. C'est dans le sport qu'ils peuvent tirer meilleur profit pour la santé du corps et de l'esprit, mais comme de toute bonne chose, il ne faut pas en abuser.

Le corps tire bien des avantages du sport; par exemple, il nous tient en pleine forme, en bonne condition. Le sport procure encore une détente bien-faisante à l'esprit, trouble la journée durant par toutes sortes de problèmes, en captivant l'attention à un exercice. Le sport peut aussi contribuer au développement de l'esprit car bien des sports exigent un fort usage de finesse et d'intelligence. Aidons notre corps à se maintenir en forme et notre esprit à accroître sa vivacité et sa lucidité par la pratique de sports soit individuels soit collectifs.

Notre ville de Terrebonne nous offre bien des possibilités dans ce domaine. Tâchons d'en profiter et de ne pas nous limiter à un "spectatorisme malsain". Pussions-nous voir de nouveaux adeptes au courant de la prochaine année d'activités de notre Centre des Loisirs.

Claude GRISE,
Pierre RICHARD,
Gilles GADBOIS,
Mario OUMET.

\$500 au Centre

La Commission scolaire versera \$500 au fond de souscription du Centre de Loisirs. La décision a été prise mercredi. Le Conseil, à sa séance d'hier soir, a décidé, à sa majorité, d'attendre à l'ajournement du 16 novembre avant de prendre une décision.

VOUS SEUL POUVEZ AIDER

Le Centre de Loisirs à continuer son oeuvre

MEMO

PAS UN SEUL paroissien de Terrebonne ne peut se permettre de rester indifférent devant la condition précaire de SON Centre de Loisirs. Il en va de notre réputation d'honnêtes citoyens qui savent faire face à leurs responsabilités. CAR NOUS SOMMES tous solidaires de cette situation peu confortable : où il faudra se résoudre à fermer les portes, ou nous prendrons les mesures radicales qui s'imposent, soit en souscrivant à la campagne actuellement en cours. **DANS LE PREMIER CAS**, l'Oeuvre et Fabrique St-Louis héritera des problèmes et nous aurons quand même à les régler. Dans la deuxième alternative, nous agirons en adultes qui comprennent leur devoir.

**PEU IMPORTE
LE MONTANT QUE VOUS DONNEREZ :
C'EST LE GESTE QUI COMPTE !**

AU CONSEIL MUNICIPAL

... comme si vous y étiez

SEANCE D'AJOURNEMENT DU 19 OCTOBRE

HUILE A CHAUFFAGE

La fourniture de l'huile à chauffage pour les édifices municipaux sera faite alternativement par MM. Jean Raymond et Rosaire Charbonneau, qui ont tous deux fait des prix identiques, soit \$0.18 pour l'huile No 1 et \$0.14½ pour l'huile No 2. Les autres distributeurs de Terrebonne n'ont pas présenté de prix.

PRIVILEGE A Me GEOFFRION

La Bétouillère Laurentide Inc. a enregistré un privilège par l'entremise de ses avocats le 9 octobre pour un montant de \$8,128.80 pour du béton fourni à Kédanac Construction, entrepreneur de l'usine de filtration. Les procureurs de la compagnie exigent du conseil le paiement de cette somme. Sur une proposition Paquin-Vaillancourt, cette procédure est envoyée à Me Jean Geoffrion, C.R., qui communiquera avec M. Alfred Trottier, Ing.P., à cet effet.

CLOTURE TROP HAUTE ?

M. Jean Raymond a demandé au Conseil si son voisin, M. Hervé Clark avait le droit d'ériger une clôture aussi haute près de son terrain. La lettre a été remise à M. Louis Asselin, Ing.P., inspecteur des bâtiments.

ST-VINCENT-DE-PAUL

Le deuxième versement de la subvention à la société St-Vincent-de-Paul de la paroisse, soit \$500., sera fait. En ce qui concerne la demande du président, M. J.A. Corbeil pour la subvention de 1965, le Conseil répondra plus tard à cette demande, lors de la préparation du prochain budget. Cette société fera appel

à la générosité de la population. Il lui faut un minimum de \$2,500.00 pour faire face aux demandes.

PATINOIRE PUBLIQUE

Une patinoire sera installée encore cette année sur les terrains de MM. Denis Desroches et Jacques Corbeil, à l'extrémité est de la rue St-Pierre.

Ces messieurs ont demandé et obtenu une remise pour la location du terrain. Ils avaient demandé une compensation pour les taxes qu'ils versent, soit \$128.60. Le Conseil versera \$100. sur une proposition Dubé-Paquin.

DEMANDE DE SAUVE CONSTRUCTION

Sauvé Construction Limitée a demandé de faire préparer les estimés pour travaux d'égouts, d'aqueduc et de mise en forme de la rue pour la continuité de la rue Sanscartier, s'engageant à payer pour ces travaux. L'échevin Daunais a donné l'avis de motion afin que le règlement soit préparé. M. Jean Curzi, Ing.P., fera les estimés qui seront fournis à M. Sauvé.

B.Y.L. A DES DIFFICULTES

BYL Construction de Dorion, qui avait obtenu le contrat pour la confection de trottoirs sur le boulevard Terrebonne n'est pas en mesure, d'après le rapport de l'ingénieur Trottier, de faire ce travail, manquant d'équipement et d'expérience. M. Trottier a suggéré que ce contrat soit accordé plutôt à B.S.B. Construction, un des soumissionnaires originaux.

Le Conseil a encore une fois haussé les épaules devant l'incapacité de BYL. On sait que des difficultés financières se sont élevées lors du contrat au garage municipal qui avait été accordé

à cette compagnie. Enfin, nos édiles, sur une proposition Fontaine-Paquin, ont permis à BYL de donner un sous-contrat à BSB pour le même montant.

L'échevin Daunais a profité de cette discussion pour affirmer qu'il avait les chiffres nécessaires pour prouver que les hommes de la ville pouvait faire des trottoirs à moins de \$2.00 le pied alors qu'on accordait un contrat à \$2.95.

Les autres échevins ont dit que l'ingénieur Curzi compilait tous les chiffres nécessaires et qu'il serait possible à la fin de 1964 de se faire une idée précise du coût des trottoirs par les employés manuels de la ville.

LA NEIGE... DEJA !

M. Dieudonné Godard a présenté une soumission pour l'usage de sa souffleuse à neige, soit \$15.00 l'heure si le Conseil accepte sa chargeuse à \$10.00 l'heure pour travail au dépôt à neige. Il a demandé, comme l'année dernière, un minimum garanti de \$1,000.00.

M. Ovil Martin a présenté une soumission de \$9.50 l'heure pour un "payloader".

Les membres du Conseil ont discuté sur l'opportunité pour la ville d'avoir sa propre souffleuse. Il semble qu'une telle décision pourrait être prise si le Conseil avait l'argent comptant pour faire cet achat. L'année dernière, la souffleuse a travaillé durant 320 heures.

La décision sera prise à l'assemblée du 5 novembre.

ECLAIRAGE DES RUES

La Cie d'Electricité Shawinigan a fait parvenir son contrat pour l'éclairage des rues pour les prochains 12 mois au même tarif que le précédent. Ce contrat sera examiné par l'ingénieur, M. Curzi pour rapport au conseil.

CLIMATISATION

Les factures au montant de \$226.22 et \$44.98 pour des extras au système de climatisation à l'hôtel de ville, présentées par J.-P. Lessard Inc., ont été refusées, ces extras n'ayant pas été approuvés par le Conseil avant d'être faits.

ASSURANCES

Le contrat d'assurance-feu sur le garage municipal, par la Royal Insurance Co. a été accepté. Il comprend un montant de \$75,000 sur la bâtisse, \$2,000 sur les stocks et \$2,300 sur l'équipement. La prime de trois ans: \$303.40.

TROTTOIRS RUE G.M. PREVOST

Les contribuables de cette rue ont accepté de payer pour les trottoirs à être exécutés dès cet automne. L'ingénieur Curzi fera les plans nécessaires.

Un autre trottoir sera fait entre les écoles St-Louis et Léopold-Gravel, côté ouest, pour la protection des enfants.

REGLEMENT No 665

Le Conseil a adopté le règlement 665 qui prévoit un changement au règlement de construction, permettant un agrandissement au magasin Donat St-Yves Inc. rue St-François-Xavier. L'assemblée des électeurs a lieu ce soir à l'hôtel de ville de 7 h. à 9 h.

LA RUE LANGLOIS

M. l'échevin Vaillancourt a demandé au maire de donner un

résumé du procès devant la Régie des Services Publics en marge de la rue Langlois. M. le maire a référé les personnes intéressées à un article de notre journal qui donnait récemment un résumé assez complet de l'affaire. Il a ajouté que le jugement serait rendu bientôt mais qu'il fallait attendre un peu avant de dire quoi que ce soit.

M. Paquin a dit que le Conseil aurait aimé avoir l'opinion du maire lors de la séance d'octobre. Il a ajouté qu'il ne fallait pas séquestrer une industrie de l'importance de Canada Flushwood Door qui s'agrandit continuellement.

M. le maire a alors déclaré que la rue devrait être faite là où ce sera le meilleur marché, tout en étant à l'avantage de la

Ville, de ses contribuables et de l'industrie en question. M. Paquin a ajouté que le Conseil devrait être au moins aussi conciliant envers la CFD qu'il a été avec la Sunoco Products.

Décès Chayer

M. François Chayer est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rosemont, le 5 novembre, à l'âge de 67 ans. Autrefois de Terrebonne, M. Chayer demeurait à Montréal. Il était le frère de MM. Zénon, Gonzague et Joseph Chayer de notre paroisse. Les funérailles auront lieu samedi matin le 7, des Salons Jos Guay & Fils, en l'église paroissiale à 9h. et l'inhumation à notre cimetière. Nos sincères condoléances à la famille.



POUR UN SERVICE PARFAIT
ET VOTRE SATISFACTION,

consultez un expert en

TELEVISION
Tél. 666-3331

MODERNE ELECTRIQUE ENR.

Robert Dugré, technicien en télévision

43 ST-PIERRE

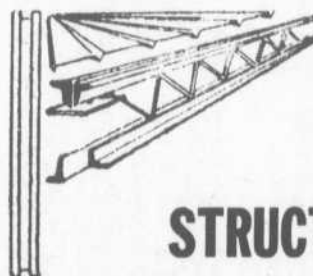
TERREBONNE

Spécial
de novembre

\$152.50
35.00
\$187.50



BIJOUTIERS — JEWELLERS • Réparation de
HORLOGERS — WATCHMAKERS montres dans nos ateliers
37 STE-MARIE • 666-3065 • TERREBONNE



DUMAS

STRUCTURES D'ACIER

CHARPENTE D'ACIER — AUVENT FIBRE GLASS
ESCALIER INTERIEUR ET EXTERIEUR
TOURELLE — CHANNEL COLONNE ORNEMENTAL
COLONNE DE CAVE — TOUR DE BALCON
MARQUISES — GRILLES — CLOTURES

Cotations sur demande sans obligation

TERREBONNE

115 Boul. Terrebonne (C.P. 436)

Tél. 666-3004

... songez-vous
à une

**rente de
retraite?**



Que l'heure de votre retraite soit éloignée ou non, vous devriez prévoir dès maintenant le revenu régulier dont vous aurez tellement besoin. Vos circonstances exigent-elles un contrat spécial de pension de retraite — ou un placement de tout repos en rentes viagères? La Great-West a exactement le contrat qu'il vous faut.

Vous n'avez qu'à écrire ou téléphoner à:



Yvon MATHIEU

570 rue Principale

Tél. 666-8397

LACHENAIE

Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

MAYRAND

- Nombreux spéciaux chaque semaine
- Toujours des viandes de choix
- Coupons de caisse en double le jeudi
- Livraison gratuite : commande min. \$2.
- Un service incomparable.
- Fruits et légumes frais

TOUTES LES MARQUES DE BIERE

**METRO
MAYRAND**

28 RUE ST-ANDRE
TERREBONNE

Tél. 666-4171

EN QUELQUES LIGNES

Le chef de police, M. Léon Prieur, son épouse et M. Marcel Fournier, chef des pompiers, de Ville de St-François, ont incorporé une compagnie sous le nom de "Les Entreprises des Mille-illes Limitée" qui pourra exploiter une entreprise de transport et un service d'ambulance dans la province.

Un ancien élève du Collège St-Louis qui terminait sa 9^e année lors de l'incendie de 1939, M. Jean-Paul Dorion, médecin-vétérinaire, a brigué les suffrages à la mairie de Lachute le 2 novembre dernier. Il a été défait.

La Ville de Rigaud ajoute son nom à une liste déjà imposante des villes qui ont changé le mode d'élection afin que le maire et tous les échevins puissent être élus en même temps. En plus, au lieu de voter en février, les citoyens de Rigaud voteront en novembre dès 1965.

M. Léopold Dionne de Diormica Placage Inc., de Ville de St-François, vient d'annoncer que le nom de la compagnie sera, à l'avenir : Maison Diormica Inc.

L'hon. Lionel Bertrand adressera la parole dimanche midi le 29 novembre au congrès de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec, en l'hôtel Windsor, à Montréal.

Le congrès de la Fédération des Loisirs de la région des Laurentides aura lieu cette année dans le comté de Terrebonne, le 22 novembre prochain.

Les plaques d'enregistrement pour véhicules de 1965 sont arrivées chez l'émetteur, M. Marcel Gendron. Elles sont de couleur bleu royal avec chiffres blancs. On pourra se les procurer seulement à compter du lundi 4 janvier 1965.

M. Georges Gauthier est le nouveau président de l'Association des Parents des élèves du Collège de L'Assomption. Notre concitoyen s'occupe activement de l'organisation de séances d'études pour l'amélioration générale des étudiants des institutions d'enseignement secondaire. Nos plus sincères félicitations.

Le Conseil municipal a reçu

SPM : Congrès des conférenciers

Le congrès des conférenciers du S.P.M. aura lieu cette année, dimanche le 8 novembre à l'école des Infirmières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, de 1 heure p.m. à 9 heures p.m.

Le thème d'étude de cette importante réunion sera : "LA FEMME MARIÉE AU TRAVAIL". Des spécialistes en différents domaines touchant à cette question, participeront au congrès et feront bénéficier les conférenciers de leurs connaissances et leur expérience. On y étudiera les conséquences de cette pratique courante du travail de la femme mariée aux points de vue social, psychologique, moral et économique.

L'Equipe diocésaine du S.P.M. invite instamment tous les conférenciers à assister à ce congrès.

du ministère des Affaires municipales une lettre dans laquelle on demande pourquoi nos édiles ont accordé le contrat au second plus bas soumissionnaire pour les travaux d'aqueduc et d'égouts dans les Jardins du Seigneur. Le Conseil donnera les explications nécessaires : soit, la solvabilité non prouvée et l'inex-

périence, semble-t-il, du plus bas soumissionnaire.

La campagne du Prêt d'Honneur (Terrebonne - Lachenaie), en 1963, avait rapporté \$950.00 en un seul soir. Espérons que ce montant sera dépassé cette année afin que les étudiants en profitent le plus possible.

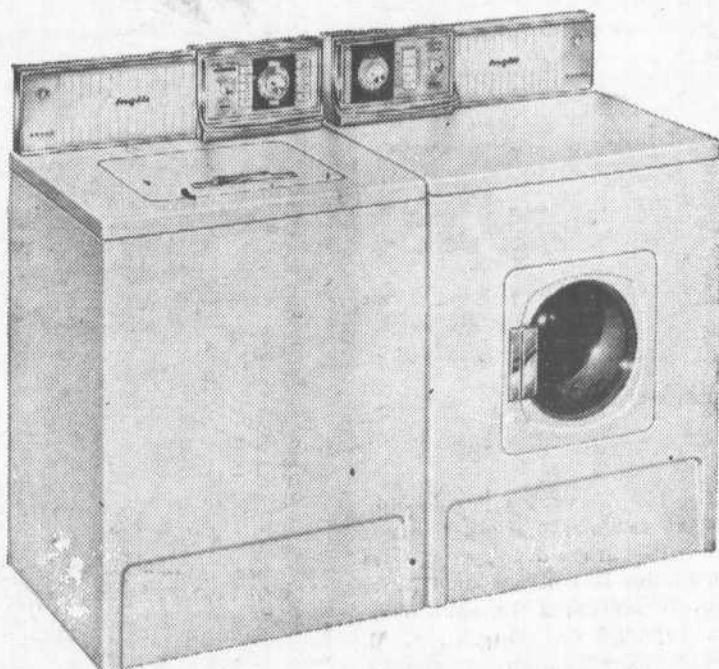
Notre collaboratrice, Mlle Nicole Lavigne, attachée depuis quelques semaines au siège social de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, a signé plusieurs articles dans la revue des employés de cette institution financière : L'Equipe, numéro de l'automne 1964. Mlle Lavigne a collaboré à un article très fouillé

sur "Le Vieux Montréal" et a signé un article sur le livre de Nathalie Fontaine, "Maudits Français". Nos félicitations.

La nouvelle Chambre de Commerce de Ste-Anne-des-Plaines a demandé son affiliation à la Régionale Terrebonne - Argen-teuil-Deux-Montagnes.

Inglis '65

vous permet de laver et sécher
AUTOMATIQUEMENT
les vêtements les plus délicats.



Lessiveuses INGLIS Royal

10 cycles, 3 vitesses

Qu'importe ce que vous voulez laver, depuis les lainages aux vêtements de travail, les cycles spéciaux de l'Inglis Royal les laveront automatiquement et parfaitement. Chaque cycle donne la durée du lavage, la température de l'eau et la vitesse d'essorage appropriée à chaque brassée de linge.

Sécheuses INGLIS Royal

Degrés de séchage pour tous les tissus

La sècheuse Inglis Royal est idéale pour sécher tous les genres de tissus modernes. Beaucoup de tissus, pour être impeccablement propres, nécessitent un soin spécial et le même principe s'applique également à leur séchage. Inglis Royal est la seule sècheuse qui vous permettra d'avoir le cycle de séchage approprié au linge.



Lessiveuses automatiques Inglis '65

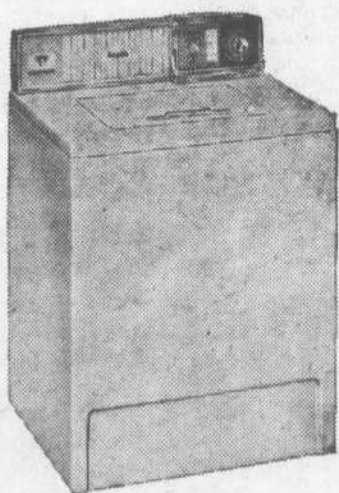
- Linge plus propre, automatiquement.
- Filtre autonettoyeur qui retient toute la mousse.
- Cycles de super-lavage pour les tissus ordinaires et le linge très sale.

Sécheuses automatiques Inglis '65

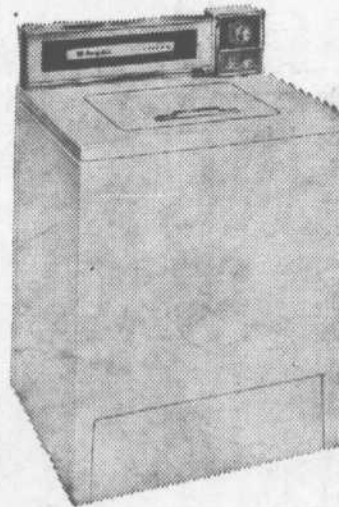
- Réglage d'humidité.
- Sélecteur automatique du degré de séchage.
- Lampe germicide à rayons ultra-violet Sani-Sun.

INGLIS : UN MODELE APPROPRIE A CHAQUE FAMILLE

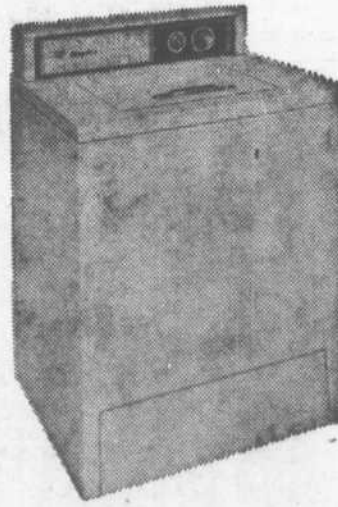
Qui possède
les appareils
Inglis...
vous vantera
les avantages
d'*Inglis*.



La "Citation"



La "Superb"



La "Liberator"

VOYEZ CETTE SEMAINE LES NOUVELLES ET SUPERBES INGLIS

Les Ameublements
roger ouimet inc.

68 rue St-Pierre

666-4296

Le plus important marchand de meubles et d'accessoires électriques de la région de Terrebonne

Terrebonne

Subvention de \$100,000 du Ministère de la Voirie pour le futur Boulevard au nord

Palements de \$172,255. pour l'usine

Le Conseil municipal a approuvé le paiement de trois estimés de l'ingénieur Alfred Trottier, en marge des travaux à l'usine de filtration, soit \$104,801.99 à Robert Morse Corporation, \$40,387.49 à Tolhurst Construction Ltée, et \$27,066.26 à Kédanac Construction Ltée. Les re-

tenues ordinaires de 10% ont été faites sur chaque versement. Dans le cas de Tolhurst, il s'agissait du certificat final.

Le montant dû à Kédanac sera acquitté aussitôt que l'ingénieur aura la certitude que les factures dues par cette compagnie ont été payées.

Le Gouvernement provincial est consentant à accorder une subvention fixe de \$100,000 à la Ville de Terrebonne, pour aider celle-ci à faire le grand boulevard de 80 pieds au nord de la ville. Ce boulevard sera la voie d'accès directe au rond-point qui conduit à la nouvelle route No 18, à l'ouest de Terrebonne. Les travaux dans ce secteur sont estimés à \$330,000.00 suivant les premiers chiffres que l'on nous a fournis.

Le Conseil a été avisé de ce fait dans une lettre de l'hon. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, en date du 30 septembre, mais qui n'a été lue que le 19 octobre dernier.

L'ESTIME DE L'INGENIEUR ALFRED TROTTIER

L'estimé préliminaire de M. Alfred Trottier, Ing.P., préparé le 5 décembre 1963, est de \$330,000 pour ces travaux. Le montant est composé comme suit :

- Mise en forme, remblais, déblais, \$28,370 ;
 - Chaines en béton de 18" de hauteur, \$15,800 ;
 - Trottoirs en béton de 5 pieds de largeur, \$34,120 ;
 - Pierre concassée et poussière de pierre épanchée, \$81,572 ;
 - Asphalte, 4" d'épaisseur, \$52,500 ;
 - Puisards, remplissage des tranchées de puisards, tuyaux, regards d'égoûts, creusage, pose et remplissage pour tuyaux, \$13,891 ;
 - Installation d'un système d'éclairage avec lampadaires, \$34,875 ;
 - Gazonnement, \$1,500 ;
 - Administration, frais techniques, frais d'emprunt, emprunt temporaire et imprévus, frais légaux, \$67,352 ;
 - PRIX TOTAL : \$330,000.
- A noter que tous les fils électriques seraient enfouis sur ce boulevard.

En voyage à Victoria



M. Léon MARTEL

Notre premier magistrat participera, du 14 au 17 novembre prochain, aux journées d'étude organisées sous l'égide de l'Union des Municipalités de la province et qui se dérouleront à Victoria, capitale de la Colombie Britannique. M. Martel a été délégué officiellement par notre Conseil municipal, lors de sa séance du 19 octobre dernier. Il quittera Montréal par train, le 11 novembre. M. Martel présentera, au nom de notre ville, un souvenir représentatif de Terrebonne au maire de Victoria à cette occasion. Nous lui souhaitons, au nom de nos lecteurs, un excellent voyage dans cette merveilleuse partie du Canada.

Contrat de \$171,487. accordé à Bigras-Excavation Inc. de Chomedey

Le Conseil municipal a accordé à Bigras Excavation Inc. le contrat pour les conduites d'égoûts et d'aqueduc dans le domaine connu sous le nom de "Jardins du Seigneur" au nord de Terrebonne. Nos édiles avaient reçu trois soumissions pour ce projet, à leur assemblée du 19 octobre, comme suit :

- Cie de Construction Tolhurst Ltée, de Vimont, à \$177,183.10 ;
- Bigras Excavation Inc., du 2270 boulevard Fortin, à Chomedey, à \$171,487.43 ;
- H. Cardinal Construction Inc., du 2801 Montée St-Rémi, à Dorval, à \$170,876.70.

Le Conseil n'a pas accordé ce contrat à sa séance du 19 et a préféré attendre à l'assemblée spéciale du 26 octobre afin de prendre tous les renseignements nécessaires sur la solvabilité et la compétence des entreprises Bigras et Cardinal. Il appert que cette dernière soit en affaires depuis peu de temps.

A sa séance du 26 octobre, le contrat a été accordé à Bigras Excavation vu les bonnes références obtenues par le Conseil, sur une proposition Vaillancourt-Daunais. Les autres membres présents, MM. Bélisle et Fontaine ont approuvé cette proposition. La différence entre les

deux soumissions était de \$610.73. Le Conseil a mentionné le fait qu'avec des entrepreneurs qu'il ne connaît pas, il doit user de prudence. L'expérience vécue récemment avec un autre entrepreneur qui a été loin de lui donner satisfaction, oblige nos édiles à prendre toutes les précautions.

NDLR — A la séance précitée, M. Bigras a mentionné le fait qu'il souscrirait généreusement à la campagne de souscription du Centre de Loisirs. On avait fait une allusion "discrète" à ce propos à la table du Conseil.

Maison modèle

A. Poulin Construction terminera vers le milieu du mois la maison-modèle sur la rue St-Antoine. Cette maison sera meublée par les soins des Ameublements Roger Ouimet Inc., à qui on a aussi confié la décoration intérieure. La date d'ouverture officielle sera annoncée dans notre édition du 20 novembre.

Merci aux policiers

M. Ladislav Gauthier, propriétaire de Terrebonne Lumber Reg'd. de la rue Gagnon, était victime au milieu d'octobre d'un vol dans sa cour à bois. Il a fait appel aux policiers de notre ville qui ont réglé l'affaire à sa satisfaction. M. Gauthier tient à remercier le corps policier pour sa collaboration et son beau travail.

SECRET LADY

par *Exquisite Form*

flatte votre silhouette... élimine les bourrelets aux cuisses

Son secret réside dans le tulle de nylon résistant qui vous amincit les hanches de plusieurs pouces et vous donne l'allure jeune et svelte... sa fermeture éclair sur le côté qui vous permet de l'enfiler et de l'enlever très facilement, et sa bordure élastique de 3", merveilleusement confortable, qui maintient parfaitement la taille. La Gaine-Culotte SECRET LADY a un panneau avant et arrière en forme de losange, qui vous assurent un maintien parfait.

Gaine-culotte à panneau en forme de losange, à longues jambes
Modèle No 8529 — En blanc ou noir — Tailles paires seulement

26-30 — \$12.00
32-38 — \$13.00

LINGERIE
MERCERIE

Chez MICHEL

L'ENDROIT IDEAL POUR HABILLER TOUTE LA FAMILLE

69 St-Pierre

TERREBONNE

666-3391

BIERE
PORTER

NO. 6-8047
Livraison gratuite

MARCHE BRUNO

Bruno Lauson, propriétaire

Epicerie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON

TERREBONNE

POUR VOS LAVAGES, MESDAMES!

A votre disposition:

16 LAVEUSES à 25c.

8 SECHEUSES à 10c.

Buanderette Automatique



UTILISEZ
AUTANT
D'APPAREILS
QUE VOUS
LE DESIREZ

MAYTAG
COMMERCIAL EQUIPMENT

Eco-Lav Jean Raymond

3, RUE ST-ANTOINE,

COIN ST-LOUIS



Votre amical Super Marché

Claude Perrault

DES SPECIAUX CHAQUE SEMAINE
NOTRE SERVICE RAPIDE ET GRATUIT
NOS VIANDES DE MARQUE ROUGE
TIMBRES EN DOUBLE LE JEUDI

BIERE
ET
PORTER
TOUTES MARQUES

666-4158

89 ST-LOUIS
TERREBONNE

Toujours un bon
service de
2 heures

- NETTOYAGE
- PRESSAGE
- REPARATIONS
- ENTREPOSAGE

NETTOYEUR

TERREBONNE

L. CARON, Prop.

666-3744
666-3745

40, rue LEPAGE



Assemblée du Conseil de Lachenaie

PRESENTS: S. H. le maire J.-Edouard Sarrazin, MM. Eugène Latour, Eugène Asselin, Jean-Paul Goulet, Florent Barbe, Jean-Claude Patenaude, conseillers. M. Jean Poirier, secrétaire-trésorier.

• A la suite de l'étude des soumissions reçues pour les travaux décrétés au règlement no 114, la soumission de Iberville Construction Inc. au montant de \$4,077.50 est acceptée sur proposition Latour-Goulet.

Municipalité de Lachenaie

La Municipalité de Lachenaie désire réserver les services de pompiers volontaires pour son service d'incendie. Le salaire accordé est de \$3.00 l'heure avec un minimum de \$5.00 pour chaque incendie. Les personnes intéressées pourront donner leur nom au secrétaire-trésorier, M. Jean Poirier, au 351 rue Principale, Lachenaie. Au téléphone : 666-3677.

Conseiller élu

M. Jean-Claude Patenaude, courtier en assurances de Lachenaie, a été nommé conseiller au siège numéro 1, en remplacement de M. Fernando Clément, décédé le 15 octobre dernier. M. Patenaude a été nommé le soir même des funérailles du conseiller décédé, soit lundi le 19 octobre.

C'est M. Eugène Asselin, appuyé par M. Jean-Paul Goulet, qui a fait la proposition pour nommer M. Patenaude. En amendement, M. Pierre-Paul Mathieu, appuyé par M. Eugène Latour, proposa M. Henri Cantin comme conseiller. La question fut mise aux voix. MM. Asselin, Goulet et Florent Barbe ont voté pour la proposition principale; MM. Mathieu et Latour, pour l'amendement qui fut ainsi défait.

M. Patenaude fait partie de Brisebois & Patenaude Enrg., courtiers en assurances de Lachenaie. Il est bachelier ès-arts. Il a fait un an d'études aux Hautes Etudes Commerciales et il a travaillé en comptabilité pour Ed. Archambault et pour le bureau de comptables Courtois & Fredette de Montréal.

• Me Léopold Gravel, n.p. sera le notaire qui préparera le contrat entre la Municipalité et Iberville Construction. Proposition: Goulet, résolu à l'unanimité.

• Les travaux devront débuter le 9 novembre et être complétés le 20.

• Des soumissions ont été demandées pour l'assemblée du 2 novembre pour l'entretien des chemins d'hiver, soit Montée Petite Mascouche (1.066 milles), Rang de la Petite Mascouche

(1.253 milles), Première Avenue (0.303 milles), Terrasse Bissonnette (0.171 milles), Chemin des Anglais (0.500 milles), Montée Dumais (1.470 milles), Rues Poplar, Maple, Cedar, Willow, Odiana, Pinecrest (0.382 milles), Terrasse Bernard Gagnon (0.478 milles).

• Il a été proposé de demander à la Ville de Terrebonne pour l'entretien d'hiver de la rue Belcourt jusque chez M. Georges Lagacé.

• Le secrétaire enverra des avis de paiement à tous les arriérés de 6 mois ou plus de la taxe d'eau.

Malgré le décès d'un de ses membres, le Conseil de Lachenaie siège

La majorité du Conseil municipal de Lachenaie n'a pas voulu continuer une tradition solidement implantée dans le système démocratique et parlementaire de notre pays. Le Conseil a siégé lundi le 19 octobre, alors qu'un de ses membres, M. Fernando Clément, était inhumé le matin même.

S. H. le maire J.-Edouard Sarrazin avait demandé, au début de la séance d'ajournement, par respect pour la mémoire de M. Clément, d'adopter une résolution reportant la date de l'as-

semblée au lundi 26 octobre.

Une résolution a été adoptée en ce sens sur proposition de M. Eugène Latour, secondé par M. Pierre-Paul Mathieu. En amendement, M. Eugène Asselin, appuyé par M. Jean-Paul Goulet, s'est prononcé contre cette proposition, en donnant comme raison que le conseil avait plusieurs projets importants à régler et qu'il fallait profiter du fait que le conseil était au complet pour rendre les décisions qui s'imposaient.

MM. Mathieu et Latour ont

voté pour la proposition principale qui a été défaite par MM. Asselin, Goulet et Florent Barbe.

Après cette prise de position, le secrétaire-trésorier, M. Jean Poirier, a ouvert les soumissions reçues pour les travaux décrétés par le règlement no 114, soit, travaux d'aqueduc sur la Terrasse Bernard-Gagnon. Les soumissions

• Labelle & Frères Inc., à \$4,365.00;

• Daniel Boisvert, à \$4,620.00;

• Tolhurst Construction, à \$6,635.00;

• Iberville Construction, à \$4,077.50.

Aucune décision n'a été prise par le conseil et l'étude des soumissions a été reportée à une séance subséquente.

M. Eugène Latour, appuyé par M. Mathieu, proposa ensuite l'ajournement au lundi 26 octobre. En amendement, M. Asselin, appuyé par M. Goulet, se prononça contre la proposition. M. Barbe votant pour l'amendement, celui-ci est adopté.

Finalement, sur une proposition Barbe-Goulet, le conseil a été ajourné au 26 octobre.



5%

sur vos épargnes

Obligations d'Épargne du Canada

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada donnent un intérêt de 4½% chacune des 2 premières années, 5% chacune des 5 années suivantes et 5½% chacune des 3 dernières années — soit un rendement moyen de 5% l'an si on les détient jusqu'à échéance dans dix ans.

BUVONS

TOUS LES JOURS



Le bon, le pur lait Raymond

LAITERIE RAYMOND INC.

LAIT — CREME
Brevage au chocolat
Beurre — Oeufs
Crème glacée Leclerc

TEL. 666-4472

227-Principale Lachenaie



Entre nous

PAR

GÉRARD SANSCARTIER

U.S.A. — U.R.S.S.

(JOHNSON vs SOUSLOV)

La violence appelle la violence. Il était virtuellement inévitable qu'à la récente poussée extrémiste de la droite américaine, réponde, du tac au tac, un durcissement soviétique.

La seule différence, vue d'Amérique, porte sur le fait que, plus encore que les Russes (écrasés sous un trop lourd héritage), nous nous attribuons de quatre ans en quatre ans les gouvernements que nous méritons.

Si "chaque élection américaine provoque un éternuement universel", il est aisé de constater, cette fois-ci, que la planète semble en outre, fort mal grippée.

Et l'on peut craindre, à raison, que même la pénicilline démocrate ne réussisse pas, seule, à faire descendre le mercure de ce fâcheux état grippal. De toute évidence, il nous faut infiniment plus que l'opération Défaite (Massive) Goldwater pour assainir l'atmosphère polluée que nous respirons tous. En effet, les potions et cures de nos affables voisins frontaliers ont vu les administrations successives affadir, à la longue, leurs vertus préventives.

Quelle médecine l'occident se verra-t-elle maintenant administrer? Malin devin, celui qui pourra mettre à jour notre alchimie politique internationale; car les apprentis sorciers nous ont entraînés beaucoup trop avant pour que nous dérogiions maintenant de bon gré aux superstitions qu'il urge pourtant de déloger.

Dans ce climat qui verra naître des orientations cruciales, voire des alignements douteux, il ne sera pas particulièrement facile, pour les nouveaux maîtres, de faire le point sans se méprendre sur les tendances qui doivent dorénavant infléchir le triple choix idéologique, politique et tactique.

Tout est possible: maintenant ou jamais; l'humanisme peut enfin, réellement, tout gagner ou tout perdre. Il est accordé à l'Est comme à l'Ouest un bref moment de répit historique ou tous soupèseront en dernier ressort, les actes et intentions du voisin, du coéquipier même, avant de s'engager par une option irréversible.

Souhaitons ardemment que la Raison et le Courage l'emportent sur la passion et la veulerie. A ce seul prix, — triomphera le travail fervent que nous devons dès à présent, consentir et SOUTENIR....

Tableau d'honneur

ECOLE NOTRE-DAME
TERREBONNE

Mois d'octobre 1964

2eA: Johanne Ouimet, Marie Beaulieu, Ginette Gamache, Jocelyne Gascon.

2e B: Diane Gosselin, Sylvie Ferland, Lise Moreau, France Deschamps.

2e C: Diane Héroux, Danielle Létourneau, Céline Collette, Louise Langlois.

3e A: Danielle Gascon, Lyne Dubé, Francine Bergeron, Johanne Lauzon.

3e B: Yvonne Leroux, Claire Allard, Rolande Lauzon, Jocelyne Roy.

3e C: Suzanne de la Sablonnière, Monique Grenon, Johanne Lapointe, Josyane Laroche.

3e D: Renée Barbe, France Lavoie, Claire Lafrenière, Claudine Grenon.

4e A: Francine Gouger, Marie-Christiane Tétreault, Diane Demers, Solange Debiens.

4e B: Céline Moreau, Louise Danis, Jacqueline Lefebvre, Jocelyne Pharand.

4e C: Danielle Grandchamp, Ginette Crépeau, Christine Vézi-na, Judith Papineau.

4e D: Sylvie Deschênes, Sylvie Choinière, Danielle Pavlovic, Carole Chartrand.

5e A: Myrienne Pavlovic, Liette Céré, Madeleine Boudrias, Francine Quevillon.

5e B: Viviane Archambault, Claire Beaulieu, Lucie Barbe, Sylvie Dupras.

5e C: Sylvie Lepage, Suzanne Lauzon, Lucie Desormeaux, Judith Viens.

5e D: Diane Robert, Johanne Vaillancourt, Madeleine Morest,

France Larchevêque.

6e A: Lise Deschênes, Estelle Allard, Michelle Loyer, Ginette Joly.

6e B: Liette Forest, Hélène Lauzon, Diane Hamel, Diane Ronaldi.

6e C: Sylvie Longchamps, Raymond Meunier, Danielle Thouin, Nicole Grenier.

6e D: Suzanne Huot, Ginette Crête, Marie-Andrée Raymond, Carole Lepage.

Liste du personnel de l'école
Notre-Dame de Terrebonne

2e A: Mme Catherine Gagnon; 2e B: Mlle Claire Lacasse; 2e C: Mlle Murielle Paquette; 3e A: Mme Madeleine Dancose; 3e B: Mlle Carmelle Boulanger; 3e C: Mme Juliana Dumont; 3e D: Mme Françoise Dugas; 4e A: Mlle Lise Desnoyers; 4e B: Mlle Francine Forest; 4e C: Mlle Jeanne Lavergne; 4e D: Mlle Lise Cantin; 5e A: Mlle Claire Gascon; 5e B: Mlle Louise Grenon; 5e C: Mlle Marie-Marthe Héroux; 5e D: Mlle Monique Grenon; 6e A: Mme Jacqueline Brière; 6e B: Mlle Claudette Forget; 6e C: Mlle Jacqueline Lauzon; 6e D: Mlle Marie-Paule Bournival; ass.-directrice: Sr Saint-Josaphat, C.N.D.; directrice: Sr St-André-du-Cénacle, C.N.D.

Terrebonne...

(suite de la page 3)

Générale de Financement qui investira les sommes nécessaires.

Dès démarches ont déjà été faites par S. H. le maire Alexander dans cette importante affaire et il a été décidé lundi d'adresser un mémoire complet à la SGF afin de ne rien négliger pour obtenir cette importante industrie.

Nouveau Conseil du Travail de la région Ste-Thérèse — Terrebonne

M. Louis Laberge, représentant de la Fédération des Travailleurs du Québec, a présidé à la cérémonie de la remise de la charte du Congrès du Travail du Canada, au nouveau Conseil du Travail de Sainte-Thérèse, Terrebonne, Saint-Eustache et région qui avait lieu à Ste-Thérèse récemment.

M. Jacques Laforest (Canada Flushwood Door Mfg Ltd) et Léo Baril (Bilrite Furniture Mfg Inc.) de notre ville, représentaient leurs confrères à cette importante réunion. Le conseil n'a pas encore été élu mais le sera à la fin de novembre.

M. Laberge a donné l'avertissement aux directeurs des sociétés General Motors et Renault-Peugeot qu'elles font mieux de se préparer à payer à leurs employés québécois des salaires équivalents à ceux qui ont cours dans l'industrie canadienne de l'automobile.

Le porte-parole de la FTQ a déclaré que, dans l'euphorie qui accompagne l'implantation au Québec de nouvelles industries, on est trop souvent porté à oublier les travailleurs, dont les

salaires inférieurs ont souvent, dans le passé, attiré les investisseurs étrangers. Affirmant que cette époque de "cheap labor" est maintenant révolue, il a exprimé l'espoir que les travail-

leurs québécois auront la sagesse de toujours choisir de se grouper dans des syndicats aussi puissants que les entreprises géantes par lesquelles ils sont employés.

La Société St-Vincent-de-Paul sollicitera notre aide le 22

La quête spéciale de la Société St-Vincent-de-Paul de la paroisse aura lieu dimanche le 22 novembre à toutes les messes. C'est ce que vient d'annoncer le conseil d'administration qui se réunissait il y a quelque temps pour faire le point sur les activités de l'année. Des enveloppes seront à la disposition des paroissiens aux messes et nous serons invités à participer, par notre offrande, à cette croisade de charité.

Le bureau de direction actuel présidera encore cette année aux destinées de l'organisme. Il est composé de MM. Armand Corbeil, président; M. l'abbé Léo Clément, aumônier; Georges Gascon, vice-président; Florent Gilbert, secrétaire, et des directeurs

MM. Conrad St-Yves, Marcel Jacques, Wilfrid Bezeau, Marcel Bédard, J.-H. Liboiron. MM. André Grenon et Roland Forget se sont joints à la SVP. Ils s'occuperont plus particulièrement des secteurs Pincourt et Côte Terrebonne.

COLLABORATION AVEC L'ASSISTANCE SOCIALE

Le président, M. J.-A. Corbeil, nous avisait ces jours derniers, qu'une plus grande coopération est envisagée avec l'Assistance Sociale du diocèse. Le responsable qui venait à Terrebonne seulement 2 jours par semaine, ferait du bureau tous les jours de la semaine, sauf les samedi et dimanche, ceci dans le but de mieux aider les nécessiteux.



POURQUOI PAYER PLUS CHER?

POUR TOUS GENRES DE

PORTES de GARAGES

- Fabrication de qualité
- Plusieurs modèles à votre choix
- Tous accessoires compris

GARANTIE 1 AN SERVICE COMPRIS



En exclusivité à Terrebonne :

PORTES DE GARAGES AVEC

"CONTROLE ELECTRONIQUE"
INSTALLEES ET GARANTIES



- Pour un service parfait
- Pour votre satisfaction
- Pour des estimés gratuits

c'est HERVE CLARK
qu'il faut consulter

Pose de portes si vous le désirez

Voyez dès cette semaine sans obligation

HERVE CLARK

MANUFACTURIER DE PORTES PLAQUEES ET DE GARAGES

5, rue St-Antoine

Terrebonne

Congrès conjoint : Cour de bien-être et chefs de police à St-Jérôme le 12

● M. Aimé Charron, chef de police de notre ville participera à cette importante réunion, la première du genre jamais tenue dans notre province.

Le jeudi 12 novembre prochain aura lieu à la Cour de Bien-Etre de Saint-Jérôme le congrès conjoint qui réunira les chefs de police du district judiciaire de Terrebonne. Le congrès sera sous la présidence conjointe de M. le juge Raymond Raymond, de la Cour du Bien-Etre et M. Rolland Brunet, directeur de la police de Saint-Jérôme.

Comme on le sait, le district judiciaire de Terrebonne comprend les comtés de Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes. La Cour de Bien-Etre ayant juridiction sur ce district siège à Saint-Jérôme et fut fondée le 1er juin 1960. En plus de la cour proprement dite, un tel organisme comporte comme rouage essentiel un service de probation.

S'il est un domaine où le bien commun exige la meilleure de toutes les collaborations, c'est celui de la délinquance juvénile. Aussi est-ce d'un commun accord que les chefs de police du district et le personnel de la Cour du Bien-Etre ont décidé de se réunir en congrès.

Maire suppléant



M. ANTONIO DAUNAIS

sera le maire suppléant de notre ville pour les mois de novembre, décembre et janvier. Nos félicitations.

Brigadiers scolaires

Une délégation de l'ordre des Chevaliers de Colomb de notre ville rencontrait le Conseil municipal le 19 octobre dernier afin de rétablir sur une base permanente les brigadiers scolaires pour la protection des écoliers.

Le grand-chevalier, M. Bernard Rivet, accompagné de plusieurs officiers de cet organisme, a établi que la protection était nettement insuffisante aux abords de nos écoles. Le Conseil a demandé au chef de la police, M. Aimé Charron de rencontrer le directeur de l'école St-Louis et l'inspecteur, M. C.A. Roberge afin d'organiser une nouvelle équipe de brigadiers.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

... Gagnez-le comme des milliers de femmes... représentez AVON. Ecrivez ou téléphonez à

Mme L. HUNEAU

12040 De Poutrincourt
Tél. 331-3581 Montréal

Assemblée de la Chambre de Commerce mardi le 10 novembre

La prochaine assemblée de la Chambre de Commerce aura lieu à la salle de réception de l'Hôtel Central, mardi le 10 novembre, à 7 h. p.m. La réunion des membres suivra le souper mensuel.

Chambre de Commerce de Ste-Anne des Plaines Conseiller juridique

Lors de sa dernière assemblée, le bureau de direction de la Chambre de Commerce de Ste-Anne des Plaines a choisi Me Denis Hardy pour agir à titre de conseiller juridique de la Chambre.

Me Hardy remplira également les fonctions de directeur des relations extérieures de cet organisme.

Représentant



M. DENIS GALIPEAULT,

notre concitoyen du 224 rue Gagnon, a été choisi comme représentant de la compagnie d'assurance-vie Great-West, il y a quelques semaines. Il est à la disposition des citoyens de Terrebonne et de la région en tout temps et sollicite leur encouragement.

Accident

Mlle André Lapointe, (qui fut Reine du Carnaval 1964), fille de M. et Mme J.-R. Lapointe, de la rue Ste-Marie, a été victime d'un accident d'automobile mardi soir dernier à Montréal alors qu'elle revenait de son travail. Notre concitoyenne s'est fracturée un pied et elle sera retenue à la maison pour quelque temps. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Une innovation cette année : un débat sur un sujet d'actualité permettra à deux membres de faire valoir leur point de vue sur un sujet donné à l'avance et les membres pourront ensuite discuter. Le sujet choisi pour l'assemblée du 10 est : les annexions pour Terrebonne. MM. Florimond Gauthier et Aimé Despatie présenteront respectivement les arguments contre et pour les annexions. M. Lionel Grenier agira comme modérateur.

Exercices au Centre

La Fraternité des Policiers de notre ville a demandé et obtenu des directeurs du Centre de Loisirs la permission d'utiliser la section "poids et haltères" pour des exercices. Nos policiers utiliseront donc cette salle au Centre de Loisirs régulièrement.

COMMISSION SCOLAIRE
PROTESTANTE
DE LA MUNICIPALITÉ DE
LAURENVALE

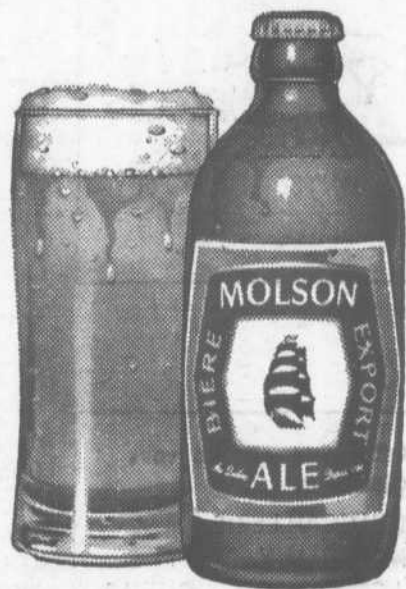
SOUMISSIONS

POUR ENLEVEMENT DE
LA NEIGE

Des soumissions sont demandées pour l'enlèvement de la neige sur les terrains, trottoirs et passages des écoles suivantes, pour l'année scolaire 1964/65 :

- Elmwood Elementary, 199 Grande Côte, Rosemère, Qué.
 - McCaig Elementary, 501 Northcote Rd., Rosemère, Qué.
 - Rosemère High, 534 Northcote Rd., Rosemère, Qué.
 - Lewis King Elementary, Thacker Rd., Terrebonne-Heights, Qué.
 - Twin Oaks Elementary, 700 Lucie St., Fabreville, Qué.
- On pourra soumettre un prix pour n'importe laquelle ou toutes les écoles. Les soumissions cachetées avec l'indication "Tender for Snow Removal" et incluses dans une autre enveloppe, devront être adressées à M. G. M. Muirhead, 530 Northcote Road, Rosemère, et seront reçues jusqu'à 4 h. p.m., lundi le 23 novembre 1964.

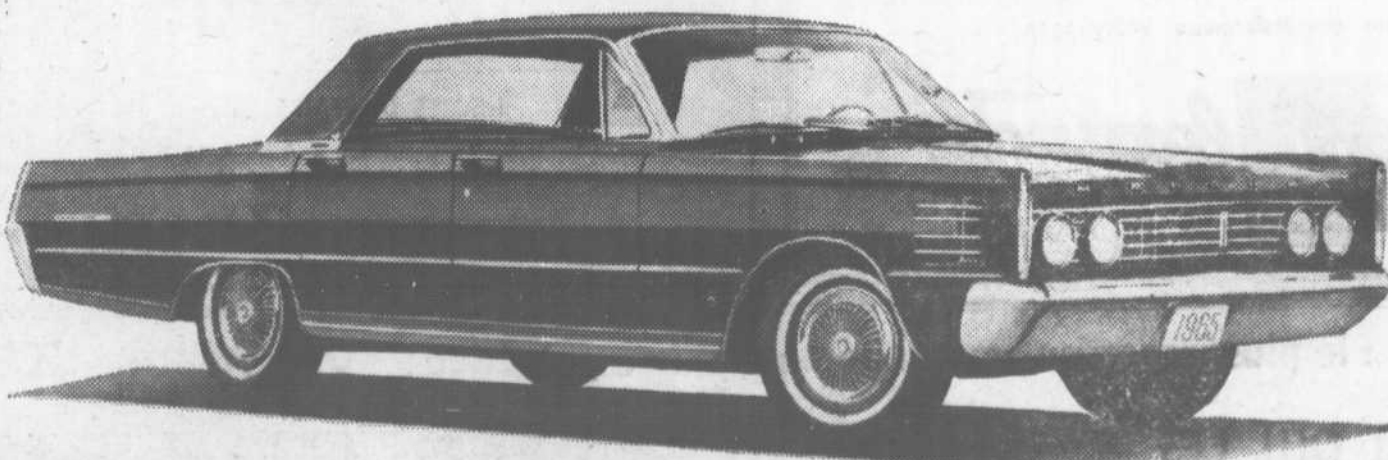
La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.
G. M. MUIRHEAD,
Secrétaire-trésorier.



LA BONNE
BIÈRE MOLSON
LA PRÉFÉRÉE DU QUÉBEC

LA MERCURY '65— dans la meilleure tradition de la Lincoln Continental

Une distinction rare... une perfection technique achevée... une décoration de bon goût... telles sont les caractéristiques de la Mercury '65, une voiture qui suscite l'admiration partout où elle passe.



LOUIS-GEORGES LEVEILLE

VENDEUR AUTORISÉ : MERCURY — METEOR — COMET — CAMIONS MERCURY
sous-agence de Paquette Automobiles Ltée de L'Assomption

121 boul. Terrebonne

Terrebonne

Tél: 666-4117

Soyons présents à la partie de cartes des Filles d'Isabelle le 14

La grande partie de cartes au profit de la cantine scolaire, sera tenue cette année encore dans la grande salle du séminaire St-Sacrement, samedi soir, le 14 novembre, à 8.30 h. C'est un événement qui attire chaque année plusieurs centaines de nos concitoyens qui veulent prouver au Cercle Marguerite de Provence que la charité n'est pas un vain mot chez nous.

Les petits protégés d'âge scolaire du Cercle reçoivent chaque midi un repas chaud à l'école Notre-Dame. Les Pères du Saint-Sacrement, toujours charitables,

leur préparent les repas. En plus, avec les dons reçus, une partie est remise à l'Equipe Féminine afin que ces enfants nécessiteux reçoivent de chauds vêtements qui leur permettront de venir à l'école.

Ceux parmi nous qui le voudront pourront remettre un don ou un cadeau en communiquant avec la régente, Mme Liliane Lapointe, à 666-3911 ou avec Mme Y. Chartrand, à 666-8692. Ces cadeaux seront dans les vitrines de Moderne Electrique Enrg. jusqu'au 13 novembre prochain.

Président



M. Jean-Marc FONTAINE

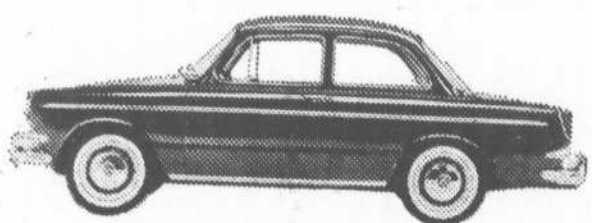
La Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean-Marc Fontaine comme président de la zone de Terrebonne pour la tenue de la campagne 1965. C'est son troisième mandat consécutif.

Monsieur Fontaine est échevin de la ville, membre des Chevaliers de Colomb, 4e degré, secrétaire de l'Adoration Nocturne et Juge de Paix. Il est également président du Comité des Budgets au Conseil de Bien-Etre du diocèse de St-Jérôme.

Monsieur Fontaine, par ses activités de toutes sortes, tant dans la région que dans son milieu, s'est fait connaître avantageusement et apprécié de tous.

Grâce à la collaboration qu'il a su s'adjoindre au cours des précédentes campagnes, les succès obtenus sont un gage de réussite pour la campagne 1965.

• M. RICHARD GRENON fait maintenant partie du personnel du bureau, service de la production, à la Canada Flushwood Door.



Une VW 1500



Deux VW 1500



Trois VW 1500

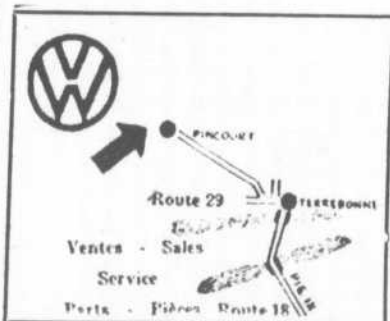
Choisissez une de ces trois Volkswagen, n'importe laquelle. Le sedan, la station-wagon ou la voiture de sport Karmann Ghia.

Elles ont toutes le moteur à l'arrière pour assurer une meilleure traction dans la neige ou la boue.

Elles ont toutes le moteur refroidi par air—celui-ci ne peut ni geler ni bouillir. (Il n'y a pas de radiateur, donc pas de problèmes de ce côté-là.)

Elles font toutes une moyenne de 35 milles au gallon. Et chaque modèle vous assure la sécurité de fonctionnement renommée des Volkswagen.

Pourquoi ne pas passer chez nous cette semaine pour faire une randonnée d'essai dans la VW 1500 que vous préférez?



Tél. : 666-3782

Montée Pincourt,
Terrebonne

Visitez votre concessionnaire Volkswagen



Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES SUFFISANTES

CELUI QUI LES
TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

COURTIER EN ASSURANCES

105 ST-LOUIS,

NO. 6-3871



PETITES ANNONCES

DEUX enveloppes pour enfants, une en lama, l'autre en nylon. S'ad. à 306 St-Louis. (X)

ROUTE DE PAIN A VENDRE — Avec camion. Excellente opportunité d'affaires. S'ad. à Boulangerie & Pâtisserie Raymond Inc., 233 St-Louis, Terrebonne. Tel. 666-4197.

COUTURIERE — Pour confections et réparations, s'adresser à Mme G. Morneau, 45 Ste-Marie. Tel. 666-4755, Terrebonne. (X)

STENO-DLACTYLO demandée. Bureau à Terrebonne. Tel. 666-3733.

LOGIS A LOUER — 5 appartements, avec bain. S'ad. à 235 St-Louis, Terrebonne.

A VENDRE — Moulin à coudre Pfaff neuf. Aussi poêle à l'huile Gurney. Bonne condition. S'ad. à 235 St-Louis, Terrebonne.

TERRAIN A VENDRE — 90x85, bonne condition. Propriétaire : 120 Chemin St-Roch, Tel.: 823-2737.

GARDIENNES RESPONSABLES disponibles toutes les fins de semaine. Tél. 666-3942.

A VENDRE — Chauffe-eau au gaz propane. Fournaise à l'huile. Une petite fournaise. A bon compte. S'ad. Tel.: 666-3942. (X)

UN SERIN à vendre, avec cage, \$10.00. Tel.: 666-8243 (X)

RAQUETTES de première qualité, faites à la main, différentes grandeurs. Prix raisonnables. S'ad. à D. Deschênes, 21 Léveillé. Tel: 666-4763. (x)

MAISONS, TERRAINS, TERRE SUBDIVISEE A VENDRE. S'AD. TEL.: 666-8437 (2XX)

TERRAINS de choix, situés dans Terrebonne et la région. S'ad. tel: 666-3942. (2XX)

LOGEMENT A LOUER — 3 pièces, au deuxième, 220 compris, eau chaude. Libre immédiatement. S'ad. 162 Chartrand. Tel.: 666-3890.

LOGEMENT A LOUER — 3 grandes pièces, chauffage individuel à thermostat, chambre de bain, poêle et réfrigérateur électriques inclus, dépense et 4 garde-robes. Libre immédiatement. S'ad. à 40 St-Louis. Tel: 666-8092 ou 3402.

LOGEMENT A LOUER — 4 grandes pièces, un haut, libre immédiatement. Situé au 136 boul. Terrebonne. S'ad. 666-8583.

GARDIENNE D'ENFANTS de 25 ans, à la journée ou à la semaine. S'ad. à Mme L. Auger, 6430, boul. des Mille-Iles, Ville St-François, Tel. 666-8095. (2)

ETUDE POUR ENFANTS — de 1ère à la 5e année. Etude de 3 h. à 5.30 h. Pour information, s'ad. à Mme Ginette Dubé, 16 St-Sacrement. Tel: 666-6363.



Alexander Motors Limited vous offre des aubaines formidables. Toutes ces autos sont en vente maintenant, telles quelles, très propres, sur le terrain:

AUSTIN 850 — 1961
\$245

FORD SEDAN — 1959
\$500

DODGE REGENT — 1958
\$150

PONTIAC SEDAN — 1953
\$145

CHEVROLET — ANTIQUITE très propre et avec la vérification de sécurité provinciale de 1964.

\$250

TRACTEUR DIESEL "David Brown", modèle 950, avec pelle hydraulique et cabine de toile. Seulement 600 heures de travail, en très bonne condition. Prix complet:

\$3,000



MONTEE PINCOURT
666-3782



FERRONNERIE

M. JACQUES Ltée

Offre tout ce que vous désirez en

QUINCAILLERIE
MATERIAUX
ACCESSOIRES - OUTILS
PEINTURES

Téléphone: 666-3333

Angle St-Pierre et Ste-Marie

TEL. 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIE

BIERE • PORTER

HEURES D'AFFAIRES :

LUN. MER. VEN. SAM. - 8 A.M. A 11 P.M.
MAR. JEU. - 8 A.M. A 7 P.M.

75 ST-PIERRE

TERREBONNE

DURANT L'ANNEE ACADEMIQUE

300 étudiants du diocèse bénéficieront du Prêt d'Honneur de la SSJB

Des prêts d'un montant total qui variera entre \$75,000.00 et \$80,000.00 seront faits par la Société Saint-Jean-Baptiste de notre diocèse à quelques 300 étudiants, au cours de la présente année académique.

Ces informations nous sont transmises par le Directeur général de l'organisme, Monsieur Guy Mercier, à la veille de la grande campagne 1964. Le Prêt d'Honneur de notre région prêtera ainsi, en une seule année, autant qu'il l'a fait depuis sa

fondation en 1959. Tout ceci, il faut le souligner, grâce à l'appui et à la collaboration des Caisses Populaires de notre milieu qui ont accepté d'entrer dans le jeu et de devenir des partenaires égaux dans cette oeuvre magnifique d'éducation.

La Campagne 1964 qui permettra d'amasser les fonds nécessaires à la garantie des prêts versés par les Caisses, se déroulera chez nous et un peu partout dans la province, le 9 novembre prochain. L'organisa-

teur de la SSJB, Monsieur Sylvestre Labelle, a réuni une équipe imposante qui, dans les huit grandes régions qui subdivisent le diocèse, auront la responsabilité de solliciter nos industriels, hommes d'affaires et professionnels d'organiser la GRANDE VISITE du 9.

La mise en marche du nouveau système Prêt d'Honneur-Caisses Populaires marque donc les débuts d'une nouvelle époque. De ce fait, l'oeuvre pourra maintenant fournir un appui fi-

nancier aux étudiants à partir de l'année de Belles-Lettres, et au niveau de la 12e année du cours secondaire.

Soulignons également que le Prêt d'Honneur sera maintenant au service des jeunes 12 mois par année et que ces derniers pourront y recourir en tout temps.

La Campagne 1964 se doit d'être un succès. Tous et chacun voudront faire leur part.

L'objectif 1964 : \$1.00 par famille.

GRANDE VISITE ETUDIANTE

du
Prêt d'Honneur
à Terrebonne
LUNDI SOIR
9 novembre



LES RESPONSABLES du Prêt d'Honneur pour Terrebonne, lors du lancement de la campagne 1964 qui avait lieu à St-Jérôme, le 29 octobre dernier. De g. à d., MM. Léonard Brosseau, président honoraire pour le diocèse, Augustin Papineau, membre du conseil d'administration pour Terrebonne, Marcel Gagnon, président de la Société St-Jean-Baptiste locale et président général de la campagne pour Terrebonne et M. Maurice Dumas, président de la SSJB diocésaine.

M. Bernard Rivet remet sa démission comme Grand-Chevalier



M. Bernard Rivet

Le Grand Chevalier du Conseil local des Chevaliers de Colomb, M. Bernard Rivet, a remis hier soir, lors d'une assemblée de l'organisme, sa démission comme tel. Il avait été élu pour la première fois en 1963 et réélu en juin de cette année. M. Rivet avait déjà participé aux travaux du Conseil comme officier dès 1962.

Le titulaire a déclaré qu'il avait déjà consacré toutes ses énergies à la cause du Conseil des C. de C. de la région et qu'il était maintenant raisonnable pour lui de songer à ses affaires personnelles et à sa santé.

M. Rivet laissera le souvenir d'un gentleman partout où il

a passé comme Grand Chevalier et son départ à la tête de l'organisme sera vivement regretté.

Avez-vous perdu votre emploi? Avez-vous perdu la confiance de votre patron? de votre contre-maitre ou de vos employés? A-

vez-vous perdu l'estime de votre femme ou de votre amie? Avez-vous accumulé comptes sur comptes?

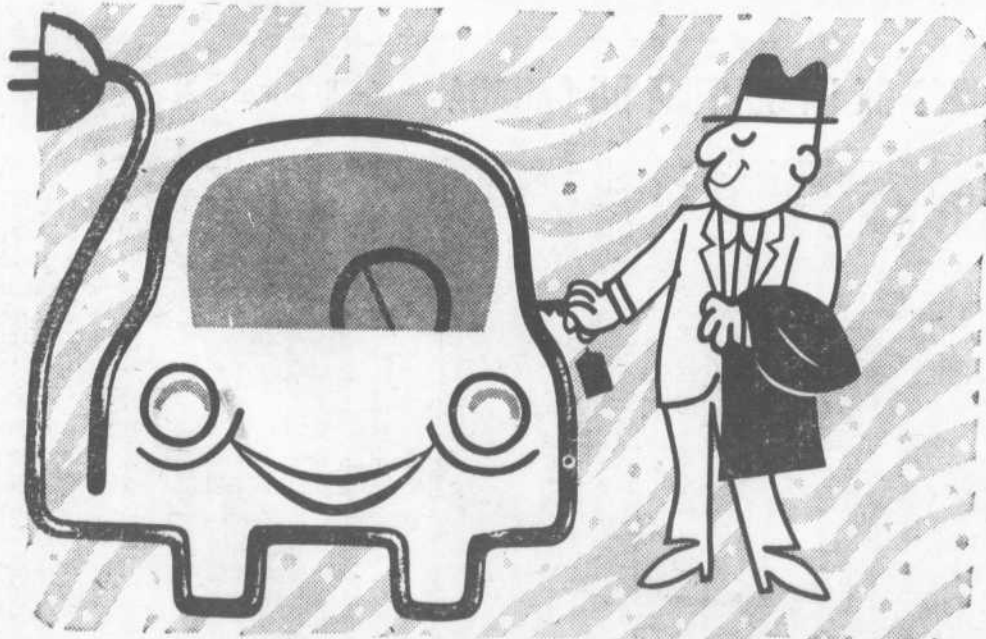
Tout ça à cause de la boisson!

Rendez-vous donc aux forums Matt Talbot le jeudi soir. Des abstinents de plusieurs années d'expérience étudieront chacun de vos cas, vous conseilleront, vous aideront à retrouver confiance dans la vie.

Forum Matt Talbot jeudi soir

Les forums Matt Talbot débutaient hier soir, 5 novembre et vous êtes invités à y participer chaque jeudi soir, à compter de 8 h. 15 p.m. au sous-sol de la sacristie. La prochaine réunion a lieu le 12.

AYEZ UNE AUTO OÙ IL FAIT BON TOUS LES MATINS!



FINIS LES FRISSONS!

Trouvez chaleur, confort, sûreté, vitres libres de givre

VOITURE CONFORTABLE... DÉPART AGRÉABLE! Ne devenez pas un "gratieur de pare-brise" professionnel! Un chauffe-intérieur électrique pour voiture sera pour vous comme un garage chauffé. Aucune installation électrique spéciale n'est requise; se branche simplement à une prise de courant. Pour quelques cents par nuit, vous trouverez au matin une voiture confortable, toutes vitres libres de givre, une auto qu'il fera bon conduire plus sûrement.

Un chauffe-intérieur électrique n'est pas un chauffe-bloc de moteur mais un vrai chauffe-intérieur pour vous, le conducteur. Muni d'un éventail, à l'épreuve du surchauffage, facile à monter, on peut aussi le déposer sur le plancher. Vous pouvez vous le procurer dans les stations-service, chez les dépositaires d'autos, dans les magasins d'articles pour autos, grands magasins et centres d'achats. Ne tardez pas!

CHAUFFE-INTÉRIEUR ÉLECTRIQUE POUR VOITURE

HYDRO-QUÉBEC
La Compagnie d'Électricité Shawinigan
FILIALE

Assemblée à la Caisse mardi

Le conseil d'administration de la Caisse Populaire se réunira mardi prochain le 10 novembre, au siège social de la rue Masson pour prendre connaissance des états financiers de l'année terminée le 30 septembre. Le conseil fixera à cette réunion la date

de l'assemblée générale des sociétaires. Comme à l'accoutumée, ce sera sans doute le dernier dimanche de novembre, soit le 29, cette année.

A noter que l'actif de la Caisse, au 31 octobre, était de \$1,113,918.00.

Recensement

M. J.-Avila Bélair de la Montée Gagnon, a été accepté par le Conseil de Terrebonne-Paroisse, à son assemblée de lundi, comme recenseur. Ce recensement sera fait au taux de \$0.08 par tête de résidant et le travail devra être terminé pour le 30 novembre prochain. M. Gaétan DiPatria avait présenté une soumission à \$0.10 par nom et M. André Grenon, à \$0.15 par nom.

Il sera demandé à chaque contribuable de collaborer étroitement avec M. Bélair afin que ce recensement représente exactement ce que le Conseil en attend, c'est-à-dire un outil indispensable de travail.

Promu inspecteur

M. Lionel Venne, comptable depuis avril 1962, à la succursale de notre ville de la Banque Canadienne Nationale, a été promu ces jours derniers au service de l'inspection de cette institution financière. Il relèvera maintenant du siège social de Montréal. M. Venne est à l'emploi de la BCN depuis 1953. Il doit quitter le service ici vendredi le 13 novembre et se rapportera à son nouveau poste lundi le 16.

M. Labranche, de St-Jovite, sera le nouveau comptable de la succursale locale à compter du 16 novembre.

Pour vous... madame

Des "Jeux" que le canal 10 ferait bien
de laisser aux cabarets

Un mari est-il responsable des dettes de sa femme ?

Jeudi le 29 octobre dernier, l'Association Régionale de Crédit, invitait ses membres au souper mensuel, à la salle à manger Louis-Paul. Après un excellent repas, Me Claude Paquette, avocat, a donné quelques explications sur certains aspects légaux concernant les transactions commerciales.

Le conférencier a donné les explications suivantes aux hommes d'affaires :

- Il est préférable qu'une facture d'achat soit signée, car c'est alors un document irréfutable en cas de poursuite d'un débiteur. Si l'épouse achète des objets de valeur, le consentement et la signature de l'époux devrait être sollicitée par l'homme d'affaires.
- Les petits avis dans les journaux mentionnant qu'Untel n'est plus responsable des dettes de sa femme n'accorde pas une protection à 100%. Si un créancier n'a pas vu cet avis, il pourra

quand même adresser une facture au mari.

- Me Paquette a donné les différents états matrimoniaux, soit avec ou sans contrat de mariage. Il a expliqué, par exemple, que si on est marié en séparation de biens, l'épouse qui a fait des dettes avant le mariage, doit payer celles-ci.

- Une intéressante analyse : les achats par les personnes mineures. Si un marchand vend un article à un mineur, celui-ci peut toujours demander l'annulation d'une vente s'il se croit lésé dans ses droits. On ne peut poursuivre un mineur sans convoquer un conseil de famille et suivre une procédure compliquée. Même lors d'une vente au comptant, le mineur peut toujours l'annuler s'il peut prouver qu'il a subi un préjudice.

La prochaine réunion de l'Association aura lieu le 20 novem-

Des voix autorisées commentent à s'élever en province et à Montréal contre les ébats amoureux du sieur Coallier aux "Jeux d'Hommes" qui n'honorent pas son auteur. Les jeux lascifs de poupées étendues en des poses qui leur sont si familières, constituent aux yeux des téléspectateurs des invitations à un genre de vie qui convient plutôt aux habitués des cabarets. Nous ne sommes pas bégueules mais il y a une certaine limite à l'étalage de chair humaine et aux propos inconvenants de ce "programme". Si Coallier et sa bande trouvent drôles ces promiscuités, on se demande où vont maintenant niches la propreté et le bon sens. Le canal 10, s'il veut être populaire auprès de la majorité de la population, peut facilement trouver quelque chose de moins osé.

bre, à l'Hôtel Central.

Le sujet de conférence sera : les ventes conditionnelles, la loi concernant la liquidation des compagnies insolubles et le "repossess".

Naissances

HALLIE. — Le 18 octobre a été baptisée Marie, Pauline, Jeanne, Lise, fille de M. et Mme Ronald Hallie (née Jeanne Carrier), née le 7. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Carrier.

DELISLE. — Le 25 octobre a été baptisée Marie, Béatrice, Julie, Judith, fille de M. et Mme Gilles Delisle (née Marielle Gingras), née le 13. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Delisle.

BENOIT. — Le 25 octobre a été baptisée Marie, Françoise, Nathalie, fille de M. et Mme André Benoit (née Lily McKay), née le 14. Parrain et marraine: M. et Mme Roland McKay.

FONTAINE. — Le 25 octobre a été baptisé Joseph, Gilbert, Eric, fils de M. et Mme Paul-Henri Fontaine (née Claire Meunier), né le 11. Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert Fontaine.

ROUSSE. — Le 1er novembre a été baptisée Marie, Guylaine, Nathalie, fille de M. et Mme Gilles Rousse (née Murielle Philibert), née le 20 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Philibert.

OUELLET. — Le 1er novembre a été baptisée Marie, Yolande, Sylvie, fille de M. et Mme Lauréat Ouellet (née Yolande Lavoie), née le 22 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Lavoie.

LIMOGES. — Le 1er novembre a été baptisée Marie, Jeanine, Sylvie, fille de M. et Mme André Limoges (née Denise Gauthier), née le 24 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Cantin.

ST-YVES. — Le 1er novembre a été baptisé Joseph, Dominique, Serge, fils de M. et Mme Gabriel St-Yves (née Thérèse Meunier), né le 7 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Quevillon.

Décès Gauthier

M. Léopold Gauthier est décédé le 24 octobre dernier à l'âge de 79 ans. Il demeurait au 26 rue St-Sacrement. Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Anna Barrette, sa fille Pauline, son gendre, M. Viateur Bourque, ses petits-enfants, Michel, Jean et Pierre; ses sœurs, Anna et Antoinette; ses frères, Emile et Raoul; sa belle-sœur, Mme J.-B. Gauthier et également, M. et Mme Jos. Gauthier, M. et

Mme Ernest Barrette, Mme Henri Payette, M. Zénon Barrette.

M. Gauthier était né à Terrebonne et y avait vécu toute sa vie. Il avait exercé le métier de plombier durant une soixantaine d'années.

Les funérailles avaient lieu des Salons Jos. Guay & Fils, en l'église paroissiale, mardi le 27 octobre, à 10 h. et l'inhumation au cimetière de Terrebonne.

A Mme Gauthier et à sa famille, nos plus sincères condoléances.

LES REINES DE LA COUTURE DU CANADA



Voici les reines de la couture du Canada pour 1964 portant les vêtements qui leur ont permis de remporter les prix nationaux de la couture. Ces jeunes filles sont les finalistes Canadiennes, dans leur catégorie d'âge respectif, pour le Concours Singer 1964 des Jeunes Couturières qui cette année a compté 40,000 inscriptions, aux États-Unis et au Canada. De gauche à droite: Dawn Eltherington, 16 ans, de Preston, Ontario, Mariène Tamaki, 13 ans, de Régina et Lorraine Paquet, 19 ans, de Québec, P.Q.

Votre beauté égale celle de
n'importe quelle femme
grâce à

EQUALIZER



Exquisite Form
soutiens-gorge et gaines

Le Soutien-Gorge Equalizer donne un galbe ravissant grâce à des goussets à piqûres circulaires, discrètement rembourrés. Une bande élastique incrustée facilite la respiration et allie le confort au charme.

Coton blanc, satin blanc ou noir. \$3.00
A 30-36, B 32-38

Dentelle blanche ou noire. \$4.00

Grâce au tulle résistant en Lycra magique, la nouvelle Gaine Equalizer est aussi douce que du vison et aussi légère que du duvet. Panneau du devant brodé, bien ferme — panneau du dos en satin extensible.

Gaine-culotte à longues jambes — \$10.00
Petite, moyenne, grande.

Gaine... \$7.00 Gaine-culotte ordinaire... \$8.00

Taille extra-grande dans chaque modèle — \$1.00 de plus

Le magasin du chic
à des prix raisonnables

Chez OSCAR

LINGERIE — MERCERIE

70 ST-PIERRE

TERREBONNE

TEL. 666-3102

MASCOCHE

Au Conseil de la Corporation Municipale de Mascouche

LE 28 SEPTEMBRE

LE 5 OCTOBRE

Un avis de motion a été présenté afin qu'un règlement soit préparé et présenté à une prochaine séance pour la municipalisation des chemins d'hiver. Me Claude Paquette a été autorisé à faire la réglementation nécessaire.

M. Jean-Guy Brien a été engagé comme inspecteur en bâtiments et construction ayant comme salaire et temporairement, la perception des permis de construction.

Les ingénieurs Leroux, Leroux & Associés, sont autorisés à faire toutes les démarches nécessaires auprès de la Centrale d'Hypothèque et de Logement, afin d'obtenir pour la Corporation toutes les subventions possibles relativement à la construction des usines d'épuration, des égouts, etc.

Les mêmes ingénieurs sont autorisés à préparer plans, devis et estimés des additions à être faites aux travaux d'égouts et d'aqueduc, sur l'avenue Paquette; aqueduc, rue Lemire et avenue St-Pierre; aqueduc et égouts, avenue Beauchamps et avenue Rolland; égouts, chemin Masson, au sud de la rue Dupras; addition de bornes-fontaines et "T" sur la route no 18, de la rue Dupras à la limite de Lachenaie.

Les estimés: égouts, \$11,400; aqueduc, \$33,700.

Honoraires professionnels: Leroux & Associés, honoraires: \$2,993.46; pour correction au rôle d'évaluation (revision pour 1965), une augmentation de \$639,515.00.

Les ingénieurs sont autorisés à faire plans, profils et estimés pour certains prolongements de réseaux d'aqueduc et d'égouts pour les rues suivantes: Ste-Marie, est et ouest, avenues Lapointe, Beauchamps et St-Pierre.

L'extension du réseau d'aqueduc a été calculée comme suit: rue St-Pierre, 4,700 pieds pour 8 constructions; rue Ste-Marie est, 1,700 pieds pour 4 constructions; rue Ste-Marie ouest, 1,700 pieds pour 2 constructions; avenue Lapointe, 2,600 pieds pour 1 construction. Voici le rapport des ingénieurs à ce propos:

"Nous avons calculé que le coût des travaux serait de l'ordre de \$80,000.00, honoraires professionnels et frais légaux compris, ce qui représente une dépense d'environ \$5,350.00 pour alimenter chaque contribuable. Cette dépense nous semble prohibitive, surtout si l'on compare les coûts des travaux actuellement en cours dans la municipalité où il est d'environ \$1,100.00 par contribuable pour l'aqueduc.

"Nous jugeons donc qu'il serait avantageux pour la municipalité et pour tous les contribuables de St-Henri-de-Mascouche, d'attendre que le développement de ces territoires soit plus avancé pour entreprendre de tels travaux".

Le rapport est signé par M. C. Robert Pilon, ingénieur professionnel.

Les honoraires professionnels suivants ont été acceptés: Leroux, Leroux & Associés, \$2,559.72; Me Claude Paquette, avocat, \$440.00.

Cours de ballet

Des cours de ballet, claquettes et acrobaties seront donnés à l'école Sacré-Coeur, à St-Henri-de-Mascouche, à compter du samedi 7 novembre, par une ex-ballerine de l'Opéra de Belgique, Mme Suzanne Desjardins, la propriétaire de l'école de danse Suzanne Desjardins de Montréal. Pour renseignements et inscription: Mme Lise Trudel, au téléphone: 474-2530. Ces cours s'adressent aux garçons et filles de 5 à 13 ans.

Baptêmes

Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise à St-Henri-de-Mascouche:

Le 11 octobre, à M. et Mme Gérard Robidoux (née Gilberte Lefebvre), une fille, baptisée Marie, Jacqueline, Line, Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Lefebvre.

Le 24 octobre, à M. et Mme Roméo Dionne (née Réjeanne Fleury), une fille baptisée Marie, Lorraine, Brigitte. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Murphy.

Autobus ajouté

M. Eddy Ellis, propriétaire d'autobus scolaires, a dû ajouter un autobus pour desservir le territoire de Greenwich, Terrebonne-Heights, etc., à la suite d'une résolution de la Commission scolaire de St-Henri-de-Mascouche, le 28 septembre dernier. M. Ellis transporte environ 80 enfants de plus que l'an passé.

Tableau d'honneur

ECOLE LA MENNAIS

Les trois premiers de chaque classe à l'école La Mennais de St-Henri-de-Mascouche, aux derniers bulletins:

7e année: Mario Nadon, Jean-Pierre Bastien, Marcel Lapierre.

6e A: Serge Gauthier, Marcel Ladouceur, Robert Forest.

6e B: André Grenier, Normand Trudel, Serge Armstrong.

5e A: Bruno Lapierre, Jean-Pierre Bérard, Robert Perreault.

5e B: Mario Quevillon, Jean-Claude Bérard, Denis Beaudoin.

4e A: Jean-Guy Quevillon, Michel Samson, Gerald Roberge.

3e et 4e: Denis Dansereau, André Gagnon, Alain Boisvert.

3e: Charles Routhier, Louis-Marie Dansereau, Yves Quevillon.

2e A: Frank Gareau, Guy Ratté, Jacques Roux.

2e B: Guy Allaire, Jacques Longpré, André Bordeleau.

1ère A: Pierre Samson, Michel Landry, Jacques Ratté.

L'agrandissement de 7 classes à l'Ecole LaMennais

Les nouveaux locaux seront à la disposition des élèves en septembre 1965

La Commission scolaire de Mascouche a finalement obtenu gain de cause auprès des autorités du ministère de l'Education du Québec et pourra procéder bientôt à la demande des commissions pour un agrandissement de 7 classes à l'école La Mennais. Les premières démarches des commissaires débutaient à la fin de 1962. Voici d'ailleurs quelques notes du déroulement de cette affaire.

LE 11 DECEMBRE 1962 — Le surintendant de l'Instruction Publique, M. O.J. Désaulniers, écrit à la Commission: "Malgré mon vif désir de vous être agréable, je regrette de vous informer que vu le nombre de locaux dont dispose votre Commission scolaire à l'intention des élèves du cours élémentaire, il n'y a pas lieu de donner suite à ce projet d'agrandissement". C'était la réponse à la demande des commissaires faite par une résolution passée le 16 octobre 1962.

LE 24 OCTOBRE 1963 — Les commissaires rencontrent M. l'inspecteur Labrecque et passent une nouvelle résolution décidant d'agrandir l'école LaMennais.

LE 23 DECEMBRE 1963 — Une lettre de Québec: "Un comité conjoint formé des membres du Service Pédagogique de la construction des écoles du DIP et de la Planification du ministère de la Jeunesse a procédé à l'étude de la demande (mais) qu'il n'y a pas lieu de moins pour le moment d'y donner suite".

JAVIER 1964 — Les commissaires reviennent à la charge et demandent que l'étude du projet soit reprise.

FEVRIER 1964 — Voyage à Québec de MM. Robert et Cadieux.

MARS 1964 — Le surintendant autorise la Commission à agrandir l'école LaMennais de 6 salles de classes régulières.

LE 11 MARS 1964 — M. l'architecte Rolland Dumais est invité à venir rencontrer les commissaires. Le 13 mars, il accepte d'offrir ses services professionnels et de se rendre à Mascouche pour une séance spéciale de la C.S. le 18.

LE 20 MARS — Les commissaires décident d'acheter de M. Dionis Chaput un terrain d'une largeur de 100 pieds par une profondeur allant du ruisseau à la rivière St-Jean-Baptiste, au coût de \$5,000.

AVRIL — M. l'arpenteur-géomètre fait l'arpentage des lots 474-476 nouvellement achetés par la C.S. M. l'architecte Dumais prépare les esquisses préliminaires, lesquelles sont présentées au ministère de la Jeunesse pour approbation. Les ingénieurs Leroux, Leroux & Associés sont engagés pour la préparation des plans et devis de structure, mécanique et électricité, suivant tarif minimum de la Corporation des Ingénieurs professionnels du Québec.

LE 16 AVRIL — M. Dumais a présenté à Québec ses esquisses préliminaires, mais M. Brault, conseiller technique demande un programme pédagogique de construction justifiant la demande de chaque local prévu à l'agrandissement. M. le secrétaire lui répond le 20 avril.

MAI — La responsabilité de l'approbation du projet passe, semble-t-il, du DIP au ministère de la Jeunesse.

LE 22 MAI — Québec accepte 7 classes régulières, plus une maternelle et une salle de ré-

création. Le 29, M. Dumais envoie à Québec des esquisses préliminaires révisées suivant les exigences du ministère. Le devis sommaire évalue le coût total du projet à \$167,530.

LE 18 JUIN — Le sous-ministre de l'Education avise la C.S. qu'elle est autorisée à acheter le terrain de M. Chaput.

LE 29 JUILLET — Québec demande de nouvelles esquisses à l'architecte.

LE 26 AOUT — Les études préliminaires sont approuvées par le service des Plans et Devis du ministère.

LE 4 SEPTEMBRE — M. le sous-ministre Arthur Tremblay écrit: "Votre C.S. peut maintenant demander à son architecte de préparer les plans et devis définitifs qui devront être soumis au ministère de l'Education pour examen et approbation, avant la demande de soumissions.

LE 28 SEPTEMBRE — M. l'architecte a soumis ses plans à l'approbation de MM. les commissaires qui, à la même séance, discutèrent des plans de structure, de mécanique et d'électricité, avec MM. les ingénieurs.

M. l'architecte prépare actuellement les devis définitifs et MM. les ingénieurs travaillent à la solution du problème des égouts de l'école. C'est donc dire que la C.S. espère toujours être en mesure de fournir les 7 locaux pour septembre 1965. Ces locaux seront absolument nécessaires et probablement même INSUFFISANTS.

**Renseignez-vous
en lisant
"La Revue"**

VOYEZ LA DEUXIEME PHASE DE LA REVOLUTION RAMBLER AU

GARAGE ANDRE HOULE



RAMBLER AMERICAN

Compacte, maniable et fringante, la Rambler American 1965, en huit modèles: sedans à 2 et 4 portes, stations-wagons, hardtops, décapotables, reste encore la moins chère des voitures de fabrication canadienne. Découvrez l'excellente performance de la Rambler American. Essayez le moteur Torque Command, le six cylindres sensationnel de 155 c.v. qui possède la nervosité d'un huit. Voyez le grand choix d'équipement facultatif et de caractéristiques spéciales. Mais, surtout, n'oubliez pas le bas prix de la Rambler American qui vous offre un moyen agréable d'économiser!

FAITES L'ESSAI, SANS TARDER, DE LA NOUVELLE RAMBLER

GARAGE ANDRE HOULE

Votre concessionnaire RAMBLER

154 boul. St-Henri St-Henri-de-Mascouche 474-2291

**Encouragez nos
annonceurs**

L'opinion de nos lecteurs

La tribune libre de ce journal est à la disposition de tous nos lecteurs qui désirent faire connaître leur opinion sur des faits récents. Les lettres doivent être signées et les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

"Oui, ça bouge à Mascouche"

Oui, ça bouge à Mascouche (système d'égouts et d'aqueduc), mais ça bouge d'une manière qui reste à méditer! et ça donnera prise, dans l'avenir, à beaucoup de prise de bec.

Dans le Faubourg Lapointe, une conduite d'eau a été posée, mais la conduite d'égouts n'a pas été posée! Est-ce par oubli ou bien est-ce que les messieurs qui ont fait ce plan et les messieurs du conseil municipal qui ont accepté ce plan croyaient sincèrement que les personnes qui résident dans ce faubourg n'en avaient pas besoin. Il est malheureux de constater cette "injustice". Les égouts de plusieurs propriétaires du Faubourg Lapointe se déversent dans le fossé qui passe en face de notre Collège. Ceci, messieurs du conseil municipal, je vous le demande, est-ce justice et charité chrétienne. Avous de méditer.

Parlons maintenant de l'avenue Dupras. Tous les égouts des propriétaires qui se déversaient dans la Coulee du Couvent des R.S. de la Providence, n'ont plus le droit de se déverser à cet endroit. Le Faubourg Lapointe a le droit, lui! Un autre point à méditer et à chercher où est la justice.

Parlons, en continuant de coulee et d'égout à l'ouest du village où est située la Banque Provinciale. Les égouts ne sont plus permis de se déverser à cet endroit et pourtant au bout de cette coulee passent les eaux de la coulee du Faubourg Lapointe. Un autre point à méditer et à chercher là encore où est la justice.

A l'est du village la coulee qui longe le Faubourg Longpré, là encore, les égouts ne sont plus permis de se déverser à cet endroit, mais une chose est incroyable "on ne fait pas l'eau et l'égout à la longueur du Faubourg. Où les égouts vont-ils aller? J'ai le droit de penser où ils vont se déverser..."

Que va-t-on faire avec l'eau et les égouts de la Montée qui va vers le bas Mascouche-Nord, dit Montée du dépôt du Pacifique Canadien autrefois. C'est un commencement de développement domiciliaire. Pour faire développer Mascouche au point où nous en sommes rendus, je me demande moi, quelle sorte de développement nos dirigeants du conseil municipal auront à nous présenter!

Voici la vérité et j'aime à la faire connaître! N'en déplaise à certains messieurs qui possèdent la fortune, l'influence, même l'esprit de dictature mais qui ont une tête seulement pour mettre un chapeau.

Quand un homme a travaillé de peine et de misère pour se faire un petit chez soi à lui et pour sa famille et durant 23 ans a accepté les épreuves d'enfants infirmes que le Seigneur a bien voulu me donner, je le remercie publiquement, aujourd'hui, car je vois autour de moi encore plus éprouvés que moi. Je suis cardiaque angineux maintenant. J'ai un cœur malade, mais il est encore bon pour faire connaître et aider à mes concitoyens les moyens de savoir et d'avoir la vérité et la justice. Le chemin va être dur et raboteux mais rien ne me découragera; j'ai passé par toutes les misères!

Développement à St-Henri-de-Mascouche? Je vais vous en parler, moi!

1. Tous les règlements passés au Conseil municipal: aucun n'est respecté et mis en valeur.

2. On manque d'hommes compétents pour remplir ces charges: ce qui veut dire avoir une certaine instruction, être capable de lire, "manger" le Code municipal, être capable de donner son idée, accepter et étudier les idées des propriétaires, chercher toujours l'intérêt municipal et non pas l'intérêt personnel: ce qui existe de nos jours. St-Henri-de-Mascouche est une Corporation, ce qui veut dire que le Village et la Campagne ne forment qu'un seul et même corps. C'est en lisant que l'on s'instruit. Le dictionnaire est fait pour définir la description des mots... en passant.

3. Un Conseil municipal doit, par tous les moyens, renseigner les propriétaires, contribuables sur ce qu'il fait: règlements, amendements, travaux, dépenses de toutes sortes. Ce qui se fait à Terrebonne, Paroisse St-Louis de Terrebonne, par des comptables dans la Revue de Terrebonne et le Courrier, ce qui ne se fait pratiquement pas à Mascouche!

4. Ici il est regrettable de constater que les propriétaires ne veulent pas s'intéresser à la cause municipale, à leurs intérêts, à leur droit de connaître, de savoir où va leur argent et ce qu'on en fait. Où allons-nous dans le moment: vers le progrès ou vers la faillite?

Ce n'est que le commencement de ce que j'ai à cœur depuis trois ans: savoir si je dois rester propriétaire ou m'effacer. Après avoir médité, réfléchi, j'ai décidé de rester propriétaire à St-Henri-de-Mascouche. Pourquoi? Pour savoir la vérité et aider aux dirigeants, marcher ensemble dans le bien commun. Non pas pour leur mettre des bois dans les roues, non plus pour parler au travers de mon chapeau, comme certaines personnes m'accusent aujourd'hui. Mais je puis dire à ces personnes publiquement que je n'ai pas une peau de mouton sur le dos et que je ne suis pas un fanatique de politique. Je suis un homme de travail et d'action propre.

Ce qui fait mal dans le moment, c'est la formation de la Ligue des Propriétaires de St-Henri-de-Mascouche. Elle se forme honnêtement, sûrement et est solide quoi qu'il en déplace à ceux que le chapeau va. J'ai retenu les services d'un avocat qualifié en affaires municipales et "Ligue des Propriétaires". Tout est en marche, tout sera en Loi avec charte, sceau, programme en plus.

Messieurs, pour vous rassurer, j'ai l'argent nécessaire déposé dans une banque à charte pour défrayer le coût de ci-haut mentionné.

Propriétaires de St-Henri-de-Mascouche, à tous ceux qui veulent la vérité, je vous lance cet appel: unissez-vous à moi pour l'organisation de notre Ligue qui sera le plus beau mouvement honnête, franc, loyal, pour le bien de tous et dans tous les domaines: municipal, scolaire, bien-être social, loisirs et autres.

Pour toute information concernant ce groupement, venez me voir au 146 Ste-Marie est, Mascouche. Par la poste: Casier postal 47. Au téléphone: 474-2274. Onésime CARRIER, chef organisateur.

Terrebonne. Actuellement, dans Terrebonne, certaines personnes, comme ce lâche, répandent que je ne connais rien à la politique. Depuis l'âge de 15 ans que je m'intéresse à la politique, je me suis toujours intéressé à la politique. Au moins d'août dernier, je suis allé passer un test pour être accepté à l'Université de Montréal, en sciences politiques et j'ai l'honneur de vous dire que j'ai été accepté à cette faculté.

Je ne serai pas un politicien, mais un politique.

Je travaille le jour mais dans ma journée de congé et le soir, sur semaine, je vais à mon cours à l'Université. J'invite n'importe quelle personne de Terrebonne à venir chez moi pour voir les livres, journaux et revues et à discuter politique avec moi et après on pourra dire: Serge Morin connaît quelque chose en politique. Montest en science politique je l'ai passé mais je me demande si le lâche aurait passé un test comme balayeur. On est lâche ou on ne l'est pas!

Je suis certain que l'on exprime mal ce que je veux au juste, soit une administration adéquate. Vu que les membres du Conseil n'ont pas relevé mon défi je poserai mes questions dans ce journal dans la colonne réservée aux lecteurs. Lors de la prochaine édition, je commencerai à poser les cinq questions échelonnées sur 3 périodes. A la fin de ces questions, on pourra dire que Serge Morin a réveillé Terrebonne. On connaît la politique ou on ne la connaît pas. On est lâche ou on ne l'est pas. A la prochaine.

Serge MORIN,
Terrebonne.

J'approuve Serge Morin...

Après avoir été mis au courant du défi que M. Serge Morin a lancé aux membres du Conseil, exception faite de M. Daunais, je viens donner mon opinion.

Lorsque j'ai lu dans ce journal l'article, je me suis mis en contact avec Serge et je lui ai demandé si dans ses 15 questions il y en avait qui regardait la jeunesse. Il m'a répondu "oui". Il m'a même invité à aller en dis-

Rapport du chef de la Police

Je vous soumetts mon rapport des activités du département de la police durant le mois d'octobre 1964.

1. — Crimes et infractions divers :

Arrestation de deux adolescents pour vol par effraction dans trois écoles de Terrebonne.

Arrestation de deux individus pour tentative de vol par effraction au domicile du Dr Parent.

Arrestation de deux adolescents pour plusieurs vols à l'étalage dans trois commerces de Terrebonne.

Arrestation d'un jeune garçon pour vols de trois bicyclettes.

Vol par effraction à la Canadian Bowl-Mor Ltd. Marchandise retrouvée.

Vol de bois de construction; vol éclairci.

Vol de deux échelles; valeur de \$50.00.

Deux automobiles rapportées volées; retrouvées.

Bicycles rapportés volés; 11, retrouvés, 8.

2. — Arrestation d'un individu pour s'être servi d'une arme à feu dans les limites de la ville.

3. — Dommages à la propriété: 5; arrestations, 2.

4. — Troubler la paix, 8.

5. — Arrestation d'un individu pour avoir troublé la paix et résisté à son arrestation.

6. — Personnes et enfants perdus, 6; retrouvés, 6.

7. — Détentions au poste pour enquêtes ou protection, 23.

8. — Arrestations de trois individus pour facultés affaiblies par l'alcool au volant.

9. — Arrestation d'un individu pour conduite dangereuse dans les rues de la ville.

10. — Portes de commerces trouvées débarrées, 12.

11. — Permis et licences, 2.

12. — Feux dans la ville, 2; fausse alarme, 1.

13. — Enquêtes diverses conduites par le département sur réception de plaintes de moindre importance, 124.

14. — Animaux détruits au garage municipal, 33.

15. — Hit & Run, 1.

16. — Accidents de circulation, 24; personnes blessées, 5; mortalité, aucune.

17. — Circulation: a) Vitesse, 53; b) Arrêts, 52; c) Stationnement, 24; d) Sens unique, 3; e) Virage en U, 1; f) Code de la route, 2; g) Omis de payer son droit de passage au pont, 1.

18. — L'automobile de la police a parcouru 5,000 milles durant le mois d'octobre et a dépensé 528 gallons de gazoline.

Respectueusement soumis,

Aimé CHARRON,
Chef de police et feu.

Bienvenue

La Garde d'Honneur St-Louis a obtenu des autorités du Centre de Loisirs l'accès au gymnase tous les lundi soirs, de 8.30 h. à la fermeture et y tiendra ses pratiques chaque semaine. La plus cordiale bienvenue à tous ceux qui voudraient faire partie du mouvement.

cuter avec lui. Je suis resté énormément surpris de ce que ce gars-là veut faire pour la jeunesse de Terrebonne.

Si on arrêta de toujours avoir les mêmes à la tête des organisations et si l'on avait des gars comme lui à la tête, on avancerait au lieu de reculer. Mais, à Terrebonne, il y a toujours des jaloux et des personnes qui aiment mettre des bois dans les roues. Alors je donne mon entière confiance à Serge et je suis sûr que bien des jeunes suivront mon exemple.

Philippe HAMEL
Terrebonne.

TOUJOURS DES SPECTACLES DE CHOIX AU

CHIC

MOTEL



LE SOMMET

En vedette : 6 - 7 - 8 novembre — 2 spectacles

TEAR DROPS

CHANTEURS ET
INSTRUMENTISTES

AUSSI :

SYLVIANA LEE, acrobate
MARCEL GUINDON, M.C.

13 - 14 - 15 NOVEMBRE

L'UNIQUE

FERNAND
GIGNAC

EN VEDETTE.

MANUELLA

DANSEUSE

20 - 21 - 22 NOVEMBRE :

LUCIEN BOYER en vedette et

BAREA, magicien.

27 - 28 - 29 NOVEMBRE :

MURIELLE MILLARD

et LES MINOUS BLANCS

LE DIMANCHE : SPECTACLES A 5h. et 9.30h.

LE VENDREDI : SOIREE DES DAMES !

ENTREE ET COCKTAIL GRATUITS !

CUISINE DELICIEUSE • BUFFET DU DIMANCHE SOIR • ATMOSPHERE AGREABLE

Musique continuelle à l'orgue par
MARCEL LACOMBE

MARCEL GUINDON,
M. C.

Orchestre sous la direction de
GUY VIDAL

TOUJOURS DES SPECTACLES DE CHOIX ET UNE AMBIANCE AGREABLE AU

JEAN-PAUL CLARK,

Propriétaire

MONTEE-PINCOURT

MOTEL LE SOMMET

IL N'A PAS EU DE REPONSE...

Les lecteurs de la Revue de Terrebonne se souviendront que lors de la dernière édition j'avais lancé un défi aux membres du Conseil municipal à l'exception de M. Daunais. Je donnais jusqu'au 26 octobre pour relever le défi. Le 27 je n'avais encore reçu aucune réponse. Les personnes concernées en ont parlé au coin de la rue mais n'ont pas relevé le défi.

J'ai toutefois constaté en lisant le Courrier de Terrebonne qu'il y avait au moins un lâche

à la rédaction car l'article n'était pas signé. Je n'ai jamais été un artiste: je suis gérant de département ayant travaillé dur pour obtenir cet emploi et je suis aussi "monsieur" que certaines personnes de Terrebonne. Ce lâche qui a écrit cet article (et j'insiste sur le mot "lâche"), ne sais certainement pas lire car j'en ai jamais dit que je voulais me produire sur toutes les scènes de la province. Au contraire, les seules places où je veux me produire, c'est dans le comté de

Pourquoi cet acharnement à vouloir détruire les Loisirs St-Roch ?

par Gaétan DiPatria

Depuis sa fondation, le comité des Loisirs St-Roch a dû subir plusieurs assauts malicieux de ses adversaires. Nous en énumérons quelques-uns pour que les résidents de Terrebonne-Paroisse et plus particulièrement ceux du Chemin St-Roch, de la Montée Gagnon et des rues et avenues de ce secteur sachent ce qui se passe :

• Cet été une personne a demandé à un directeur des Loisirs s'il y avait de la bière à vendre dans le local des Loisirs...

• Durant l'hiver dernier, une automobile appartenant à M. Ménard a été endommagée sur le terrain des Loisirs...

• La porte d'entrée a déjà été enfoncée et un fort montant de cigarettes et autres marchandises ont été volées...

• Une personne a déjà débranché le réfrigérateur à crème glacée au local avec le résultat que toute la marchandise a été perdue...

• Enfin, pour couronner cette série d'actes nuisibles, le 21 octobre dernier vers 11 h. p.m. le local des Loisirs a de nouveau été défoncé, une personne a étendu de l'huile à chauffage ou à lampe sur le plancher partout et a mis le feu à l'établissement. Résultat: tout l'intérieur est une perte totale. Il y aura pour environ \$1,000 de dommages. On venait à peine de terminer le

ménage afin de recevoir les jeunes et les adultes pour la saison d'hiver. Le plancher venait d'être peinturé. Tout a été détruit à l'intérieur en quelques secondes!

INCENDIE SUSPECT

Douze personnes de bonne volonté sont venues aider à éteindre cet incendie que même la police provinciale appelée sur les lieux a qualifié de suspect. Une enquête est en cours. Le ou les responsables de cet acte de vandalisme, nous espérons, seront arrêtés et condamnés. Si on ne les prend pas, eh bien! tant pis! il ou elle ou elles supporteront les conséquences de leurs actes un bon jour.

POURQUOI ?

On se demande le pourquoi de cette vengeance qui, en fin de compte, privera nos jeunes de Terrebonne-Paroisse d'une orga-

nisation saine et adaptée à leurs besoins. Les Loisirs St-Roch sont le résultat de la coopération du Conseil municipal, de la Commission scolaire et des bons citoyens qui veulent le progrès et le bon amusement de la jeunesse.

Le comité des Loisirs a toujours été dirigé avec honnêteté et franchise par des personnes qui sont considérées comme honnêtes et responsables. On peut se demander ce que peuvent bien penser des personnes adultes qui cherchent par toutes sortes de moyens à détruire les Loisirs St-Roch: car en fin de compte, c'est contre la jeunesse que ces individus s'acharnent! En un mot, c'est de la JALOUSIE! Et la jalousie est mauvaise conseillère...

SUPPORTONS NOS LOISIRS

Quant aux bons citoyens (et ils sont la majorité) nous leur demandons de supporter plus que jamais leurs loisirs pour le plus grand bien des enfants.

Le Comité remercie sincèrement toutes les personnes qui nous ont aidé jusqu'à maintenant et demande que cette collaboration se continue encore. Nous demandons enfin qu'une surveillance étroite soit exercée dans tous les domaines car autrement une petite minorité malveillante prendra le dessus et c'en sera fait de notre tranquillité et de notre bien-être.

Bureau : 29 rue St-André

NO. 6-3001

LEOPOLD GRAVEL

NOTAIRE

Résidence : 23, rue St-André

NO. 6-3001

Lundi - Vendredi : 7.15 à 9 h. — NO. 6-3226

Mardi - Jeudi : 7 à 9 h.

Samedi : sur rendez-vous

Dr L. CHANTELOIS

chirurgien - dentiste

115 rue St-Joseph

Terrebonne

- Verre de contact
- Lunettes auditives

Dr L. P. RAYMOND, O.D.

OPTOMETRISTE

Professeur à l'Université de Montréal

Bureau tous les jours
Sauf mercredi et vendredi
Sur rendez-vous

TERREBONNE
65 rue Thérberge
Tél. NO. 6-3381

Soir : 25 St-Pierre

Terrebonne

Tél. NO. 6-3733

JEAN GEOFFRION

AVOCAT

183 est, Ste-Catherine

Montréal

VI. 2-8715

Raymond M. Rouleau, C.A.

Lemire, Rouleau & Cie

COMPTABLES AGRES

Terrebonne
113 rue St-Louis
NO. 6-8873

Bureau de Montréal
3189 Masson
RA. 9-5215

- Prescriptions
- Articles de bébé
- Cadeaux

PHARMACIE MESSIER

J. B. MESSIER, B.A., L.Ph.

Aucun minimum requis pour la livraison

NO. 6-8422

TERREBONNE

46-B, MASSON

259 rue St-Georges
St-Jérôme, Qué.

Bur.: GE. 8-2900
Rés.: GE 8-7337

FERNAND BOURASSA

B.A., I.P., A.G.

INGENIEUR CONSEIL — ARPENITEUR-GEOMETRE

Arpentage
Génie municipal
Structure

Urbanisme
Evaluation
Expertises

TERREBONNE — 105 rue St-Louis — Tel: 666-3871
le mercredi soir de 7 à 9

DENIS HARDY, B.A., LL.L.

de l'étude légale

GUERIN, CLICHE & HARDY

STE-THERESE — 11 est rue Blainville — Tel: 823-9494

Mise en demeure à un citoyen de Terrebonne-Paroisse

Toujours un travail d'expert

NOEL BOUDRIAS

BRIQUETEUR

Brique — Bloc de ciment — Bloc de verre
Foyers — Cheminées

98 Gagnon

TERREBONNE

NO. 6-3840

Jacques FORGET

BOUCHER - EPICIER

GROS ET DETAIL



SPECIALITE
Fournisseur aux
communautés et restaurants

FRUITS ET LEGUMES

LIVRAISON

Tél. 477-5321

3600 rang Sud
Terrebonne-Paroisse

MAINTENANT:
BIERE
ET PORTER
EN MAGASIN

Le président des Loisirs St-Roch, M. Léopold Mignacco, du chemin St-Roch, a reçu d'un citoyen de la paroisse, M. Arthur Desnoyers, une mise en demeure le 20 octobre, par l'entremise d'un bureau d'avocats de Montréal. M. Desnoyers mentionne dans le bref qu'à la suite d'une assemblée du Conseil de Terrebonne-Paroisse, le 19, M. Mignacco aurait dit des paroles fausses, malicieuses, mensongères et diffamatoires à son égard et plus particulièrement contre le journal L'Informateur, dont M. Desnoyers était le représentant.

Le demandeur exigeait une rétractation publique et des excuses par écrit dans les 48 heures, sans quoi des procédures seraient prises en dommages-intérêts au montant de \$5,000.00.

Nous avons rencontré M. Mignacco lundi soir dernier à l'assemblée du Conseil et il nous a dit qu'il n'avait rien reçu depuis le dernier bref. A noter que le demandeur, M. Desnoyers, a quitté, d'après un informateur, le territoire de Terrebonne-Paroisse et qu'il demeurerait maintenant à Montréal.

... Gratuitement et sans obligation !

Consultez notre représentant qualifié qui vous fera voir A DOMICILE tous les nouveaux tissus pour DRAPERIES, RIDEAUX, confectionnés sur mesure.



11545 rue St-Réal, Bordeaux, Qué. 334-2836

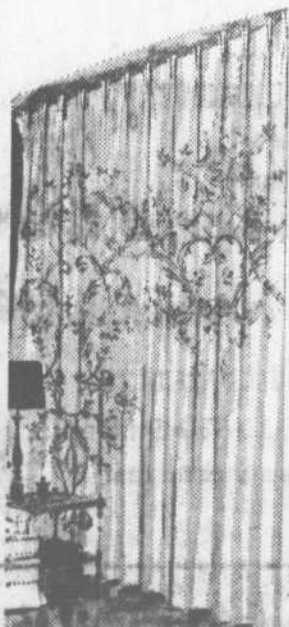
Evitez les erreurs dans l'agence- Pour vos draperies, rideaux, trin-
ment des couleurs et des textures gles, stores de toile, stores véni-
ainsi que dans les mesures. tiens, consultez le représentant

Les Ameublements ROGER OUMET Inc.

68 rue St-Pierre

Terrebonne

Tél. 666-4296



Les adultes se penchent sur la littérature de jeunesse

Une semaine qui, au fond, n'est qu'une pause au cours d'un dur labeur, sera bientôt célébrée d'un océan à l'autre, celle du livre pour la jeunesse canadienne. C'est en effet du 15 au 22 novembre prochain que tous les bibliothécaires, professionnels, éducateurs et amis des bibliothèques uniront leurs efforts en vue de faciliter à la jeunesse canadienne, l'accès au monde merveilleux de la lecture.

Si l'on demandait à certains enfants de nous livrer leurs impressions sur le livre qu'ils préfèrent, nous serions probablement surpris de la diversité des réponses. Alors qu'un volume laisse totalement indifférent un enfant

de cinquième année, il peut, d'autre part, susciter un vif enthousiasme chez un autre du même âge.

Les livres, dans leur diversité, créent des émotions variées. L'enfant passe successivement de l'enchantement à la réalité, du rêve à l'indifférence, du plaisir à la déception. Mais toujours sa personnalité et sa mentalité sont influencées par ses lectures, lesquelles, tôt ou tard, s'avèreront néfastes ou salvatrices. C'est pourquoi nous devons veiller constamment sur les textes mis à la disposition des enfants, puisqu'ils orientent leur idéal, leur goût et leur destinée future.

L'enfant ne doit pas être déçu par ses lectures, et encore moins trompé ou troublé. C'est une pitoyable erreur de lui raconter, sous prétexte de l'amuser, des histoires impossibles et de lui présenter l'avenir sous un aspect déguisé et irréel. Les adultes n'ont pas le droit de lui offrir, pour nourriture de l'esprit, des textes uniquement légendaires et sans vie. Certes, il ne s'agit pas de lui permettre de tout lire, ou encore de lire les auteurs qu'il réclame si ces derniers ne sont pas encore à sa portée. Mais qu'on le comprenne, la littérature enfantine n'est pas, nécessairement, une littérature de rêve. Et si, en lui imposant des lectures aux sujets déjà dépassés pour lui, l'enfant finit par ignorer les livres et qualifier d'enfantins les écrivains qui les connaissent mal, ce peut être la fin de son évolution culturelle, de son contact avec l'univers des livres. Je me souviens avoir lu cette perle qu'un enfant adressait à un écrivain : "Vous nous connaissez mal. Vous nous mentez au lieu de chercher à nous comprendre. Ne vous mettez pas à notre portée, nous nous mettrons à la vôtre".

Mais si l'on a exploité la littérature de jeunesse, comme la littérature adulte d'ailleurs, il existe, heureusement, un nombre illimité d'ouvrages bien adaptés aux jeunes. Mais encore faut-il les connaître, ne pas leur en refuser l'accès mais, au contraire, leur permettre de les consulter au moment où leur fréquentation s'avère la plus profitable. Mais nous n'y arriverons pas sans peine et l'essentiel est que, déjà, d'immenses progrès aient été enregistrés un peu partout, bien que la situation demeure encore quelque peu complexe.

La Semaine du Livre pour la Jeunesse Canadienne ne réussira certes pas à résoudre le problème. A peine atteindra-t-elle un faible pourcentage de cette jeunesse et de ceux qui ont la mission de veiller à leur évolution culturelle. Mais il faut espérer que les adultes qui s'arrêteront sur ce problème comprendront l'importance de donner aux jeunes des livres en quantité et en qualité suffisante. Qu'il faut pour réaliser cette règle, mettre à la disposition des jeunes un personnel consciencieux pour diriger leurs lectures afin de permettre à tous de lire aussi fréquemment qu'ils le désirent.

A ces conditions seulement, l'on pourra compter sur une na-

tion qui sait puiser, dans la lecture, les ressources indispensables à son épanouissement social, culturel et de là, à sa survie économique. Et comme cette nation de demain envahit aujourd'hui nos écoles, il n'est pas illusoire de prétendre que l'avenir de nos bibliothèques municipales et publiques se joue actuellement chez nos jeunes. Il

appartient donc à nous tous de tenter de résoudre, aujourd'hui, les problèmes de diffusion du livre qui, demain, prendront des proportions multiples si nous ne parvenons pas à éliminer les obstacles, si, par indifférence, les adultes s'entêtent à les ignorer.

Nicole LAVIGNE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Semaine du Livre pour la Jeunesse Canadienne aura lieu du 15 au 22 novembre prochain. Quelques manifestations seront organisées au cours de cette semaine. Il y aura, les 16, 18 et 20 novembre, une exposition de volumes et d'ouvrages encyclopédiques récemment achetés par la bibliothèque. Les personnes intéressées pourront également assister à une projection de diapositives. Cette soirée a été préparée par Mlles Monique Lapiere et Lise Faubert et nous conduira, par l'image, aux quatre coins de la France.

* * *

Au cours du mois d'octobre, 210 présences ont été enregistrées à la bibliothèque municipale. Un total de 159 volumes ont également été prêtés au cours du dernier mois. Il est également intéressant de souligner que nous comptons actuellement 215 membres actifs.

* * *

Nous soulignons, à maintes reprises, que notre bibliothèque offre depuis déjà plusieurs mois, un service de lecture entièrement gratuit. Tous peuvent lire et effectuer divers travaux de recherches sur place et, de plus, apporter des volumes à domicile et obtenir leur carte de membre de la bibliothèque sans aucun déboursé. Ce service est à la disposition de tous les citoyens de Terrebonne et il est regrettable que seulement 215 d'entre eux en bénéficient. Pourquoi ne pas profiter des activités de la Semaine du Livre pour effectuer une première visite à votre bibliothèque? Vous n'aurez qu'à vous en féliciter plus tard... Alors, nous vous attendons en grand nombre...

* * *

Plusieurs adultes et étudiants seront sans doute intéressés de connaître la liste des ouvrages encyclopédiques actuellement à la disposition des citoyens à la bibliothèque municipale.

Dictionnaire Encyclopédique Quillet	6 vol.
Histoire Générale des Religions	2 vol.
Histoire Universelle	2 vol.
Histoire Générale des Littératures	3 vol.
Encyclopédie du Monde animal	3 vol.
Dictionnaire de littérature:	
L'Art d'écrire et de bien rédiger	3 vol.
Encyclopédie Au todidactique	4 vol.
Larousse Médical	1 vol.
L'Art et l'homme	3 vol.
Atlas Larousse	1 vol.

La bibliothèque recevra prochainement une encyclopédie de Mécanique et d'Electricité de même que l'Oeuvre complète du Général de Gaulle. Des documents historiques des Archives de Québec et d'Ottawa seront également commandés et s'ajouteront aux nombreux ouvrages documentaires déjà en rayons. Tous ces ouvrages peuvent être consultés sur place, aux soirs d'ouverture de la bibliothèque.

* * *

Ces quelques mots pour vous rappeler que la bibliothèque est ouverte au public trois soirs par semaine, soit le lundi, mercredi et vendredi, à compter de 7 h. 30 p.m. La plus cordiale bienvenue à tous!

NICOLE LAVIGNE

A l'honneur

ANNEXE ST-LOUIS

1ère année A: Martine Paré, André Dugré, Lucie Delcourt, Johanne Gagné.

1ère année B: Hélène Proulx, Suzanne Martin, Michèle Houle, Jeannine Barbe.

1ère année C: France Desbiens, Geneviève Cotineau, Patricia Larroche, Chantale Gauthier.

1ère année D: Line Boutin, ex aequo, Hélène Chayer, Chantal Bouchard, Claudine Laverdure.

1ère année E: Serge Corriveau, Claude Houle, Michel Lang, Michel Lacroix.

1ère année F: Michel Archambault, Denis Latour, Alain Caron, Claude Lauzon.

1ère année G: Sylvain Longchamps, Guy Charron, Benoît Lévesque, Daniel Leblanc.

1ère année H: Michel Maloin,

Yvan Gervais, Benoît Bourque, Roberto Camarra.

2e année D: Linda Goulet, Christine Jolicoeur, Martine Gadbois, Manon Lacelle.

2e année E: François Gendron, Jean Boudrias, Roger Perron, Michel Calvé.

2e année F: Richard Ouimet, Roger Côté, Serge Cotineau, Daniel Mercier.

2e année G: Claude Higgins, Sylvain Allard, Serge Sarrazin, Michel Paré.

2e année H: Michel Danis, Réjean Corbeil, Jean-François Grenon, Pierre Bourgoïn.

3e année E: Michel Huot, Richard Caron, André Pilette, Sylvain Chartrand.

3e année F: Benoît Larochelle, Claude Vézina, Daniel St-Jean, Jean Guay.

3e année G: Michel Ritchie, Roger Boisvert, Gilles Deschênes, Réal Thoun.

Le Prêt d'Honneur - Campagne 1964

- Du 1er au 15 novembre 1964.
- Visite étudiante: Lundi le 9 novembre alors que plus de 1000 étudiants visiteront les foyers du diocèse.
- Objectif: \$1.00 par famille.
- Président d'honneur de la Campagne: M. Léonard Brousseau, président-fondateur de l'Oeuvre.
- Le Prêt d'Honneur 1959-1964: 213 prêts accordés, \$53,570.00 dollars prêtés.
- Prévisions pour 1964-1965: 250 à 300 prêts, \$70,000 à \$80,000. Au cours des 3 ou 4 prochaines années: On prévoit que le Prêt d'Honneur distribuera près d'un demi-million de dollars dans notre diocèse.
- Le rôle des Caisses populaires: Ces institutions prêtent jusqu'à cinq fois les montants déposés par le Prêt d'Honneur.
- Un service efficace: Le Prêt d'Honneur offre maintenant ses services aux étudiants 12 mois par année. Les prêts sont consentis aux étudiants à partir du niveau de la belle-lettre et de la douzième année du cours secondaire, pour s'étendre à tous les paliers des études supérieures, jusqu'à la plus haute spécialisation.

"LEUR TALENT, C'EST NOTRE AVENIR"



Leur Talent... C'est Notre Avenir
souscrivons généreusement au

PRET D'HONNEUR

Une oeuvre collective qui engage notre responsabilité

Nous sommes tous conscient que le Prêt d'Honneur contribue à la PREPARATION D'HOMMES COMPETENTS qui demain deviendront des COLLABORATEURS DE PREMIER ORDRE autant dans nos entreprises qu'au service de la communauté dont nous sommes TOUS MEMBRES.

— Grande Visite Etudiante à Terrebonne, Lundi 9 Novembre —

Invitation

Le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce invite cordialement tous les hommes d'affaires à participer activement aux importants travaux de cet organisme en devenant membre dès maintenant. La nécessité du mouvement est devenue évidente surtout à notre époque de changements majeurs.

Les personnes qui désirent consacrer leurs énergies et talents pour aider leurs concitoyens sont les bienvenues à la Chambre de Commerce de Terrebonne.

Devenez membre dès maintenant en communiquant avec le président et les autres membres du conseil d'administration. La contribution est de \$15 par année.

Gédéon-Ménasippe Prévost, N.P., premier maire de la ville de Terrebonne

GEDEON-MENASIPPE PREVOST naquit à Ste-Anne des Plaines le 5 avril 1817. Il était le fils de Guillaume Prévost qui fut un des chefs des Troubles de 1837-38 et le frère de Jules-Edouard Prévost, un des "Lions du Nord", qui fut fondateur du journal hebdomadaire L'Avenir du Nord, en 1897.

Nous ignorons pour le moment quand Ménasippe Prévost vint s'établir à Terrebonne, où il a fait ses études et, en général, ce qu'il fut dans sa jeunesse. Des notes manuscrites que nous avons recueillies nous indiquent que le jeune Prévost, comme ses frères, ne dut pas rester "jeune" bien longtemps. Il connut les "Troubles" de '37 alors qu'il avait 20 ans. On raconte qu'il portait des messages aux troupes des insurgés, sans doute à l'instigation de son père et que l'on fondait des balles dans la maison.

Il était notaire. Il pratiqua sa profession à Terrebonne de 1838 à 1887. On retrouve tous ses actes de notaire dans le greffe du notaire Léopold Gravel.

En 1846, il est marguillier à la Fabrique Saint-Louis.

C'est sans doute sous sa conduite que l'on fit les démarches pour ériger Terrebonne en village le 22 décembre 1853. Le 26 janvier, un mois à peine après l'érection en village, Me Prévost convoqua une assemblée publique afin de former la Corporation et procéder à l'élection des premiers conseillers. On élit alors MM. Germain Raby, Joseph Varin, Théodore Roussil, Matthew Moody, Louis-Adolphe Panneton, Zoël Langlois et G.M. Prévost. Le premier maire élu fut M. Germain Raby.

Me Prévost fut conseiller de 1854 à 1857. L'administration était simple car un rapport du secrétaire-trésorier du temps mentionnait que les dépenses totales pour le village étaient de \$216.70 !

Me Prévost fut élu député du comté sous l'Union, d'août 1854 à mai 1857.

Le 19 mai 1860 Terrebonne sort de sa carapace de village et obtient le titre de ville (25 Victoria, Chap. 76). Pour reconnaître sa compétence et le beau travail qu'il avait accompli, le conseil choisit Me Prévost comme premier maire de la nouvelle ville, un honneur de choix. Le nouveau maire siégera alors avec l'honorable Edouard Masson, P.E. Marier, Joseph Varin, Joseph Rochon, Joseph Beauséjour et Ant. Drapeau. Il fut maire de 1860 à 1869.

Le maire Prévost avait épousé à Terrebonne, le 26 novembre 1839, Julie Prévost qui lui donna cinq enfants.

Le premier maire de Terrebonne décéda ici le 2 février 1887. Le Conseil municipal qui siégeait le même soir, se plut à reconnaître et à déclarer que "par sa probité et son intégrité, son intelligence des affaires et ses vastes connaissances légales, cet honorable monsieur s'était acquis l'estime, la considération et le respect de tous ses concitoyens." Ces paroles sont consignées dans le livre des délibérations du Conseil municipal.

Me Prévost fut inhumé au cimetière paroissial. Nos concitoyens peuvent voir son monument à l'angle sud-ouest près du rond-point central.

NDLR—Après plusieurs années de recherches, nous avons eu le bonheur de retracer la photo de notre premier maire grâce à l'amabilité de Mme R.B. Masson de l'avenue Saint-Louis. Cette photo historique appartient à Mlle Françoise Prévost, arrière-petite-fille de Me Prévost qui a gracieusement consenti à nous la prêter. Cette photo, comme la plupart des autres que nous avons pu trouver, sera bientôt à la place d'honneur dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

L'Harmonie de Terrebonne

Assemblée du 14 octobre 1964

ETAIENT PRESENTS: MM. Roland Marcoux, professeur et directeur, Benoît Lincourt, président, Clément Lacelle, vice-président, Roger Desjardins, trésorier et les directeurs, J.-Y. Cloutier, Gilles Bouchard, François Papineau, Claude Malouin.

• Sur proposition de François Papineau, il a été accepté à l'unanimité que Claude Malouin, tambour-major, soit nommé directeur du comité en remplacement de Claude Paré, ex-tambour-major, qui ne fait plus partie de l'Harmonie pour raisons personnelles.

(à suivre à la page 23)

Indiquez toujours votre numéro de casier postal à vos correspondants

Le maître de poste, de même que son personnel, tient à remercier sincèrement les personnes qui indiquent à leurs correspondants leur numéro de casier postal. Il est demandé à tous de coopérer afin d'accélérer le service au bureau de poste. Pour les familles qui n'ont pas de casiers, avisez vos correspondants d'indiquer "Poste restante" sur l'enveloppe. Cette demande est faite dans le seul but de VOUS aider.

REMERCIEMENTS

MME LEOPOLD GAUTHIER, M. ET MME VIATEUR BOURQUE ET LA FAMILLE remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léopold Gauthier, décédé le 24 octobre 1964, à l'âge de 79 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées d'accepter ces remerciements comme personnels.

ILS SONT A VOTRE SERVICE

PAR L'ENTREMISE DE VOTRE CENTRE
D'ACHATS PERMANENT A DOMICILE...

VOTRE GUIDE

DES ADRESSES
DE TERREBONNE



Votre "GUIDE DES ADRESSES DE TERREBONNE" est une véritable mine d'or : il offre les services des marchands et hommes d'affaires d'une manière facile à consulter

Il constitue un véritable centre d'achats permanent à domicile. En quelques instants vous pouvez obtenir le service que vous désirez par téléphone ou à l'établissement.

Consultez régulièrement votre "GUIDE DES ADRESSES DE TERREBONNE" : pour vous c'est une mine d'or !

LE GUIDE DES ADRESSES DE TERREBONNE

Aimé DESPATIE, éditeur

TERREBONNE P. Qué.

83, RUE THEBERGE,



ATTRACTIONS SPECIALES

le mercredi, le vendredi et
en fin de semaine.

HOTEL CENTRAL

Fabien Chartrand, prop.

Salle à manger — Grill — Taverne

Salle privée et climatisée pour noces,
banquets, réceptions

38 rue St-Pierre
NO. 6-8001 Terrebonne

VOYEZ TOUS LES
SPECIAUX "CORETTE"
A LA
LINGERIE
MICHE

BEAU BRA

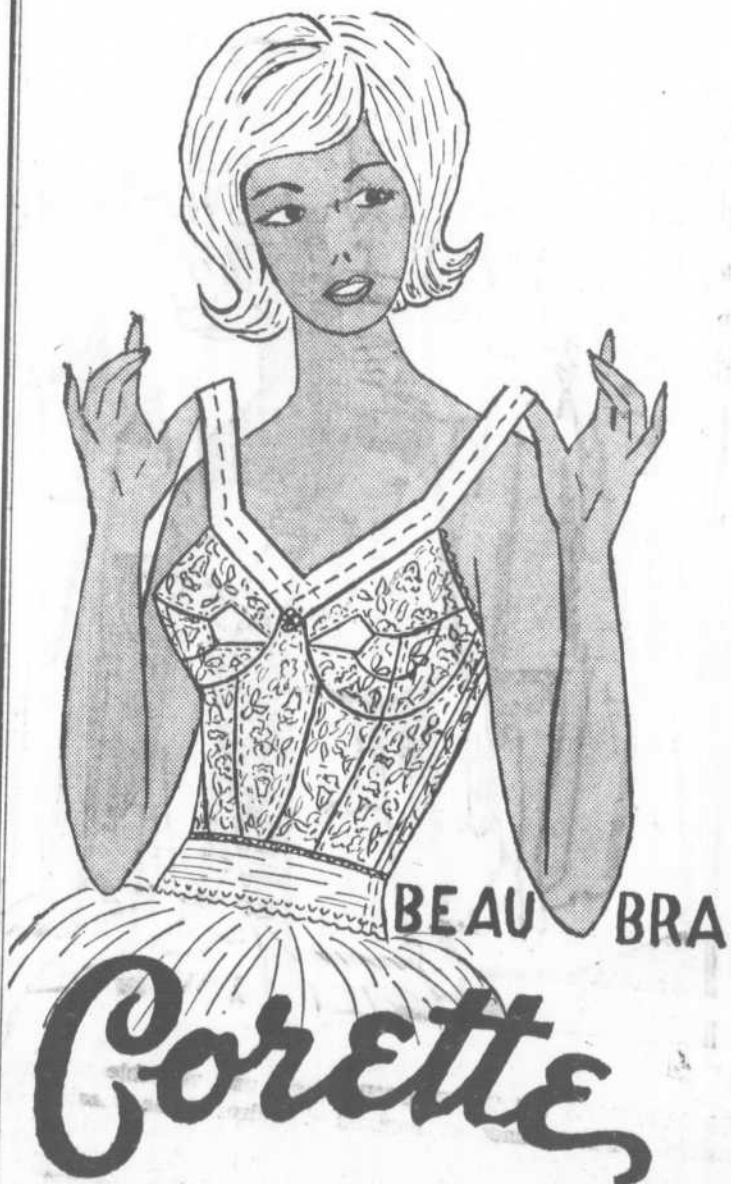
Corette

Style 265

Bandeau à bretelles élastiques, fait en dentelle de nylon et nylon élastique. Goussets avec légers supports de Dacron Fiberfill.

A : 32-36, B : 32-38, C : 32-38
Blanc seulement

\$5.00



BEAU BRA

Corette

Style 284

Brassière longue à bretelles élastiques, faite en dentelle de nylon et nylon élastique. Goussets avec légers supports de Dacron Fiberfill légèrement baleinés, finis avec une bande serre-taille de 2 pouces.

B et C 32 à 42 — D 32 à 40
Blanc seulement

\$9.00

Lingerie MICHE

Mme Maurice Locas, propriétaire
GAINES ET BRASSIERES "VANITY"

60 St-Pierre

Terrebonne

666-8832



A la Catalogne! La nouvelle émission des super-marchés Steinberg est une émission pleine de charme, de fantaisie, de chansons et d'humour: elle reconstitue la chaude atmosphère d'un

café-chantant canadien-français. On y retrouve toutes les semaines Ginette Ravel et ses chansons, le désopilant Olivier Guimond, un invité spécial et Pierre Marcotte, l'animateur. Toutes

les semaines, également, un peintre ou un sculpteur y commente ses oeuvres. "A la Catalogne" est télédiffusée au Canal 10, tous les jeudis, de 8 h. à 8 h. 30.

"Jeunesse en fête" s'explique...

Un animateur enthousiaste, une technique à point, une équipe hors pair et un esprit de corps inimitable: voilà en quelques mots "Jeunesse en Fête" qui présente le samedi des soirées de danse pour les jeunes au Centre de Loisirs.

Dimanche dernier, l'équipe a voulu montrer aux parents (on n'a pas entendu le mot "croulant" de toute la soirée!) ce qu'est la présentation bien organisée d'une soirée typique de "Jeunesse en Fête".

L'animateur, c'est Richard Lafrenière: un bonhomme plein de cran, de feu et de bagoût, celui qui a mis au point la formule après quelques tâtonnements, et qui a réussi à créer l'atmosphère. Richard a expliqué avec une aisance qui lui enviraient plusieurs hommes publics, le "pourquoi" et le "comment" de ces soirées. Il a énuméré les moindres détails pour que les parents comprennent de quoi il retourne exactement. Il a expliqué le "palmarès", les concours et les moyens qu'on prend dans l'organisation pour intéresser chaque jeune.

Un tel déploiement de talent n'est possible qu'avec la collaboration étroite de plusieurs personnes. On les a présentées au public. Mentionnons: Angéline Clark, miss Jeunesse en Fête, Jean-Claude Clark, technicien, Richard Clark, régisseur, Maurice Vézina, préfet, à la réception, Claude Grisé, Pierre Richard, Mario Ouimet, Gilles Gadbois, au vestiaire, Rosaire Vaillancourt, le "parrain" qui représente l'élément adulte, Gérard Brouillette, enfin, celui qui demande "pourquoi?", l'abbé Jean Laroche, aumônier du Centre de Loisirs. M. Jean-Claude Vaillancourt,

instituteur, a tenu à rendre hommage, au nom de tous, aux talents d'organisateur de Richard Lafrenière et Me Jean-Jacques

Hamel a félicité l'équipe pour cette initiative qui ouvre la voie à plusieurs autres activités du Centre de Loisirs.

LES CAHIERS DE SAINTE-CLAIRE

mes notes... sans menottes!

LIVRES ET JOURNAUX

• Près de 45 pour cent des foyers Canadiens français n'achètent jamais de journal! C'est là une situation déplorable et qui laisse songeur. Parmi les autres foyers, combien d'autre part, s'alimentent exclusivement des journaux jaunes de tout acabit? A noter que les journaux locaux entrent dans 60% des foyers de Terrebonne. Les autres se tiennent "au courant" en lisant surtout les insanités publiées à Montréal dont le but inavoué est d'abêtir un peu plus chaque jour leurs lecteurs. Simple constatation.

• Contrairement aux colonies anglaises qui devaient former plus tard, les Etats-Unis, pas un seul des grands découvreurs Français n'a pensé à apporter en Canada une presse à imprimer qui aurait pu changer toute l'orientation de notre colonie. C'est peut-être de là que part l'immobilisme qui était le lot de notre peuple, avant et après la Conquête.

• Un très sérieux scientifique américain, le Dr Raymond Bernard, AB, MA, Ph.D, vient de publier aux Etats-Unis un livre paraît-il très documenté, sur un monde étrange qui vivrait à 800 milles sous la croûte terrestre. L'entrée de ce continent plus grand que l'Amérique du Nord serait située au Pôle nord et les super-humains qui y vivraient seraient à l'origine des soucoupes volantes. Le Dr Bernard raconte dans son ouvrage que l'amiral Byrd, le découvreur bien connu, s'était déjà engagé, avec d'autres Américains, dans l'entrée de cette région souterraine et était venu jusqu'à son entrée principale. L'amiral, paraît-il, vit son rapport au gouvernement des USA supprimé "parce que d'autres nations pourraient explorer ce nouveau monde et le conquérir". Fantastique!

• Les titres de chroniques appartiennent à tout le monde, semble-t-il. Témoin celui qui orne depuis quelques semaines le papier de Claude Brun, dans "Le Progrès de Terrebonne": Point... à la ligne, que l'on retrouve dans chaque édition du Figaro Littéraire.

SONT INVITES.

"JEUNESSE EN FETE"



LE SAMEDI SOIR,
au CENTRE DE LOISIRS
de Terrebonne

Tous les jeunes de 15 ans et plus

Nom du boulevard

Le Conseil municipal de Lachenaie aurait choisi le nom de l'artère principale qui traverse la municipalité de part en part. Ce nom serait "boulevard Saint-Charles" en l'honneur du patron de la Paroisse. Le nom que nous avions suggéré dans notre édition du 2 octobre, soit "boulevard Charles-Aubert" serait donné, selon M. le maire J.-Edouard Sarrazin, au rang encore appelé "de la Petite Mascouche". Le Conseil aurait aussi demandé au secrétaire-trésorier, M. Jean Poirier, de retracer dans les procès-verbaux, les noms des anciens maires dans le but de nommer certaines rues et avenues de la municipalité.

Plusieurs questions importantes

CONSEIL DE TERREBONNE-PAROISSE, LUNDI LE 2 NOVEMBRE

Tout le Conseil assistait lundi dernier, sous la présidence de S. H. le maire Alfred Alexander, à une très intéressante assemblée durant laquelle les questions importantes ont été discutées. Nous avons fait écho, en première page, à des projets importants pour Terrebonne-Paroisse. Voici quelques notes sur cette réunion.

Pour Terrebonne-Ville

Le Conseil s'est plaint à l'ingénieur divisionnaire de la Voirie, M. Denis Légaré, au sujet des fossés remplis dans la Côte de Terrebonne par les entrepreneurs au service de la Ville de Terrebonne lors de la construction de l'usine de filtration et des conduites. M. Légaré a avisé le Conseil que c'est à la Ville de faire ces travaux et qu'il a adressé une lettre à Terrebonne à ce sujet.

Comptes à payer

Régistrateur du comté, pour mutations, \$8.45; Banque Canadienne Nationale, intérêts sur billet, \$9.86; Frais d'avis à M. André Grenon, \$9.50; Hercule Lauzon, inspecteur, re: Pont Ouimet, \$11.50; Roger Gauvreau, fossé et pont chez Mme Jean Ouimet, \$40.00; Cie d'Electricité Shawinigan, \$32.96; Interurbains, \$18.30; Ville de Terrebonne: incendie du 30 juin chez Roland Chartrand, \$25.00; le 20 juillet, chez Roger Rousseau, \$25.00; Bois-des-Filion, incendie Robert Boyer, terrasse Rudolphe, \$187.50; le 4 octobre, incendie chez Oscar Charbonneau, \$100.00; le 25 octobre, incendie René Duquay, \$350.00; Formules Légales Provinciales, \$9.85 et \$32.05; Imprimerie Commodore, \$13.52; André Grenon, salaire, \$250.00.

Adopté sur proposition de MM. Gabriel Lamoureux - Jean Rivet.

Pont chez Mme Ouimet

M. Louis-Gilles Ouimet a demandé comment il se faisait que le contrat d'entente entre le Conseil et Mme Jean Ouimet n'ait pas encore été signé avant que les travaux soient exécutés. La résolution du Conseil mentionnait cette signature et de plus une somme de \$30.00 seulement devait être dépensée. S. H. le maire a dit alors qu'il s'engageait à faire signer Mme Ouimet personnellement et que la différence de \$10.00 était sous sa responsabilité et que comme maire

il avait l'autorité de faire faire les travaux nécessaires.

Creusage d'un puits

Le Conseil a rejeté les deux soumissions qui lui ont été présentées pour le creusage d'un puits dans la Montée Pincourt près du développement Arès Inc. Idéal Drilling de Ste-Rose et Star Drilling Regd. de St-Sauveur avaient présenté des estimés. Toutefois, plusieurs choses manquaient sur les soumissions et le Conseil a préféré demander d'autres soumissions publiques. Ces soumissions seront considérées à la séance du 16 novembre.

Demande du Centre

Une lettre du Centre de Loisirs de Terrebonne a été lue et Me Jean-Jacques Hamel, son président, a exposé au Conseil les besoins pressants de l'organisme. Me Hamel a expliqué qu'au moins 50% de la paroisse appartenaient au point de vue religieux à Terrebonne et pouvait bénéficier des services récréatifs de cet établissement. Le Conseil a établi que le budget prévoyait \$500.00 pour ces items et que \$375.00 a déjà été employé. Sur une proposition Ls-Gilles Ouimet-Roland Proulx, une étude sera faite et une décision rendue le 16 novembre.

Travaux d'hiver

Le Conseil fera une étude complète des travaux d'hiver à entreprendre afin de pallier au chômage cet hiver. Le maire et le secrétaire-trésorier feront la liste, en collaboration avec les intéressés, et feront rapport au Conseil le 16.

Protection contre l'incendie

S. H. le maire Alexander a été autorisé à rencontrer les autorités de la Ville de Terrebonne et celles de Bois-des-Filion au sujet de la protection contre les incendies. Il fera une étude de ce problème qui s'avère indispensable pour la protection des ci-

toyens et le portefeuille de la municipalité. M. le maire suggérera entr'autres mesures, une citerne à Bois-des-Filion, afin de réduire les dépenses déjà fort onéreuses à ce poste.

M. le maire demandera aussi à la Ville de Terrebonne s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir une certaine protection du service de la police pour une partie de la Paroisse.

Président d'élection

Le secrétaire-trésorier, M. André Grenon, a demandé d'être relevé de ses fonctions de président pour la prochaine élection municipale de janvier 1965. Le Conseil a dû accepter et demandera à une autre personne d'occuper ces importantes fonctions.

Renouvellement d'emprunt

Le Conseil a renouvelé un emprunt de \$4,000.00 pour une autre année. Il ne peut rembourser cet argent surtout parce que les arrérages de taxes ne sont pas payés à temps par les contribuables.

Le secrétaire-trésorier a donné quelques précisions sur les taxes dues à la municipalité. Notons que pour les taxes foncières, il est encore dû, pour 1964, \$4,400.00; pour 1963, \$1,040.00, et pour 1962 et antérieures, \$240.00.

Mariages

M. Jean-Claude Bégin et Mlle Lucille Nobert. Témoins: Raymond Gaumont et Lucien Nobert. Mariages célébrés à St-Henri-de-Mascouche samedi le 24 octobre.

M. Claude Gareau et Mlle Huguette Perreault. Témoins: Eugène Fredette et Alphonse Perreault.

**Renseignez-vous
en lisant
"La Revue"**

TOUS TRAVAUX EN ELECTRICITE

J.R. LAPOINTE M.E.L.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Résidences - Commerces - Industries

TERREBONNE

45 STE-MARIE

666-3911



Réservoirs à eau
chaude à bas prix

Le plus grand choix
à Terrebonne et les environs

**Boulangerie
& Pâtisserie**

RAYMOND INC.

Spécialité: Pain canadien

GATEAUX - PATISSERIES - BONBONS - CHOCOLATS

233 St-Louis

Tél. 666-4197

Terrebonne



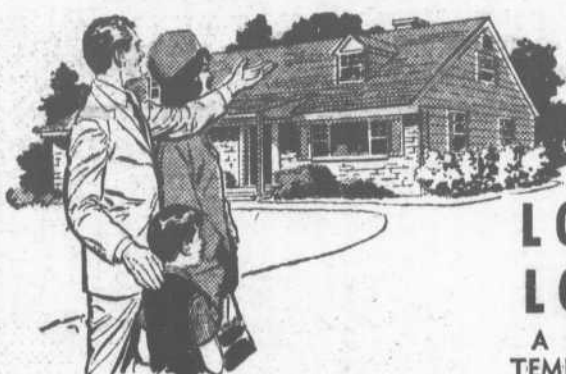
ELKMEN DEVELOPMENT

CORPORATION

VOUS OFFRE DE
MAGNIFIQUES TERRAINS

SUR UN SITE DE CHOIX
A LACHENAIE

Achetez maintenant à ce bas prix!



**LOTS!
LOTS!**

A BAS PRIX
TEMPS LIMITE.

- Contigus à Terrebonne
- Gare du CPR à proximité
- \$800 du lot: 10% comptant,

24 mois pour payer, aucun intérêt.
Contrat de vente donné gratis!

- Chemins, eau, égouts disponibles
- Construction réglementée par les autorités municipales
- A proximité des nouvelles grandes routes provinciales, dont l'autoroute Montréal-Québec. De Lachenaie à Montréal en moins de 10 minutes
- Prévision pour centres commerciaux, industriels et domiciliaires
- Conditions faciles de paiement
- La valeur de ces terrains de choix augmente constamment
- Excellente opportunité pour contracteurs

CONSULTEZ SANS OBLIGATION
DES CETTE FIN DE SEMAINE:

LE BUREAU DE LACHENAIE

Jean Poirier 351 PRINCIPALE
LACHENAIE
TELEPHONE 666-3677

LE BUREAU DE MONTREAL

M. Arick CR. 2-4202
RI. 4-0948

ELKMEN DEVELOPMENT

CORPORATION

5158 AVENUE DU PARC

MONTREAL

LIVRAISON IMMEDIATE

Nouvelles du tout au tout pour 65... les Chevrolet, Chevelle.

Chery II, Corvair et Corvette chez le concessionnaire



La Chevelle 65

Nouvelles lignes, nouvelle douceur de marche... et de la puissance en abondance avec un Six ou un V8. Voilà les traits qui ont fait de la Chevelle la voiture de dimensions nouvelles la plus demandée au Canada... sans oublier, dans le modèle 1965, quelques innovations qui renforceront cette position.

CANUEL AUTOMOBILE INC.

LUCIEN CANUEL, PROPRIETAIRE

Dépositaire: Chevrolet-Chevelle-Chevy II-Envoy-Corvair-Oldsmobile F-85-Camions Chevrolet

129 Ave Masson

Tél. 666-3766

Terrebonne

Pénitencier à Ste-Anne-des-Plaines: chose maintenant décidée

Un état financier de la belle époque

Il nous a été agréable l'autre jour d'obtenir un document inédit que le secrétaire-trésorier, M. Jean-Jacques Lauzon, a retrouvé dans les archives de la ville. Il s'agit d'un petit recueil imprimé de 3" x 6" qui contient un état financier de la Ville de Terrebonne en 1915. On y lit que les recettes ordinaires se totalisaient à l'époque à \$18,085.44 et les recettes extraordinaires, à \$14,060.06, pour un grand total de \$32,360.80!

LE CONSEIL DU TEMPS

Ce recueil mentionne les noms des membres du Conseil municipal et ceux des principaux membres de l'administration. Citons, le maire, E.S. Mathieu, notaire; les échevins: MM. J.R. Deschambault, William Gravel, Henri Brassard, Joseph-Bruno Gauthier, John T. Moody et Matthew Moody. Le secrétaire-trésorier était Me Amédée Jasmin, N.P., les auditeurs, MM. Paul Desjardins et Alexandre Brière.

Les évaluateurs nommés par le Conseil étaient MM. Eusèbe Ethier, Isaac Brière et Henri Chapleau. M. Joseph Chapleau cumulait les fonctions de chef de police et d'inspecteur général alors que M. Mathias Léveillé était surintendant du département du feu.

Les comités permanents se composaient de MM. J.R. Deschambault et Matthew Moody, aux Finances; Henri Brassard et John T. Moody, aux Chemins; William Gravel et Joseph-Bruno Gauthier, au comité du Feu.

Voici quelques chiffres révélateurs au 31 décembre 1915:

Argent en caisse	\$ 215.30
Taxes d'eau	3,842.84
Taxes foncières	4,715.23
Licences des marchands et taxes de locataires	1,835.68
Arrérages collectés	677.67
Revenus du marché	395.10
Revenus du pont	3,376.00
Revenus de l'électricité	2,916.72
Amendes, aqueduc, etc.	326.20

Les dépenses ordinaires se chiffraient à \$19,117.21, comme suit:

Département des chemins	\$2,817.44
Département du feu	1,643.15
Département aqueduc	2,151.43
Département électricité	2,463.35
Fonds amortissement	7,666.62
Papeterie, collection	108.21
Frais généraux et avocat	829.51
Salaires: inspecteur et secrétaire-trésorier	1,437.50

Le passif se composait en 1915, de débetures émises et vendues pour la construction de l'hôtel de ville (incendié en 1922), de l'aqueduc, des canaux d'égout, du pont de péage et pour les bonus aux manufacturiers, pour un total de \$82,500. Un montant de \$26,230.80 avait été payé en amortissement.

La valeur des propriétés foncières, au rôle d'évaluation était de \$1,000,070.00; les propriétés non imposables, de \$299,800.00. La population était à l'époque de 2,000 âmes et le taux de la taxe foncière de 70 cents par \$100.00.

La taxe d'eau était alors de \$8.00 ou \$10.00 par famille suivant l'estimation de la propriété.

Dans les remarques de l'état financier, relevons cette phrase: "L'exploitation par la ville du système d'éclairage électrique acheté par elle lui est très profitable puisque, dès la première année, les revenus nets d'exploitation ont été suffisants pour payer les intérêts du capital investi et éclairer ses rues gratuitement. Ces revenus augmentent continuellement."

Enfin, notons qu'en 1915 il y avait 12,600 pieds de trottoirs en béton et 17,400 pieds de trottoirs en bois.

C'est chose décidée!

L'hon. Guy Favreau, ministre de la Justice, et l'hon. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics, viennent de déclarer que le pénitencier de Saint-Vincent de Paul ne répond plus aux besoins de l'heure, et que d'ici DEUX ANS tous les prisonniers de Saint-Vincent de Paul seront transférés dans de modernes et nouvelles institutions. Saint-Vincent de Paul, pour la majeure partie, doit, selon le ministre de la Justice, disparaître le plus tôt possible comme institution à sécurité maximum.

Les deux ministres ont aussi confirmé officiellement que la construction d'un pénitencier à sécurité maximum, pouvant loger 450 détenus, sera sans délai construit à Sainte-Anne des Plaines, et sera prêt pour occupation à l'automne de 1966.

De plus, un second pénitencier pouvant loger tout autant de détenus, serait aussi construit pas nécessairement à Sainte-Anne des Plaines, mais tout près, ce qui laisse supposer qu'une autre partie du Plan Bouchard pourrait être occupée à cette fin.

Premier point: la construction de l'institution dans Sainte-Anne des Plaines, commencera au début de 1965. Les plans sont terminés. Le coût est dans l'ordre de SEPT MILLIONS ET DEMI. L'architecte est M. J.-J. Perreault, de Montréal. Les ingénieurs-conseils sont MM. Leblanc et Montpetit; les ingénieurs-civils, MM. Brouillet, Carmel et Bouleva. L'institution sera construite sur cette partie du Plan Bouchard située dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, près du village du même nom.

Second point: une autre insti-

tution serait aussi construite, mais le site n'en est pas encore fixé. La décision pourrait être prise bientôt, et les travaux i-raient de pair ou suivraient de près ceux de Sainte-Anne des Plaines. On croit comprendre que le site pourrait être dans la partie supérieure du Plan Bouchard. La liaison entre les deux institutions serait ainsi merveilleusement établie.

Le 18 juillet 1963, notre journal annonçait la nouvelle qu'un pénitencier serait construit à Sainte-Anne des Plaines. Par la suite des obstacles devaient surgir sur le plan administratif. Des études furent conduites sur les conditions du sol; certaines objections avaient été formulées, mais elles furent solutionnées. D'autres sites étaient suggérés. Il y eut des études et des rapports. Le gouvernement considérait cependant qu'il avait des terrains à Bouchard qui lui appartenait en propre, les occuper évitait les frais toujours onéreux d'expropriation, d'autant plus que les terrains étaient dans des endroits faciles d'accès.

Depuis un an et demi, avec une obstination soutenue, le député fédéral de Terrebonne, M. Léo Cadieux, n'a cessé de suivre ce projet, et il l'a conduit au succès avec un dévouement qu'il convient de souligner. Il apportait l'argument que le gouvernement disposait dans la région de vastes terrains, et que leur localisation si près de la Métropole les rendait aptes à servir des fins d'intérêt public. M. Cadieux vient de mettre une nouvelle plume à son chapeau. Il nous appartient de l'en féliciter chaleureusement.

S'imaginer-t-on ce que ce projet représente pour l'économie

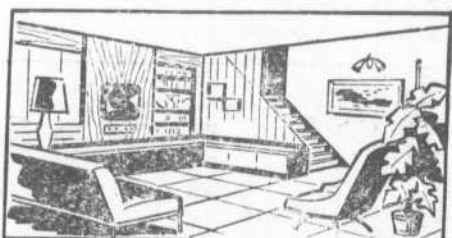
de la région? Sainte-Anne des Plaines se transformera, et toute la région environnante. Des centaines de personnes — de tous les métiers — seront appelées à travailler à la construction de ces immeubles pendant deux ans. Des centaines d'autres trouveront par la suite des emplois stables et rémunérateurs dans l'entretien de ces vastes institutions, et particulièrement dans l'administration générale.

Nous aurons dans le comté de Terrebonne l'industrie la plus progressive qui soit: General Motors. Sa venue provoquera d'ici l'an prochain l'installation dans la région d'une quinzaine d'industries nouvelles. S'ajoutent maintenant ces institutions gouvernementales qui remplacent à 20 ans de distance le Plan Bouchard et qui comme lui dans le temps deviendront un vaste réservoir d'emplois et de progrès.

Nous savions que ces vastes terrains de Bouchard pourraient servir un jour ou l'autre. Ils serviront de nouveau, et d'autres sections, sans nuire aux opérations de la Défense Nationale, pourraient fort bien être utilisées avant longtemps. Pour le moment, M. Léo Cadieux vient de servir son comté de façon magistrale. Le comté de Terrebonne continue d'être hautement favorisé. Il faut dire aussi que ses députés ne cessent de s'en occuper.

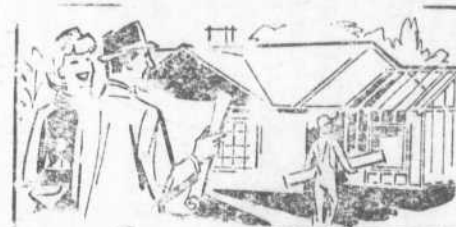
**Renseignez-vous
en lisant
"La Revue"**

POUR LA RENOVATION



C'EST FACILE DE TRANSIGER AVEC

OU



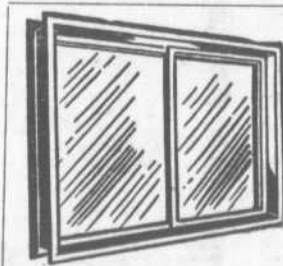
POUR VOTRE CONSTRUCTION

PRODUITS EN BOIS

LEPAGE INC.

Où vous payez meilleur marché que partout ailleurs

6 mois à 120 mois pour payer



SPECIAL
DE LA
SEMAINE!
FENETRES
PANORAMIQUES
"BELANGER"

- PORTES ● CHASSIS ● MOULURES
- TUILES D'ASPHALTE
- CONTREPLAQUES MODERNES
- PEINTURE "CROWN DIAMOND"
- BOIS DE CONSTRUCTION
- TAPIS ● COUVRE-PLANCHERS
- FERRONNERIES DIVERSES

Livraison gratuite dans la région de Terrebonne



PRODUITS en BOIS

LEPAGE

STE-ANNE-DES-PLAINES

Pas de
frais
d'appel

NA. 5-1715

Je désire m'abonner à
LA REVUE DE TERREBONNE. J'inclus \$1.00
pour l'abonnement d'un an.

NOM

ADRESSE

VILLE CASIER

Si vous le préférez, joignez \$2.00 pour un abonnement de
2 ans. Merci.

Adressez à LA REVUE DE TERREBONNE

Aimé Despatie, directeur, 83 Théberge,

TERREBONNE



Les QUILLES

AU CENTRE DE LOISIRS

par BERTRAND LABORDE



POTINS DES QUILLEURS

- Enfin, la salle de quilles s'est outillée de grosses boules pour certains qui se plaignaient d'en manquer. Merci.
- L.-Philippe et Edmond se sont procurés chacun une grosse boule "de couleur, s.v.p." Espérons que le vendredi ils la feront valoir.
- La Ligue des étudiants et étudiantes a fait un très bon début le vendredi à 4 h. 30 avec huit équipes. Bravo pour eux!
- Le nombre des jeunes du samedi va toujours grossissant. J'espère que les parents enverront leurs jeunes. Découvrons-nous des étoiles pour la TV?
- Nous souhaitons un bon rétablissement à Marie-Paule Beaudoin qui est à l'hôpital. Prompt retour.
- A la dernière heure, nous apprenons que Mme Yvette Renaud dans la ligue des grosses quilles subira une opération à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc. Bon courage et prompt rétablissement, Mme Renaud.
- Bonne chance à Richard et Normand pour leur participation au tournoi des Maîtres, le samedi 7 novembre. Nous aurons peut-être des représentants de Terrebonne à la TV.
- Les histoires ont toujours leur place au sein de la Ligue "Equipe des Fleurs". Le plaisir et les quilles ne font qu'un.
- Aux adeptes des petites et grosses quilles, n'oubliez pas le "Moonlight", le vendredi soir, à prix réduit.
- Dans la Ligue du restaurant du Coin du jeudi soir, un certain T.C. s'est choqué parce qu'il n'a pas joué sa troisième partie. Voyons! soyons sportif!

Tableau d'honneur

ECOLE SACRE-COEUR MASCOUCHE

Voici la liste des premières de chaque classe:

1ère année: Ginette Brochu, Nicole Beaudoin, Suzanne Monette, Danielle Monette. Professeur: Mme Marcel Dagenais.

1ère année: Ghislaine Allard, Danielle Grimard, Danielle Rock, Murielle Vaudreuil. Professeur: Mme Clarence Froment.

2e année: Claire Perreault, Francine Roger, Lorraine Coutu. Professeur: Mme Pierre Amireault.

2e année: Diane Samson, Danielle Robert, Johanne Joly. Professeur: Mlle Annette Gagné.

3e année: Michelle Patenaude, Louise Samson, Marie Lefebvre. Professeur: Mlle Jocelyne Hamelin.

3e année: Nicole Marsan, Jasmine Dagenais, Nicole Beaudoin, Francine Paquette. Professeur: Mlle Solange Morin.

4e année: Louise Levasseur, Jocelyne Bourgie, Johanne St-Amand. Professeur: Mlle Madeleine Marion.

4e année: Gilberte Lavoie, Louise Nadeau, Marjolaine Robert, Ghislaine Robert. Professeur: Mlle Jeannine Robert.

5e année: Carmen Beaudoin, Jacinthe Crépeau, Nicole Forest. Professeur: Mlle Louise Boucher.

Tableau d'honneur

ECOLE LEOPOLD-GRAVEL

FILLES: 7e A: Ginette Morin, Pauline Lauzon, Murielle Groulx.

— 7e B: Denise Major, Diane Labelle, Jacqueline Quevillon, Pauline Côté. — 7e C: Micheline Longchamps, Claudette Krynski, Michelle Héroux.

GARÇONS: 7e A: Denis Paquette, Michel Sanscartier, Alain Grenon. — 7e B: Jean-Paul Fortin, Alain Rheault, Denis Lavoie.

— 7e C: Normand Lauzon, Michel Paquet, Jean Vaillancourt. — 7e D: Michel Cadieux, Louis Archambault, Denis Huot.

5e année: Denise Joly, Sylvie Lapointe, Catherine Mamay, Marjolaine Beauregard. Professeur: Mlle Henriette Morin.

6e année: Suzanne Tremblay, Monique Jodoin, Francine Coutu.

6e année: Christiane Croze, Johanne Cantin, Claire Dallaire. Professeur: Mme Raymonde Robert.

7e année: Hélène Gauthier, Ginette Beaudoin, Carmen Beaudoin. Professeur: Soeur Aurélienne.

Soeur Bénédicte, directrice. Nombre d'élèves à l'école Sacré-Coeur: 347.

Le travail

POUR...

"Si un homme travaille avec amour de son métier, peu important les succès ou la gloire, les dieux sont avec lui." (Robert Louis Stevenson).

"Quand on aime le travail il est impossible de s'en passer; tout dans le monde dépend du travail." (Louis Pasteur).

"Relevez-vous, laissez de côté la paresse et l'oisiveté, travaillez durement et sans relâche." (St Bernard de Clairvaux).

"Le travail n'est pas la punition de l'homme. C'est sa récompense et sa force, sa gloire et son plaisir." (Georges Sand).

"Combien d'années faut-il à l'homme pour apprendre cette vérité si simple que le travail cette chose si désagréable, est le seul moyen de ne pas souffrir sur cette terre ou, du moins, de souffrir un peu moins." (Charles Beaudelaire).

"Rien de solide ne vient de la sentimentalité. Le pouvoir est construit sur le travail." (George Meredith).

... ET CONTRE

"C'est pour ne rien faire que les êtres de choix existent." (Oscar Wilde).

"L'homme qui me parle de travailler est mon ennemi." (Norman Douglas).

"Le vrai travailleur n'emplît pas ses journées de travail. Ceux qui travaillent beaucoup ne travaillent pas fort." (Henry David Thoreau).

"Je sais qu'il existe des personnes qui aiment travailler et je respecte leur choix; mais je ne les comprends pas du tout." (Holbrook Jackson).

"Montrez-moi un homme qui aime les moyens par lesquels il gagne sa vie. Il en est ainsi d'un métier que du mariage: à la longue vous n'en connaissez que les embêtements." (Honoré de Balzac).

"La dernière chose que le travailleur industriel désire est de ne pas penser à son travail." (George Bernard Shaw).

"Comme tout homme sensé et de bon sentiment, j'abhorre le travail." (Aldous Huxley).

L'Harmonie...

(suite de la page 19)

• Sur suggestion de Benoît Lincourt, il est proposé par Claude Malouin et accepté à l'unanimité que soit fait l'achat de crochets pour le vestiaire. Le comité a désigné L. Lincourt pour s'en occuper.

• Sur proposition de Gilles Bouchard, secondé par Roger Desjardins, le soir de répétition qui était le mercredi sera dorénavant le lundi et ce jusqu'à nouvel ordre. Pour les élèves, le soir de cours sera le même, soit le mardi.

• Tous les mardi soirs de 7 h. 30 à 8 h. 30 notre professeur attend les garçons sérieux qui voudraient faire partie de l'Harmonie. Les cours sont entièrement gratuits. A tous de profiter de cette offre.

Roger Desjardins, trés. et publicitaire.



JBL CONSTRUCTION

J.B. LOIGNON, PROPRIETAIRE
ENTREPRENEUR GENERAL

vous offre cet attrayant modèle de maison
"Richelieu" 3 CHAMBRES A COUCHER
BUNGALOW 5 PIECES



COMPTANT
TOTAL \$600

PAIEMENT
INITIAL
\$200

\$12,200.00



Symbole d'excellence
MAISON MEDAILLE
VIVONS MIEUX
AVEC
L'ELECTRICITE

On peut visiter tous les jours
de 1 h. à 8 h. p.m.
ou sur rendez-vous

666-8584

Sur l'exclusif boul. Terrebonne, Nord de Bernard

20%

de rabais
sur toutes
peintures C-I-L

CHOIX DE 1000 COULEURS

CILTONE
SEMI-LUSTRE
No. 400



Rég. \$10.10
Vente \$7.95

EMAIL
SUPER-LUSTRE
No. 1700



Rég. \$12.30
Vente \$9.85

YVON BRIERE

SEUL DEPOSITAIRE C.I.L.

73 St-Antoine
Terrebonne

666-8243

CONSEIL DE LA PAROISSE ST-LOUIS DE TERREBONNE

ASSEMBLEE DU 19 OCTOBRE

PRESENTS: S. H. le maire Alfred Alexander; MM. Rolland Proulx, Louis-Gilles Ouimet, Jean Rivet, Jean-Pierre Meunier, Adrien Bastien et Gabriel Lamoureux, conseillers. M. André Grenon, secrétaire-trésorier.

• Un permis de construction sera émis à M. Gaston Baribault pour la construction d'un garage, suivant plan soumis au conseil. Proposition Proulx-Ouimet.

• Aucune soumission n'a été remise au conseil pour le creusage d'un puits au développement Arès sur la Montée Pincourt malgré la demande dans les journaux. Sur une proposition Ouimet-Rivet, d'autres demandes seront faites pour que des soumissions parviennent au conseil pour l'assemblée du 2 novembre.

• Des soumissions seront demandées pour faire le recensement des résidents de la Paroisse. Les soumissions seront ouvertes à la séance du 2 novembre.

• Sur une proposition Lamou-

reux-Meunier, il sera ordonné à M. Henri Fortier de nettoyer le terrain qui lui appartient dans la Côte de Terrebonne où sa maison avait été détruite par le feu il y a plusieurs mois. M. Fortier devra se conformer à cet avis dans les trente jours.

• Il a été proposé par M. Lamoureux, secondé par M. Rivet que la municipalité achète le dactylo et le bureau appartenant au secrétaire, M. Grenon, pour la somme de \$350.00. La valeur des articles est de \$466.96. En amendement, M. Bastien propose, appuyé par M. Proulx, que le conseil attende au mois de février au renouvellement de l'engagement du secrétaire pour faire cet achat. MM. Meunier et Ouimet votent pour la proposition principale qui est emportée.

S. H. le maire avait dit que si la municipalité n'achetait pas ce matériel, il y aurait toujours possibilité de le louer. M. Lamoureux a ajouté que le budget prévoyait une dépense à ce poste jusqu'à \$500 et qu'avec l'achat mentionné, le conseil en est ren-

du à \$375.73.

• La permission a été accordée à la Cie de Téléphone Bell pour l'installation et l'entretien de ses lignes téléphoniques dans les limites de la paroisse. MM. Meunier et Alexander sont nommés pour surveiller les travaux.

• Sur une proposition Ouimet-Meunier, une demande sera faite à la Voirie provinciale pour nettoyer le fossé en face du 3205 Côte Terrebonne ainsi que le fossé nord de la route à partir de l'usine de filtration de la ville de Terrebonne jusqu'aux limites de la dite ville, ces fossés ayant été remplis et endommagés par les travaux de l'usine et du pont.

• Une somme de \$5.00 sera payée à M. Lucien Brunet pour les enseignes prohibant le tir dans la municipalité. Il a été proposé que MM. DiPatria et Rivet, inspecteurs des bâtiments, fassent la pose de ces affiches au prix de .30 chacune.

• Une résolution de condoléances est envoyée à la famille de M. Fernando Clément, conseiller de Lachenaie, à l'occasion du décès de M. Clément.

• Des changements mineurs au rôle d'évaluation ont été apportés par le conseil.

• Me Gérard Vermette, notaire, fera un contrat pour donation de lots qui serviront à l'ouverture d'une rue.

• Il a été proposé (Lamoureux-Meunier) que la somme de \$1.00 soit payée à M. Antonio DiPatria pour le lot 441-1 ainsi qu'à M. Donat Lauzon pour le lot 405-11.

• Il est proposé par M. Ouimet, appuyé par M. Proulx, qu'une quantité de pas plus de 20 tonnes de poussière de roches soit achetée pour boucher les trous de la 12e avenue et que Demers & Fils soit autorisé à faire le travail.

• La séance a été levée à 10 h. 45 p.m.

M. Lesage, conférencier au diner-bénéfice de la F.L.Q.

Le président de la Commission des finances de la Fédération li-

bérale du Québec, M. Jean Morin, annonce qu'un diner-bénéfice à \$50.00 le couvert, organisé par la Fédération pour le district de Montréal, aura lieu le dimanche 22 novembre prochain, à l'hôtel Reine-Elisabeth.



M. Jean Lesage

Conformément au désir exprimé par le 8e congrès, le diner-bénéfice est l'un des moyens devant assurer le financement démocratique des cadres et des activités de la Fédération libérale du Québec. Depuis le début de la mise en application de ce principe en 1962, la Fédération a organisé quatre diners-bénéfice, au rythme de deux par année, suivant un ordre d'alternance entre les districts de Québec et Montréal.

Avis de l'hon. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a reçu lundi soir à son bureau de Sainte-Thérèse, un grand nombre d'électeurs du comté et de la région.

A Québec mardi et mercredi, il assiste aujourd'hui jeudi à la bénédiction et à l'inauguration officielle de la Société Robapharm (Canada) Ltée, à Saint-Jérôme, et le soir à la représentation offerte par le Ciné-Théâtre de Sainte-Thérèse, et qui met en scène les Grands Ballets Canadiens de Ludmilla Chiriaeff. Il se peut qu'il soit cependant dans le nord du comté le même soir pour une réunion convoquée pour fins touristiques, et qui n'avait pas encore été définitivement fixée au moment où ces lignes ont été écrites.

A Montréal vendredi pour la

majeure partie de la journée, il sera à son bureau de Sainte-Thérèse samedi avant-midi, à partir de neuf heures.

Trois invitations lui ont été faites pour dimanche le 8 novembre, à l'occasion de la fête du Souvenir : Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et Terrebonne. Comme il doit être dans la région de Terrebonne dimanche, il assistera à la cérémonie dans cette dernière ville. A Saint-Jérôme il sera représenté par le lieutenant-colonel Paul Brosseau, et à Sainte-Thérèse, par Me C.-H. Cliche.

Encouragez

nos annonceurs



Réparation de T.V. à domicile
Vente - Installation d'antennes

CLINIQUE DE TV BEAULIEU

A. BEAULIEU, Prop.

666-8066

19, MARTEL, TERREBONNE

TOUJOURS UN SERVICE PARFAIT !

- TUNE-UP
- GAZOLINE - HUILE
- PNEUS
- BATTERIES Atlas
- ALIGNEMENT de roues et de lumières
- DEBOSSAGE

LEVEILLE



SERVICE

Meteor - Mercury - Comet
Camions Mercury

Ouvert tous les jours
de 7h. a.m. à 10 h. p.m.

121 Boul. TERREBONNE

Tél. 666-4117

NO. 6-3527

MENUISERIE GENERALE

Léopold Limoges & Fils Limitée

SPECIALITE : ARMOIRES - MOULURES

91 Montée Masson

TERREBONNE



TOUJOURS UN PRODUIT SUPERIEUR

LAIT PASTEURISE
ET HOMOGENEISE
CREME PASTEURISEE
BEURRE - OEUFS

Laiterie J. P. Clark

Terrebonne

7 COMTOIS — TEL. 666-3362 et 3591

NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES INC.

Marchand de Chaussures

Tous genres de prélatrs — Valises et sacs de voyage

31 ST-FRS-XAVIER

TERREBONNE

QUALITE ALUMINIUM INSTALLATION

RAOUL FLEURY, prop.

ESCOMPTE SPECIAL DE NOVEMBRE
sur portes et fenêtres d'aluminium

toutes les installations comprises

PORTES

1 1/4" ép. Rég. \$69.50

A prix très spécial à

\$62.50

1 3/8" et 1 1/2" ép. Rég. \$79.50

A prix très spécial à

\$70.50

2" ép. moustiquaire à la
grandeur, vitre escamotable
Rég. é \$94.50 — Spécial

\$84.50

FENETRES

3 coulisses, 1ère qualité
Prix régulier \$24.50

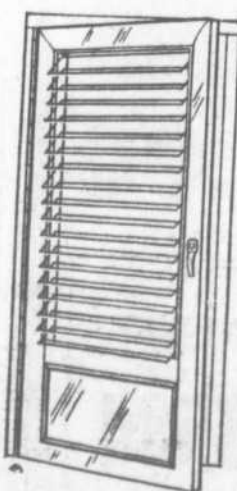
\$22.50

3 coulisses, genre taylor,
Rég. \$22.50. Spécial à

\$20.25

INSTALLATION COMPRISE DANS
LE PRIX DES PORTES ET FENETRES

FENETRES PANORAMIQUES



**BOULANGER
WARWICK**

Résidentiel — Commercial
Portes et fenêtres d'Aluminium

ESCOMPTE SPECIAL DE
10% SUR TOUTES NOS AUTRES
MARCHANDISES

Auvents en fibre de verre — Châssis Panoramiques
Portes pliantes "MODERNFOLD" — Stores Vénitiens
Vitrines "THERMOS" de toutes dimensions
VENTE — SERVICE — REPARATIONS



122 Chotrand - B.P. 1

- Terrebonne

- 666-8798